

MÉMOIRE DE MAÎTRISE
PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
COMME EXIGENCE DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES RÉGIONALES

PAR
MICHEL DUMAS
B.S.P. REC.

UNE STRATÉGIE DE PLANIFICATION RÉCRÉO-TOURISTIQUE
EN MILIEU NATUREL

NOVEMBRE 1991

RÉSUMÉ

La faible performance du Québec en matière de tourisme nous amène à redécouvrir certains aspects de cet important secteur socio-économique.

Le champ de préoccupation de ce mémoire est la planification récréo-touristique en milieu naturel et semi-naturel.

Ce mémoire explore aussi les besoins fondamentaux humains et propose que dans la planification récréo-touristique, on tente de mieux satisfaire ces instincts lesquels ramènent aujourd'hui l'humain vers la nature.

Nous suggérons aussi dans la stratégie proposée des moyens afin d'établir une plus grande participation de l'utilisateur au processus de planification. Cette stratégie est illustrée par deux expériences d'application.

REMERCIEMENTS

Ce mémoire ne se serait pas réalisé sans l'appui constant de mon entourage, en particulier mon épouse et mes enfants.

Je veux aussi remercier quelques collègues de travail et mon employeur lesquels ont entretenu chez moi le goût de poursuivre.

Enfin, je veux remercier tout particulièrement mon directeur monsieur Juan Luis Klein pour ses conseils et sa patience.

Je termine en soulignant la collaboration étroite de madame Rose-Marie Tremblay dans la réalisation matérielle de ce mémoire.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RÉSUMÉ.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
TABLE DES MATIÈRES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES FIGURES.....	viii
LISTE DES ANNEXES.....	ix
 INTRODUCTION.....	 1
 CHAPITRE I	
L'AMÉNAGEMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE: PRÉOCCUPATION DE RÊVEURS OU NÉCESSITÉ ÉTHOLOGIQUE?.....	8
1.1 - Ce tourisme dont il est question.....	9
1.2 - Les propos de nos contemporains sur la question "tourisme et environnement".....	11
1.2.1 - Point de vue de Michel Maldague.....	11
1.2.2 - Point de vue de Arthur Haulot.....	13
1.2.3 - Point de vue de Jost Krippendorf.....	15
1.2.4 - Point de vue de Jean Désy.....	16
1.2.5 - Point de vue de Olivier Soubeyran.....	16
1.2.6 - Point de vue de l'O.C.D.E.....	17
1.2.7 - Point de vue de Jean-Guy Lavoie.....	19
1.2.8 - Point de vue de Roger Nadeau.....	19
1.2.9 - Point de vue de Jacques Demers.....	21

1.2.10- Point de vue des conférences internationales.....	22
1.2.11- Point de vue de Jean-Claude Jay-Rayon.....	23
1.3 - Un portrait peu reluisant.....	25
1.4 - La planification écologique: une solution?.....	26
1.5 - Des besoins toujours présents.....	29
1.5.1 - Considérations en éthologie humaine.....	30
1.5.2 - Quelles caractéristiques retenir?.....	32
1.5.3 - Tenir compte de l'utilisateur dans la planification	35
1.6 - Une planification en quatre étapes.....	37
 CHAPITRE II	
LA STRATÉGIE DE PLANIFICATION RÉCRÉO-TOURISTIQUE.....	40
2.1 - Évolution de la stratégie.....	40
2.2 - Processus de la stratégie de planification.....	42
 CHAPITRE III	
ESSAI DE LA STRATÉGIE DE PLANIFICATION PRÉCONISÉE.....	48
3.1 - Le plan d'interprétation de Tadoussac.....	49
3.1.1 - Les potentiels d'interprétation.....	49
3.1.1.1 - Le potentiel biophysique.....	50
3.1.1.2 - Potentiel socio-culturel.....	59
3.1.1.3 - Potentiel sensoriel.....	64
3.1.1.4 - L'analyse récréo-touristique.....	67
3.1.2 - Les unités d'interprétation.....	73
3.1.2.1 - Description des unités.....	74
3.1.3 - But et objectifs du plan d'interprétation.....	78

3.1.4 - La thématique.....	80
3.1.4.1 - Thème général: Rencontre entre fleuve et fjord.....	80
3.1.5 - Stratégie de développement.....	88
3.1.5.1 - Unité de la Grande Anse: "Le littoral, cordon de vie.....	89
3.1.5.2 - Unité des terrasses: "Sablier de cultures".....	92
3.1.5.3 - Unité du Village: "Toujours au poste"...	93
3.1.5.4 - Centre d'interprétation: "Rencontre entre fleuve et fjord.....	100
3.1.6 - Plan d'action.....	105
3.2 - Le plan de mise en valeur de Oye-Plage.....	109
3.2.1 - Le concept de parc régional français.....	110
3.2.2 - La réserve de Oye-Plage.....	114
3.2.3 - Le plan de mise en valeur.....	117
3.2.3.1 - Les potentiels d'interprétation.....	117
3.2.3.2 - La thématique et les objectifs du plan..	118
3.2.3.3 - Les propositions.....	119
CONCLUSION.....	121
BIBLIOGRAPHIE.....	124
ANNEXE I.....	134
ANNEXE II.....	139
ANNEXE III.....	141
ANNEXE IV.....	143
ANNEXE V.....	145
ANNEXE VI.....	148
ANNEXE VII.....	151

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I:	Recettes et paiements au compte des voyages internationaux du Québec, 1973-1989 (en millions de dollars).....	3
Tableau II:	Recettes et paiements au compte des voyages internationaux du Canada, 1969-1989 (en millions de dollars).....	4
Tableau III:	Les revenus touristiques en 1985 et en 1988 par provinces au Canada.....	5
Tableau IV:	Point de vue de quelques auteurs quant à la relation tourisme et environnement.....	12
Tableau V:	Processus de la stratégie de planification.....	43
Tableau VI:	Nombre de nuitées passées à Tadoussac.....	70
Tableau VII:	Statut des visiteurs dans le secteur de Tadoussac.	70
Tableau VIII:	Groupe d'âge des clientèles à Tadoussac.....	71
Tableau IX:	Activités pratiquées et temps requis.....	72
Tableau X:	Caractéristiques des unités d'interprétation.....	78
Tableau XI:	La thématique.....	81
Tableau XII:	Stratégie de développement.....	106
Tableau XIII:	Échéancier.....	107

LISTE DES FIGURES

Figure 1:	Carte de localisation du secteur à l'étude.....	51
Figure 2:	Description du secteur Tadoussac.....	52
Figure 3:	Potentiel biotique et abiotique du secteur du village.....	54
Figure 4:	Potentiel biotique et abiotique du secteur des terrasses.....	56
Figure 5:	Potentiel biotique et abiotique du secteur de la Grande Anse.....	58
Figure 6:	Potentiel socio-culturel du secteur Tadoussac....	61
Figure 7:	Potentiel sensoriel du secteur Tadoussac.....	66
Figure 8:	Localisation des unités d'interprétation.....	75
Figure 9:	Localisation des sites d'interprétation.....	76
Figure 10:	La Grande Anse.....	90
Figure 11:	Unité du Village.....	94
Figure 12:	Pointe Rouge.....	99
Figure 13:	Multimédia - option 1.....	103
Figure 14:	Multimédia - option 2.....	104
Figure 15:	Localisation.....	113
Figure 16:	Le platier d'Oye.....	115

LISTE DES ANNEXES

Annexe I:	Fiches d'inventaire biophysique.....	134
Annexe II:	Grille d'analyse de potentiels.....	139
Annexe III:	Procédure de zonage.....	141
Annexe IV:	Priorisation du développement des unités d'interprétation.....	143
Annexe V:	Formulation de la thématique.....	145
Annexe VI:	Formulation des buts et objectifs.....	148
Annexe VII:	Grille d'analyse sensorielle.....	151

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Ce mémoire suggère une alternative dans la planification récréo-touristique en milieu naturel et semi-naturel.

Le tourisme loge sous plusieurs enseignes. Cet hybride formé du déplacement, de l'hébergement et de plusieurs services complémentaires est tantôt, pour l'économiste, industrie alors que pour les disciplines associées aux sciences humaines, il est loisir culturel.

Pendant que certains le considèrent comme un luxe, d'autres vont jusqu'à lui accorder le pouvoir de sauver l'économie. Depuis l'époque du "grand tour", il y a un peu plus d'un siècle, notre tourisme a voyagé. Et pour contraster avec sa vraie nature, il s'est installé. Non seulement a-t-il pris racine, mais pour paraphraser certains philosophes, il s'est établi dans l'âme.

Si la guerre du Golfe a fait mal à l'industrie du tourisme, elle a aussi fait réfléchir sur la fragilité des relations humaines et à la place qu'occupe le tourisme dans la promotion de la paix entre les cultures.

Quelques pays utilisent bien le tourisme. D'autres en voudraient à tout prix. Et certains sont dépassés par le phénomène. Pour

ces derniers le tourisme constitue un problème. Ramenons la problématique à l'échelle de notre nation pour nous poser la question suivante: où nous situons-nous relativement aux énoncés ci-haut mentionnés?

Quelques états américains, non loin de nous, affichent des surplus en dollars touristiques. Ce n'est malheureusement pas le cas de l'ensemble du Canada, ni du Québec. Le tableau I illustre le bilan touristique du Québec au plan international.

TABLEAU I

Recettes et paiements au compte des voyages internationaux du Québec, 1973 - 1989 (en millions de dollars).

Années	Recettes	Dépenses	Solde
1973	261	315	- 54
1974	317	321	- 4
1975	284	448	- 164
1976	311	498	- 187
1977	246	647	- 401
1978	310	690	- 380
1979	376 ²	667	- 291
1980	471	783	- 312
1981	541 ²	831	- 290
1982	532 ²	819	- 287
1983	551 ²	1 008	- 457
1984	651 ²	1 030	- 379
1985	719	1 140	- 426
1986	799	1 173	- 463
1987	888	1 474	- 586
1988	980	1 614	- 634
1989	1 006	1 763	- 787

Source: Cluzeau, 1989.

Avant de discuter les causes de ce cette faible performance, pour fin de comparaison, jetons un coup d'oeil à celle du Canada.

TABLEAU II

Recettes et paiements au compte des voyages internationaux du Canada, 1969 - 1989 (en millions de dollars).

Années	Recettes	Paiements	Déficit
1969	1 047	1 261	- 214
1970	1 206	1 422	- 216
1971	1 246	1 448	- 202
1972	1 230	1 464	- 234
1973	1 446	1 742	- 296
1974	1 694	1 978	- 284
1975	1 815	2 542	- 727
1976	1 930	3 121	-1 191
1977	2 025	3 666	-1 641
1978	2 378	4 084	-1 706
1979	2 887	3 955	-1 068
1980	3 349	4 577	-1 228
1981	3 760	4 876	-1 116
1982	3 724	5 008	-1 284
1983	3 841	6 045	-2 204
1984	4 416	6 542	-2 126
1985	5 006	7 110	-2 104
1986	6 333	7 499	-1 116
1987	6 299	8 828	-2 529
1988	6 894	9 631	-2 737
1989	7 091	10 589	-3 498

Source: Demers, 1990.

La performance canadienne est tout aussi déficitaire. Les équations comptables ne nuancent pas les faits. Dans le cas du tourisme, elles sonnent l'alarme: ou bien nous dépensons trop ailleurs ou alors on ne vient pas assez chez-nous. Ce constat nous place directement en face du problème. D'abord, les québécois ne voyagent pas plus

toutes proportions gardées que la moyenne des pays émetteurs de touristes... Et si nous ne voyageons pas plus que la moyenne, ne pourrions-nous pas faire l'effort d'être plus attractifs ?

Si des doutes subsistent, le tableau III illustre notre performance québécoise au chapitre des revenus touristiques. On remarquera que le Québec se situe au dernier rang par rapport aux autres provinces du Canada.

TABLEAU III

Les revenus touristiques en 1985 et en 1988 par provinces au Canada.

	000 000 \$	Pourcentage du PIB 1985	Pourcentage du PIB 1988
Ontario	7 039	3,9	3,6
Québec	3 456	3,3	2,9
Colombie Britannique, Yukon, Territoires du Nord-Ouest	3 024	5,7	5,5
Alberta	2 304	3,6	4,1
Saskatchewan	832	4,5	3,6
Manitoba	728	4,2	4,0
Nouvelle-Écosse	569	5,0	5,6
Nouveau-Brunswick	392	4,5	4,7
Terre-Neuve	298	4,9	4,4
Île-du-Prince-Édouard	138	10,3	7,4

Source Demers, 1990.

Voilà l'état économique et social de notre tourisme. Si on est fier entre-autre de laisser la neige loin derrière nous pour un peu plus de soleil, on le serait davantage si autant de gens venaient du sud profiter de notre hiver...

- Se pourrait-il que l'on connaisse mal nos ressources touristiques? serions-nous de mauvais planificateurs ?
- Est-il possible que nous nous connaissions si peu en tant qu'êtres humains au point de mal orienter nos plans?

Ce mémoire tentera de trouver des réponses à ces interrogations. Le domaine privilégié est le tourisme en milieu naturel ou semi-naturel. Notre préoccupation concerne la planification d'espaces, d'équipements et d'activités dans les secteurs récréo-touristiques et de mise en valeur du patrimoine.

Le premier chapitre est consacré à la problématique théorique du récréo-tourisme, et soulève les difficultés de planification. Une revue d'écrits sur les divers aspects du tourisme, nous aide à percevoir le problème et nous amène à explorer une piste: celle de l'éthologie humaine. L'hypothèse que nous défendons est la suivante: une meilleure connaissance des besoins fondamentaux humains pourrait conduire à une planification plus rationnelle?

Le deuxième chapitre présente une stratégie de planification. On y aborde en premier lieu son évolution, puis son contenu. Nous proposons une démarche documentée par des exemples et des outils.

Le troisième chapitre, c'est l'expérimentation. Depuis une dizaine d'années plusieurs plans ont été réalisés selon cette approche. Nous en présenterons deux cas, soit celui de Tadoussac, où un plan d'interprétation du patrimoine a été réalisé pour le compte du Parc du Saguenay; ensuite, le cas de la réserve ornithologique de Oye-Plage, au Pas de Calais en France. Ces deux cas ont été retenus pour leur caractère distinct, ceci permettant de vérifier l'applicabilité de la stratégie dans des situations différentes. Une autocritique de la stratégie est présentée en conclusion.

Mais avant d'aller plus loin, il faut préciser que ce mémoire couronne une expérience de plusieurs années de travaux pratiques de mise en valeur de sites touristiques. Ce mémoire nous a permis de réinterroger ces pratiques, de les critiquer et de formuler un cadre intégrateur qui profite des expériences acquises tout en les dépassant afin d'en tirer des perspectives globales. Au plan de la méthode, notre parcours est donc celui de la recherche-action, concue par Desroches comme la réflexion théorique du praticien à partir de ses actions (Desroches, 1984).

CHAPITRE I

L'AMÉNAGEMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE: PRÉOCCUPATION DE RÊVEURS OU NÉCESSITÉ ÉTHOLOGIQUE?

CHAPITRE I

L'AMÉNAGEMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE: PRÉOCCUPATION DE RÊVEURS OU NÉCESSITÉ ÉTHOLOGIQUE?

Ce chapitre est consacré à la problématique de l'aménagement récréo-touristique. Nous présenterons d'abord brièvement le cadre d'intervention, puis nous examinerons la littérature existante de ce domaine en nous concentrant sur les principaux auteurs.

Nous analyserons ensuite une méthode de planification écologique. Cet exercice nous conduira vers une proposition de solution: l'ajout dans le processus de la planification récréo-touristique d'une plus grande considération des caractéristiques essentielles de l'humain.

1.1 Ce tourisme dont il est question

Le tourisme est présent dans plusieurs secteurs socio-économiques, aussi est-il nécessaire de préciser notre cadre de réflexion et d'analyse. Nous nous intéresserons principalement au milieu naturel et semi-naturel. Les activités touristiques auxquelles nous ferons référence sont celles reliées aux loisirs, à l'éducation à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine.

Au Québec, la réalité touristique en milieu naturel se traduit par divers équipements: les parcs (nationaux et provinciaux), le réserves fauniques, les bases de plein air, les camps de vacances, les pourvoiries, les zones d'exploitation contrôlées (Z.E.C.S.) et les centres d'interprétation. A part les parcs et les pourvoiries, la plupart sont de conception récente. Cela ne signifie pas pour autant que leur intégration dans l'environnement se fasse sans heurt.

Aujourd'hui plus que jamais, on constate que le tourisme constitue un impact sur l'environnement et commande une planification rationnelle basée sur de nouvelles préoccupations.

Tout n'a pas été dit sur le tourisme. Si l'on prête attention au discours des vingt dernières années, on remarquera qu'il se fait de plus en plus alarmiste: "ce tourisme qui pollue", "ce tourisme qui dégrade", "ce tourisme qui avilit". Bref, les dénonciations sont nombreuses.

Comme ce mémoire a pour but de proposer une stratégie de planification "améliorée", il est essentiel d'analyser le problème du ré-créo-tourisme en examinant les propos de quelques auteurs sur le sujet.

1.2 Les propos de nos contemporains sur la question tourisme et environnement

On écrit sur l'impact du tourisme sur l'environnement depuis vingt-cinq ans environ; cela représente une bonne quantité d'auteurs. La sélection aurait représenté certaines difficultés, si notre préoccupation avait débordé le territoire québécois. Cependant, les écrits qui ont eu une influence sur le cas du Québec sont moins nombreux. Les auteurs sont connus et il est facile d'établir les différents champs de préoccupation. Souhaitant limiter cette portion du travail, nous analyserons les contributions de dix auteurs, lesquels nous semblent représentatifs des différentes façons d'aborder le problème (Tableau IV).

1.2.1 Point de vue de Michel Maldaque

En 1977 au Québec; peu de gens osaient afficher leur préoccupation environnementale; Maldaque était de ceux-là. Il pressait ses auditoires à prendre conscience de l'urgente nécessité de planifier l'utilisation de l'espace, notamment en ce qui concerne les activités physiques et de récréation en milieux naturels et le tourisme.

"Non planifiés, le tourisme comme la récréation en milieux naturels peuvent constituer des facteurs désintégrants pour bien des régions, entraînant la perturbation de l'économie régionale ainsi que des atteintes et des dégradations aux milieux naturels; ils peuvent aussi porter préjudice à l'équilibre psychologique et moral

TABLEAU IV

Point de vue de quelques auteurs quant à la relation tourisme et environnement.

AUTEUR	SECTEUR D'INTERVENTION	PRÉOCCUPATIONS	ALTERNATIVES PROPOSÉES
Maldaque	récréo-touristique	- dégradation du potentiel par la surfréquentation	- Modèle d'analyse d'impact
Haulot	macro-planification touristique	- pollution touristique	- plan de développement à l'échelle du pays
Krippendorf	tourisme et nature	- dégradation des paysages	- politiques mondiales
Désy	tourisme social	- dilapidation du capital-nature	- politiques régionales
Soubeyran	planification touristique	- tourisme destructurant	- sensibilisation à la nécessité de la planification
O.C.D.E.	développement mondial	- équilibre entre ressources et utilisation	- planification serrée
Jean-Guy Lavoie	récréo-tourisme	- incompatibilité de la récréation et de la conservation	- études d'impacts
Roger Nadeau	récréo-tourisme	- promotion du tourisme en milieu naturel	- éduquer la population
Jacques Demers	tourisme et économie	- lacunes dans la mise en valeur des potentiels touristiques	- état facilitant le développement touristique
Conférences mondiales	socio-économie	- conservation du patrimoine naturel et culturel	- politiques internationales
Jay-Rayon	récréo-tourisme	- inadéquation de l'offre vs les besoins fondamentaux	- méthode de planification

des individus, restreindre l'apport culturel d'une région et entraîner de nombreuses autres conséquences négatives. C'est ainsi qu'on a pu observer un impact désintégrant auprès de populations rurales exposées à des vagues saisonnières touristiques, à la fois courtes et intenses" (Maldague, 1977, P. 1).

A la base de la planification récréative et touristique disait Maldague, se trouve la notion de capacité de charge ou capacité sustentatrice. Cette préoccupation conduit à une analyse substantielle des milieux physiques et biotiques et oblige le gestionnaire dans certains cas à limiter la fréquentation afin de protéger le potentiel initial.

1.2.2 Point de vue de Arthur Haulot

Pour cet auteur, qu'on le veuille ou non, nous sommes condamnés à assister au développement du tourisme. Selon ses propos, le phénomène est irréversible et est relié à l'extension du temps de loisir, à l'élévation du niveau de vie, à la prolongation de la longévité, à l'amélioration du niveau de santé physique.

Le tourisme entraîne avec lui la pollution, dénonce-t-il en ces termes:

"La pollution née du tourisme est, avant tout, la conséquence d'un développement touristique mal contrôlé et le plus souvent laissé au libre arbitre de personnes ignorantes, inconscientes ou animées par la seule recherche d'un profit immédiat. L'activité touristique s'exerce en

effet trop souvent à un niveau très bas de préoccupations. Des groupes financiers élaborent des projets présentés habilement sous l'aspect d'exigences modernes, d'intentions apparemment sociales, mais qui masquent en réalité un solide appétit de lucre aiguillonné par la perspective d'énormes bénéfices" (Haulot, 1974, P.18).

Cet auteur dénonce aussi la spéculation foncière de la nature et fait remarquer que les intérêts du tourisme et de la protection de la nature sont si souvent identiques que leurs actions respectives ne peuvent être couronnées de succès que si elles sont étroitement coordonnées.

Concrètement et selon ses propres termes, on ne peut concevoir la création d'une attraction touristique sans connaître le socle des espaces convoités et sa capacité de support des activités humaines. Pour lui, l'aménagement touristique doit faire partie du plan de développement du pays, au même titre que la planification des industries, des transports, l'éducation, etc.

Quant à ceux qui continuent de reléguer le tourisme au second plan dans leurs préoccupations, il déclare:

"Certains de ceux-ci, pour l'avoir ignoré, contemplent aujourd'hui avec désolation d'immenses pans de leur patrimoine naturel et humain avili, dégradé, dans la mesure même où ils peuvent afficher des «balances de devises» ultra confortables. On n'est pas sûr qu'ils aient gagné au change. Mais puisqu'on accepte aujourd'hui de remettre en question les certitudes d'hier, il serait temps sans doute que l'UIOOT réaffirme avec force et éclat ce qu'el-

le n'a cessé de dire dans ses Assemblées depuis quelque trente ans; c'est qu'il faut au tourisme une politique internationale autant qu'interdisciplinaire. Que le but de cette politique n'est pas le chiffre d'affaires, mais le bien de l'homme. Qu'il n'y a aucune opposition de principe entre les deux, sans doute, mais que la priorité doit rester à l'humain.

C'est dans la mesure où il sera établi sur cet ordre, sur cette base, que le tourisme pourra prétendre à jouer un rôle positif dans le monde de demain" (Haulot, 1983, P. 128).

1.2.3 Point de vue de Jost Krippendorf

Pour bien faire saisir nos façons de développer le tourisme, Krippendorf (1981) évoque le principe de la "terre brûlée". Les paysages les plus sauvages sont rapidement civilisés. En quelques mois, l'air et l'eau perdent de leur pureté et en peu de temps les touristes diront: "c'est comme à la ville". Puis, ils s'en iront occuper d'autres régions exotiques. L'un après l'autre, les sites sont découverts, mis en valeur, exploités, puis abandonnés.

Sur une note plus optimiste, il ajoute:

"Il faut être clair: on ne fait pas d'omelettes sans casser des œufs. Être réaliste n'exclut pas la foi en une évolution positive de l'état d'esprit actuel. Depuis quelques années s'amorce une transformation des mentalités à tous les niveaux et dans de nombreux pays. Les échecs répétés dans la planification touristique accélèrent ce processus de prise de conscience. Les premières velléités de redressement se dessinent. L'avenir laisse la porte ouverte à toutes les perspectives, les bonnes et les mauvaises. Il n'y a donc aucune raison de penser que

les erreurs commises jusqu'ici se répètent à l'infini" (Krippendorf, 1977, P.149).

1.2.4 Point de vue de Jean Désy

Jean Désy s'est fait connaître au Québec pour sa contribution au tourisme social, en particulier à l'époque où l'état analysait la possibilité d'implantation d'un réseau de Villages vacances famille (V.V.F.). En région saguenéenne, sa participation à la cause de la protection de l'environnement en a fait une figure de proue.

Pour Désy (1983), une saine gestion de tout capital nous interdit de l'entamer, encore moins de le dilapider. Ce principe doit s'appliquer au "capital-nature", lequel est le fondement de toute richesse économique sur terre. On ne peut séparer la problématique de l'environnement et celle du développement régional, le tout devant faire l'objet de politiques spécifiques et être une préoccupation constante de tous les intervenants.

1.2.5 Point de vue de Olivier Soubeyran

Dans le même sens que les auteurs cités précédemment, Soubeyran (1989) affirme que la préoccupation environnementale dans la planification touristique est désormais acquise:

"Que l'on soit amené à associer environnement et tourisme, voir planification environnementale et tourisme, n'a rien d'original en soi. Ceux qui suivent de près l'évolution des discours faits par les politiciens ou par les grandes organisations tels l'O.M.T., savent bien que l'esprit du temps a évolué: on peut dire que les grandes déclarations, les grands objectifs du développement touristique dans les pays en voie de développement se fondent sur une vision environnementaliste" (Soubeyran, 1989, p.41).

Plus concrètement, selon cet auteur, la procédure d'évaluation des impacts sur l'environnement est tout à fait révélatrice d'une transformation des pratiques.

Si nous sommes en plein virage aménagiste, il ne faut pas perdre de vue certaines réalités dans le rapport tourisme/environnement. Il rappelle la force potentielle du tourisme comme agent déstructurant du milieu, puisque le produit touristique est consommé directement sur son lieu de fabrication.

Pour Soubeyran (1985) la sensibilisation à la question des impacts est centrale car pour lui le produit touristique c'est la société locale, le site, le paysage ainsi que l'hospitalité, et la culture locale. Ces éléments constituent le "gisement touristique".

1.2.6 Point de vue de l'O.C.D.E.

L'organisation de coopération et de développement économique

publiait en 1980 un rapport dénonçant l'impact du tourisme sur l'environnement.

Selon ce rapport, deux aspects essentiels caractérisent la situation actuelle: les divergences et les contradictions qui existent entre les objectifs du tourisme et ceux de l'environnement, et les effets de dégradation qu'exerce le tourisme sur l'environnement.

Par ailleurs, on y fait mention des principaux facteurs qui influencent les touristes dans le choix d'une destination:

1. "l'attrait du paysage,
2. la qualité du climat associée à la pureté de l'air, à la propreté de l'eau et à la tranquillité,
3. le coût des vacances,
4. la qualité intrinsèque de la région, y compris de sa cuisine, puis d'un certain nombre d'éléments divers" (O.C.D.E., 1980).

On rappelle que la raison d'être du tourisme est conditionnée par un environnement de qualité et non pollué, ce dernier étant un bien périssable difficile à reconstituer, alors que le tourisme lui est en pleine expansion.

Le rapport fait aussi mention d'une demande croissante pour le tourisme de nature et les loisirs de plein air, en particulier dans les pays urbanisés, y compris le Canada. On estime que cette demande dou-

blera ou triplera dans les dix prochaines années.

1.2.7 Point de vue de Jean-Guy Lavoie

L'institut pour la recherche et l'éducation en matière de conservation confiait à Jean-Guy Lavoie en 1986 le mandat d'analyser l'impact du loisir sur l'environnement.

Son rapport faisait mention que les activités récréatives ont de nombreux effets négatifs sur toutes les ressources du milieu naturel, mais qu'il est toutefois possible d'élaborer des méthodes scientifiques et des techniques afin de mesurer et d'analyser ces impacts.

Il insiste sur l'incompatibilité qui existe entre la récréation et la conservation. Il s'exprime en ces termes:

"La récréation et la conservation suivent des objectifs souvent INCOMPATIBLES car l'industrie récréo-touristique est de type "épidémique" et les DOMMAGES ENVIRONNEMENTAUX qui peuvent en résulter ne sont pas à négliger compte tenu de leur caractère nocif" (Lavoie, 1986, P.199)

1.2.8 Point de vue de Roger Nadeau

Nadeau se fait le défenseur des projets récréo-touristiques

arguant qu'ils ne sont pas tous des agents de dégradation de l'environnement. Il reconnaît néanmoins les groupes écologistes régionaux comme étant le dernier rempart contre l'agression barbare des promoteurs récréo-touristiques.

"Si on fait grand état des vastes projets d'aménagement récréo-touristiques et des forts risques qu'ils représentent pour l'environnement en vertu de leur manque de planification, des techniques d'aménagement dépassées et de l'absence de conscience écologique de certains promoteurs, il demeure qu'on ne parle à peu près jamais des aménagements qui, non seulement ne détériorent pas, mais protègent et améliorent l'environnement" (Nadeau, 1989, P.124).

Pour Nadeau (1983), l'expérience touristique, constitue un ensemble de stimuli d'ordre très divers et les qualités du milieu naturel et de l'environnement physique en sont très souvent les mieux cotés.

Protecteur de la forêt, il la considère comme le salut de la ville, soutenant que depuis une décennie on assiste à une véritable mystification de la nature surtout de l'arbre, de l'air et du vert.

Il mentionne que la clientèle de notre marché hors Québec perçoit très positivement notre milieu naturel, mais elle semble lui attribuer de sérieuses lacunes d'accessibilité.

Selon lui, l'éducation du public en général serait le meilleur outil pour favoriser l'attrait que peut représenter le milieu naturel

au près des vacanciers.

1.2.9 Point de vue de Jacques Demers

Pour Demers (1990), un environnement touristique favorable implique une région ou une zone bien identifiée géographiquement et possédant un potentiel touristique quatre saisons; offrant des activités récréatives, culturelles et touristiques; offrant un paysage harmonieux et possédant une notoriété et une clientèle internationale.

Selon cet auteur, la matière première du développement touristique, c'est la grande nature. On peut y pratiquer une infinité d'activités répondant au goût de plusieurs segments du marché.

On devra cependant rationaliser les interventions:

"Il n'y a plus de doute, l'opinion publique prend de plus en plus la défense de la nature. L'indignation s'accroît devant la raréfaction des biens qu'on croyait inépuisables. «Dépassant l'expression d'une prise de conscience, il s'agit de trouver des modes d'analyse et de développement qui permettent de mieux maîtriser ce milieu naturel et humain. Dans cette optique, le milieu naturel se présente comme un capital exploitable et un milieu de vie. Le problème n'est pas de rationner pour qu'il en reste mais de penser en termes dynamiques de sorte que la reconstitution soit possible, assurée et permanente»" (Demers, 1987, P.30).

Il reconnaît qu'au Québec, on ne peut encore parler de pollu-

tion touristique si ce n'est des installations physiques d'accueil des touristes (Demers 1983). A cet égard, il ne faudra pas se surprendre de la sévérité des lois de l'environnement, de l'affichage et des exigences urbanistiques.

1.2.10 Point de vue des conférences internationales

Il existe plusieurs associations militant pour la conservation du patrimoine, physique ou vivant. Ces organisations, sans avoir de pouvoir législatif, exercent des pressions sur certaines grandes sociétés ou gouvernements par la force morale qu'elles obtiennent lors de grandes rencontres internationales. Les politiques issues de ces rencontres ou colloques deviennent souvent des lignes directrices capables de changer les lois en cours.

Ainsi, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) rédigeait en 1983 la charte mondiale de la nature et la faisait accepter par l'assemblée générale des Nations Unies. On y retrouve en avant-propos:

"L'humanité, dans sa volonté de réaliser son développement économique et dans sa quête des richesses naturelles, doit accepter la réalité de la limitation des ressources et de la capacité de charge des écosystèmes, et tenir compte des besoins des générations futures. Tel est le message de la conservation. Car si l'objectif du développement est la prospérité économique et sociale, celui de la conservation est le maintien de la capacité

de la Terre d'assurer aussi bien le développement durable de l'humanité que la pérennité de toute vie" (Lavoie, 1986, P. X).

En 1987 un rapport intitulé Vers notre avenir à tous, jetait les bases d'une nouvelle conception de l'environnement: le développement durable. La commission regroupant 21 pays présidée par Mme Brundtland, ex-ministre de l'Environnement en Norvège, déposait au terme de son mandat une série de recommandations qui ont eu des répercussions au Canada et au Québec.

Après sa rencontre avec la commission Brundtland, le conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement a créé un comité composé de ministres de l'environnement, de chefs d'entreprise, d'écologistes et d'universitaires. Une année plus tard, le groupe déposait un rapport qui affirmait la nécessité et l'urgence du changement.

"La croissance économique à long terme dépend de l'environnement [...] les considérations environnementales ne doivent pas constituer un ajout, ni venir après coup, mais plutôt faire partie intégrante de la planification et de l'élaboration des politiques économiques, et constituer un élément essentiel de tout projet de développement économique" (Keating, 1989, P.27).

1.2.11 Point de vue de Jean-Claude Jay-Rayon

Le dernier auteur dont il faut souligner l'apport, c'est Jay-Rayon. Cet auteur dénonce les pratiques d'aménagement conventionnelles

et fonde son argumentation sur une recherche de plusieurs années sur les bio-comportements de l'humain. Soutenant que la plupart des aménagements récréo-touristiques actuels ne correspondent pas aux besoins fondamentaux de l'homme, il constate:

"Nous sommes donc sur le plan biologique très anciens et nos besoins naturels à caractère spatial proviennent eux aussi des espaces caractéristiques qui nous ont générés, de certains espaces et non de n'importe quels.

Ainsi, vouloir continuer à traiter d'aménagement de parcs nationaux et provinciaux, d'espaces verts urbains et péri-urbains, de zones d'exploitation contrôlées (ZEC), de loisir et d'éducation plein air, d'actes et d'activités du même nom, sans considérer au préalable les origines et certaines «lois du vivant» frise l'inconscience" (Jay-Rayon, 1985, P.221).

Cet auteur dénonce cette attitude en disant qu'elle pourrait avoir des conséquences graves et irréversibles sur tout le réaménagement territorial des années 2000 et plus. Il est évident pour lui que de persister à vouloir concevoir et aménager n'importe quel lieu ou équipement de plein air à partir de la seule dimension culturelle et sociale, conduit à reproduire partout un certain univers urbain, celui-là dont on voudrait pour un moment s'extraire.

"En un mot, la trop grande majorité des projets spatiaux actuels - qu'ils soient «verts» ou «bleus» - souffrent malheureusement d'un traitement incomplet qui les rend souvent insatisfaisants à la pratique des gens. Si une telle démarche était poursuivie trop longtemps, nous serions à même de craindre pour certains cadres de vie, dont les cadres de vie urbain, récréatif et touristique" (Jay-Rayon, 1985, P.222).

1.3 Un portrait peu reluisant

Si on résume le discours des auteurs intéressés au tourisme, il nous faut reconnaître certaines lacunes, et force est d'admettre qu'il y a place pour l'exploration de nouvelles avenues.

On constate que:

- le tourisme est un fait inévitable;
- qu'au Québec notre déficit est tel que toute nouvelle initiative devrait retenir l'attention;
- le tourisme a besoin de véritable nature;
- le tourisme mal planifié dégrade l'environnement;
- les aménagements récréo-touristiques sont souvent mal conçus;
- on connaît mal les vrais besoins de la demande;
- il y a un manque de compétence dans le domaine de la planification récréo-touristique;

- les populations sont parfois consultées mais on néglige de baser la planification sur les besoins fondamentaux de l'humain;
- la plupart des projets sont conçus et réalisés sans la participation du commanditaire.

1.4 La planification écologique: une solution?

Un tel portrait nous oblige à nous interroger sur les solutions possibles. Une démarche de planification récréo-touristique en étroite relation avec le client et basée sur les besoins fondamentaux humains assurerait des aménagements plus réalistes davantage fréquentés et dans un esprit de respect de l'environnement.

L'approche systémique est à la base de la planification écologique.

La planification écologique surpassé la planification "classique" parce qu'elle tient compte de l'ensemble des variables d'un milieu et en particulier des facteurs humains et sociaux.

Pour expliquer le cadre et le contenu de ce type de planification, nous avons choisi de faire une synthèse de la stratégie proposée

par Lang et Armour (1980) dont les écrits constituent un bon exemple. Ces auteurs ayant été retenus pour leur représentativité, nous limiterons notre critique au processus, omettant volontairement les distinctions stratégiques qu'auraient pu nous apporter l'analyse de plusieurs auteurs.

Ces auteurs poursuivent des objectifs associés à la nature et aux sociétés.

1) Objectifs par rapport à la nature:

- Faire l'inventaire systématique des ressources existantes; déterminer les processus ou fonctions naturels des «unités de terrain» et leur valeur actuelle ou potentielle pour l'homme.
- Bien comprendre les propriétés et tendances historiques des écosystèmes; prédire les seuils, les retards, les rétroactions et les limites des écosystèmes et déterminer les rapports significatifs entre écosystèmes.
- Déterminer les relations stabilité-résilience-diversité des écosystèmes.
- Comprendre la dynamique des populations d'organismes-clés; déterminer quels organismes sont susceptibles de servir d'indicateurs de la qualité de l'environnement.
- Déterminer les limites de la capacité de support et de la capacité d'auto-épuration.
- Comprendre le rapport potentiel du sol-faisabilité; faire le relevé de la productivité biologique; déterminer les rapports entre les dimensions d'un terrain et ses ressources biotiques.
- Identifier les zones dangereuses ou à usage limité, celles qui ont fonction de protéger le paysage, cel-

les qui offrent des possibilités de restauration, d'amélioration, d'utilisation liée ou séquentielle du terrain ainsi que les zones géologiques et biologiques uniques ou les zones sensibles.

- Recenser les problèmes d'environnement liés à la santé ou aux nuisances.
- Déterminer et contrôler les éléments extérieurs existants et nouveaux qui peuvent influer sur la plus petite «unité de terrain» possible.
- Planifier en fonction de la conservation et de la production soutenue des ressources.
- Régulariser ou réduire l'entropie dans les écosystèmes.
- Concevoir des systèmes paysagers faciles d'entretien.
- Planifier et promouvoir la surveillance des écosystèmes.

2) Objectifs par rapport à la société

- Cerner les valeurs, préoccupations et opinions des collectivités et des institutions. Déterminer les caractères naturels ayant une importance symbolique.
- Comprendre les liens culturels entre utilisation du sol, productivité et recyclage ou réutilisation des ressources.
- Cartographier le potentiel récréatif.
- Evaluer les stratégies économiques locales et régionales par rapport aux préoccupations écologiques.
- Elaborer des stratégies pour modifier les valeurs et perceptions sociales lorsque cela est possible.
- Elaborer des approches éducatives à tous les niveaux" (Lang et Armour, 1980, P.26).

A prime abord la démarche paraît complète. Elle est même très

fouillée quant aux aspects physiques et écologiques. Toutefois il y manque une dimension. Sa faiblesse réside dans le traitement des aspects humains. Il nous semble que l'erreur classique est ici reproduite en ce sens qu'on ne se préoccupe de la question humaine qu'à travers la lunette des sciences sociales. Celles-ci observent les phénomènes sociaux, ce qui est utile en certaines circonstances, mais insuffisant dans la planification d'activités ou d'équipements destinées à satisfaire des besoins fondamentaux humains. Les avenues ouvertes par une discipline jeune et inconnue, mais riche en perspectives, l'éthologie humaine, permet de combler ces failles. Dans les pages suivantes, nous verrons un bref résumé des éléments méthodologiques dégagés par cette discipline.

1.5 Des besoins toujours présents

Lorsqu'il est question de besoins, nous sommes habitués de référer à la grille bien connue de Maslow (1972): les besoins primaires, les besoins secondaires... Les besoins qui nous préoccupent, concernent l'essence de ces manifestations liée à l'instinct.

Savoir que l'humain préfère telle couleur, telle senteur, qu'il a peur à telle hauteur, qu'il préfère tel paysage, qu'à tel degré de température il se sent tout à fait à l'aise, que la proximité d'une chute l'excite et à la fois l'effraie... la connaissance de ces para-

mètres ne devrait-elle pas influencer l'aménagement d'un site récréo-touristique? L'information nécessaire à la réponse à cette question a été colligée par le chercheur Jay-Rayon et nous nous en inspirerons en partie pour appuyer la stratégie de planification proposée dans ce mémoire. Mais au préalable, il nous faut effectuer un saut en arrière de quelques millions d'années.

1.5.1 Considérations en éthologie humaine

Les recherches de Jay-Rayon montrent qu'explorer le passé, afin de mieux connaître le présent, s'avère nécessaire pour comprendre le rapport entre loisir, récréo-tourisme et épanouissement humain (Jay-Rayon 1983, 1984, 1985). Si l'on veut aménager le présent, il faut tenir compte du passé. Il est toutefois impératif d'identifier quel segment du passé est encore présent dans l'esprit humain contemporain.

A ce sujet, la neuro-physiologie apporte un éclairage. En particulier les travaux de Henri Laborit dans La colombe assassinée lesquels nous présentent le fonctionnement et surtout la présence d'un vieux cerveau chez l'humain, le paléo-cortex. Ce vieux cerveau situé à la base de la boîte crânienne surmonté du néo-cortex continue d'influencer jusqu'à nos jours certains agissements, on le qualifie de cerveau des instincts.

S'il régit les besoins fondamentaux (se nourrir, s'abriter, etc.), il influence encore certains agirs dont: la fuite, l'agression, la territorialité, le plaisir, la sensorialité.

Pour comprendre ces instincts il faut remonter aux sources de l'être humain. Les dernières recherches anthropologiques présentent l'apparition de notre ancêtre, il y a dix millions d'années environ, au centre de l'Afrique.

"Il apparaît de plus en plus clairement que l'ancêtre de l'homme est bien l'Australopithèque [...] la dernière dizaine de millions d'années, de notre histoire semble donc s'être déroulée au creux de l'Afrique ...

[...] On pourrait dire de manière schématique que ce premier homme nous apparaît comme un primate supérieur de savanes sèches, bipède, omnivore opportuniste, artisan et social, malin et prudent, conscient et bavard. L'homme dans toutes ses caractéristiques fonctionnelles et comportementales, est là" (Coppens, 1983, PP. 112-120).

Notre ancêtre aurait quitté les arbres pour se retrouver dans la savane, face à toutes sortes de nouvelles conditions. Ce changement radical, selon Ninio (1989), aurait enclenché les principales mutations chez l'humain dont le passage de la quadrupédie à la station debout.

Quelques millions d'années et nous faisons connaissance avec notre véritable ancêtre, Lucy, cet *homo-habilis* évoluant toujours dans le même habitat, la savane, au pied des collines parsemées de bosquets d'arbres. Ce serait cet habitat et ces conditions de vie qui se sont imprégnés dans l'ensemble du cerveau pendant ces millions d'années.

Bien sûr des mutations se sont effectuées nous conduisant où nous sommes aujourd'hui. Mais un constat s'impose: nous vivons hors de la nature depuis très peu de temps, si on le compare à tout le temps passé dans la savane. L'éthologie humaine veut, que si notre mémoire vive fait défaut, notre mémoire génétique, elle, est bien à sa place et fait bien son travail même à notre insu.

"Ces besoins fondamentaux de notre espèce, ces invasions de l'homme n'ont pas changé de façon importante au cours des cinquante mille dernières années. C'est pourquoi nos besoins en matière d'environnement continuent à réclamer les conditions de vie de l'âge de la pierre, et celles-ci expliquent beaucoup de nos schémas de comportement. (...) Les hommes quand ils sont contraints de vivre dans un pays de forêt, ils s'installent en général dans une clairière naturelle ou artificielle et de préférence près d'un ruisseau ou un lac. Ils tentent ainsi de recréer dans la mesure du possible certains traits fondamentaux de la savane, berceau de notre espèce et à laquelle nous restons encore biologiquement adaptés" (Dubos, 1980, P.104).

Il n'est donc pas utopique de croire que notre bagage d'instincts n'est pas si loin enfoui et qu'à partir de la connaissance de nos vrais comportements humains, il puisse être possible d'effectuer un aménagement en milieu naturel lequel correspondrait mieux aux goûts et besoins véritables de l'humain.

1.5.2 Quelles caractéristiques retenir?

Repronons les caractéristiques du milieu de vie où l'homme a

connu les mutations qui l'ont conduit jusqu'ici. On se rappelle qu'il y a passé quelques dix millions d'années dans un paysage caractérisé par des hautes herbes (graminés), des clairières, des bosquets d'arbres et des collines; la faune y abonde, autant les proies que les grands prédateurs. Pour se protéger, l'homme habitait des grottes en flanc de colline. Ainsi adossé, l'arrière était protégé et l'avant s'offrait en panorama sur quelques kilomètres. L'eau était toujours à proximité. Les hommes vivaient en bandes de 10 à 15 individus, se nourrissant d'insectes, de fruits et plus tard de viande.

On remarque que dans ces déplacements l'homme a toujours eu tendance à reconstituer son écosystème de base. Soi dit en passant, l'homme ne fait partie d'aucun écosystème comme tel; néanmoins, il s'installe partout, reproduisant son mode de vie.

"Les hommes ne font pas partie d'un système écologique! Tout ce qui est humain est fait de civilisation. L'écologie est une science admirable pour les naturalistes qui étudient une fleur, un insecte, une antilope. Mais les hommes, eux, sont dans leur civilisation, ils ne sont pas dans la nature" (Gourou, 1983, P. 9).

L'homme a aussi ses peurs. Le vide, les hauteurs, les rapides, l'eau profonde, la grande forêt lui font peur.

Les distances parcourues étaient minimes lorsqu'il vivait sur un site, un kilomètre et demi environ. L'homme n'a donc jamais été un

grand marcheur, c'est plus un contemplatif. Il s'arrête pour observer, essaie de comprendre, puis se déplace un peu plus à la découverte de nouvelles sensations.

Selon Ninio (1989), sa vue est son sens le plus développé, il aime ce qui est en mouvement, il apprécie les couleurs, les ensembles, les formes arrondies lui plaisent. Le prolongement de son œil, c'est sa main. Il aime toucher les textures lui rappelant son habitat primordial soit les graminés (soyeux), le sable, le doux. Son sens de l'odorat lui fait choisir les fleurs et le sucré; il déteste le fétide et le putride.

L'homme tenait compte du temps qu'il fallait mettre pour aller quelque part ou pour réaliser quelque chose. Son sens de l'orientation était aussi bien développé; d'ailleurs, cette faculté est encore présente chez nos amérindiens qui fréquentent encore la nature. Si certains éléments de la nature lui sont phobiques, il aime aller à la limite de sa peur, le frisson l'excite.

On pourrait ainsi continuer à énumérer quantité de caractéristiques toutes susceptibles d'influencer l'aménagement d'un site ou d'un équipement. Attardons-nous plutôt à voir de quelle façon on peut rendre opérationnelles ces connaissances. Il s'agit plus précisément de reprendre les caractéristiques associées aux sens, de leur trouver une valeur quantifiable et d'en fabriquer une grille d'analyse laquelle sera

utile au stade des inventaires. A titre d'exemple on sait que la présence de l'eau est importante pour l'homme. L'outil d'analyse devra donc accorder une valeur considérable pour cette caractéristique et la multiplier par un facteur, supposons de 10 pour fort, de 5 pour moyen et de 1 pour faible. Ainsi, un site sans présence hydrique se verrait accorder une cote faible par rapport à un autre où l'eau est à proximité. On poursuit ainsi l'analyse en incluant autant de caractéristiques que l'on souhaite: la couleur, l'ensoleillement, les textures etc (un exemple de la grille d'analyse sensorielle se trouve à l'annexe VII).

1.5.3 Tenir compte de l'utilisateur dans la planification

Le travail du planificateur doit donc tenir compte des éléments essentiels du comportement instinctif humain lorsque vient le temps de tracer une boucle de sentiers, de placer un belvédère devant une chute ou de localiser un site d'hébergement.

Les perceptions sensorielles deviennent alors des variables à considérer dans le projet d'aménagement, il en est de même pour certaines caractéristiques abiotiques que l'homme a toujours aimé ou craint, soit: le soleil, le vent, la tempête, la foudre, etc.

A partir de ces considérations, un circuit touristique ne sera plus le même. Il en va ainsi pour la station touristique voir le déve-

loppement touristique de toute une région.

Il manque à cette stratégie de planification, l'étroite participation du promoteur et des sociétés qui développeront le site. On sait où finissent les plans décidés par d'autres, quels que soient leur niveau de compétence. Leur contribution à la planification devrait être une règle. Après le départ des concepteurs, c'est eux qui développeront la ressource.

Une telle stratégie de planification devrait aussi mettre en lumière un autre aspect négligé dans beaucoup de plans de mise en valeur: la participation des gens en place au processus de planification. C'est devenu une habitude chez les promoteurs: on décroche un contrat et on le livre dans les plus brefs délais. Dans le cas d'un contrat sur un bâtiment, cela peut toujours se justifier, le client insatisfait reviendra sur le contracteur afin que soient corrigées les lacunes. Il en est autrement dans le cas de plans de mise en valeur parce que des valeurs personnelles ou collectives et des sentiments sont en cause.

On la verra un peu plus loin, la démarche proposée comprend l'élaboration d'une thématique. Il est inconcevable que l'identification de thèmes et sous-thèmes lesquels orienteront toutes les activités, proviennent du planificateur uniquement. La participation des gestionnaires du site à l'étude est essentielle. L'effort du planificateur sera à ce chapitre d'amener les gens en place à suggérer eux-mêmes les

thèmes et sous-thèmes avec lesquels ils devront parfois vivre plusieurs années.

1.6 Une planification en quatre étapes

Une telle stratégie de mise en valeur doit considérer quatre étapes. Une première étape où on émet des attentes, on identifie les problèmes et on trace les grandes lignes du projet. La deuxième étape devrait servir à présenter et à discuter le cadre de travail proposé par le planificateur. La troisième étape est celle du contrôle dans la poursuite des travaux ainsi que de l'élaboration de la thématique, des buts et objectifs qui en découlent. Une dernière étape doit permettre de déposer le plan aux gestionnaires et à ceux qui l'utiliseront, on devrait aussi pouvoir y effectuer les dernières modifications au besoin. Ces différentes étapes seront analysées dans le chapitre suivant.

Il suffit d'un peu de recul pour se rendre compte qu'en définitive il existe de réels problèmes avec le fonctionnement de certains équipements récréo-touristiques. Par ailleurs, la relation du tourisme avec la santé économique des pays commande une planification plus serrée. Comme les aménagements sont voués à l'utilisation humaine, il est logique de se préoccuper de bien connaître "le client". Les disciplines comme la sociologie et la psychologie nous fournissent certaines informations nous aidant à tracer le portrait de l'utilisateur mais s'avèrent

impuissantes dans notre recherche des besoins humains les plus anciens. Il faut donc recourir à l'éthologie humaine. Cette discipline nous présente l'ancêtre de l'homme avec ses besoins et comportements dans ses rapports avec les milieux naturels. Dans le contexte actuel de retour à la nature, ces connaissances sont précieuses au moment de proposer des activités et aménagements récréo-touristiques.

Nous devons admettre que les méthodes de planification actuelles ont des déficiences. De plus, le client est insuffisamment consulté dans le processus de planification.

Le chapitre suivant est consacré à la présentation de ce processus et à son expérimentation.

CHAPITRE II
LA STRATÉGIE DE PLANIFICATION PRÉCONISÉE

CHAPITRE II

LA STRATÉGIE DE PLANIFICATION PRÉCONISÉE

Ce chapitre est consacré à la présentation de la stratégie de planification que nous préconisons.

Nous aborderons en premier lieu l'évolution de la démarche, pour passer ensuite à son contenu. Nous y verrons les principales étapes pour nous concentrer par après sur le processus. Chaque élément du processus sera commenté et appuyé d'exemples.

2.1 Évolution de la stratégie

Le programme de formation en aménagement et interprétation du patrimoine au Cégep de St-Félicien a servi de véhicule à l'évolution de la stratégie. Depuis dix ans à tous les ans, on y réalise, dans le cadre d'un travail de fin de DEC, des plans de mise en valeur du patrimoine ou de développement récréo-touristique.

Ces travaux d'une durée de six semaines sont réalisés "in situ" par le groupe de finissants encadrés de trois enseignants: un biologiste lequel s'occupe de la partie biophysique; un muséologue

prenant charge de la partie socio-culturelle et un récréologue-aménagiste s'occupant de la partie sensorielle et récréo-touristique.

Cette expertise a été commanditée par plusieurs organismes qui se sont succédés au fil des années. Nous comptons entre autres: une association touristique, des centres d'interprétation, une pourvoirie, des parcs provinciaux, des municipalités etc.

La stratégie s'est raffinée progressivement. Suite à ces années d'expérimentation, elle semble aujourd'hui correspondre aux besoins des commanditaires. En voici les principales étapes:

- inventaire biophysique;
- inventaire socio-culturel;
- inventaire récréo-touristique et sensoriel;
- identification des utilisateurs
- synthèse;
- zones vocationnelles;
- thématique;
- buts et objectifs;
- plans et devis;
- échéancier, coûts;
- scénario de développement.

Cette démarche s'inspire de celle utilisée par le Service canadien des Parcs et par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche au Québec. S'y ajoutent toutefois les aspects sensoriels que nous avons évoqués dans le chapitre antérieur.

2.2 Etape de la planification

La stratégie préconisée couvre trois champs de spécialisation soit: les secteurs biophysique, socio-culturel et récréo-touristique, ce dernier incluant les aspects sensoriels. Même si ces champs sont distincts, il existe un haut niveau d'interrelation entre eux.

Le tableau V décrit les différentes étapes de notre stratégie de planification ainsi que le processus de réalisation.

La première étape concerne la détermination de la problématique. Cette étape se traduit par une rencontre des trois responsables des champs évoqués ci-dessus avec le commanditaire. On y définit le mandat, les responsabilités ainsi que les modalités de réalisation.

TABLEAU V

Processus de la stratégie de planification

ÉTAPES	CHAMPS	BIO-PHYSIQUE	SOCIO-CULTUREL	RÉCRÉO-TOURISTIQUE ET SENSORIEL
DÉTERMINATION D'UN CADRE THÉORIQUE				
1. Étapes				
2. Inventaires				
2.1 <u>Travaux sur le terrain</u>		<ul style="list-style-type: none"> . Climat . Flore . Sol . Drainage . Géomorphologie . Physiographie . Habitat faunique . Lecture du paysage . Points d'intérêts . Autres 	<ul style="list-style-type: none"> . Organisation spatiale . Utilisation du milieu . Adaptation du milieu . Architecture, environnement . Industries et activités économiques . Activités culturelles . Archéologie . Lecture du paysage . Points d'intérêts . Autres 	<ul style="list-style-type: none"> . Inventaire de l'infrastructure . Industrie, agriculture, économie . Equipements récréatifs . Equipements communautaires . Equipements de service à la personne . Communications . Services d'hébergement et de restauration . Sites touristiques (monuments, sites naturels, etc.) . Manifestations culturelles, locales et régionales . Equipement d'accueil (information, etc.) . Inventaire des potentiels pour le plein air . Inventaire sensoriel
2.2 <u>Travaux hors-site</u>		<ul style="list-style-type: none"> . Recherche bibliographique . Rencontre de spécialistes . Autres 	<ul style="list-style-type: none"> . Recherche bibliographique . Rencontre d'informateurs . Recherche iconographique 	<ul style="list-style-type: none"> . Démographie . Identification des clientèles actuelles et potentielles . Recherche bibliographique . Recherche statistique . Etude de besoins des clientèles . Tendances . Attitudes envers les touristes . Niveau des prix . Autres
3. Analyse et rapport de synthèse		<ul style="list-style-type: none"> . Présentation de la méthodologie utilisée . Cadre bio-physique 	<ul style="list-style-type: none"> . Présentation de la méthodologie utilisée . Cadre socio-historique culturel 	<ul style="list-style-type: none"> . Présentation de la méthodologie utilisée . Cadre récréo-touristique . Description des unités

La deuxième étape est consacrée aux inventaires. A cette étape, chaque responsable de champ procède à la cueillette d'informations en prenant soin d'informer ses collègues de ce qui pourrait être susceptible de les intéresser. Ces inventaires sont réalisés hors-site, bibliothèque ou autre et sur le terrain à l'aide de fiches spécifiques (voir exemple à l'annexe I).

La troisième étape est celle de l'analyse et de la synthèse de l'information. Dans le cas d'un plan de mise en valeur, on présente une carte des potentiels pour chaque champ. On obtient cette carte synthétisée en utilisant des grilles d'analyse lesquelles doivent être acceptées par le commanditaire.

On procède aussi à cette étape à l'intégration des potentiels puis au zonage du site à l'étude.

L'intégration des potentiels nécessite aussi des choix. Tous les potentiels ne peuvent être retenus. Cette sélection s'effectue à l'aide d'une grille critériée se fondant sur des variables comme la capacité de support, la représentativité, l'exclusivité, etc. (voir exemple de grille d'analyse à l'annexe II).

Après avoir dressé une carte des potentiels retenus selon chaque champ (bio-physique etc) on cherche à établir les corrélations spatiales entre ces potentiels afin de déterminer des zones cohérentes d'a-

ménagement, de développement et/ou des unités d'interprétation (voir procédure à l'annexe III).

Par la suite on établit les priorités dans la réalisation de l'aménagement et du développement de ces zones ou unités d'interprétation (voir exemple à l'annexe IV).

La quatrième étape est consacrée à la thématique et aux buts et objectifs. Après avoir défini les zones, on établit un thème pour chacune d'entre-elles. rappelons-nous que chaque zone contient des potentiels qui lui sont propres et que la conjonction des potentiels biophysiques, socio-culturels et autres en fait un espace typique et parfois exclusif.

L'exercice consiste à trouver pour chaque zone un thème aussi représentatif que possible (Voir l'annexe V pour formulation de thèmes). Lorsque chaque zone possède son thème, on passe à la formulation du thème unificateur pour l'ensemble du site. Le thème unificateur et les thèmes spécifiques à chaque zone constituent la thématique. Après avoir établi la thématique, mais toujours dans la quatrième étape, on formule les buts et objectifs (un exemple se trouve à l'annexe VI).

Ces buts et objectifs ne sont pas ceux associés à la mission de l'organisation. Ils sont plutôt étroitement liés à la mise en valeur

des potentiels du site: capacité de support, conservation, utilisateurs, etc.

Cette étape de la thématique et des objectifs est la plus importante du processus de planification, elle doit donc se dérouler en présence de tous les intervenants.

Les étapes suivantes, telles: la planification de l'aménagement, la faisabilité, l'implantation, l'échéancier appartiennent à la phase des propositions et à leurs modalités de réalisation. Nous ne verrons pas en détail cette portion du plan laquelle est souvent la plus fastidieuse du projet, nous suggérons plutôt de regarder concrètement le plan réalisé à Tadoussac au printemps 91, pour le compte du Parc du Saguenay (ce plan est présenté au chapitre suivant).

CHAPITRE III
ESSAI DE LA STRATÉGIE DE PLANIFICATION PRÉCONISÉE

CHAPITRE III

ESSAI DE LA STRATÉGIE DE PLANIFICATION PRÉCONISÉE

Ce chapitre présente l'essai de la stratégie préconisée en deux endroits et circonstances différents. Nous débuterons par un plan d'interprétation réalisé à Tadoussac. Le commanditaire était le Parc provincial du Saguenay¹.

Le deuxième essai a été réalisé dans un contexte différent du Québec, soit en France, pour un parc régional, la réserve ornithologique de Oye-Plage au Pas-de-Calais.

Nous effectuerons la présentation du premier cas en insistant sur les détails méthodologiques, tels les outils, les cartes et tableaux ayant servi à la réalisation du projet. Quant au plan réalisé à Oye-Plage, comme la stratégie suivie était semblable à celle du cas antérieur, sauf pour la dimension de l'équipe, nous nous attarderons davantage au contexte et aux difficultés d'intégration des champs, soit les sciences naturelles, le socio-culturel, le récréo-tourisme et le sensoriel.

¹ Ce plan d'interprétation a été réalisé au printemps 1991 par l'équipe de finissants au DEC en interprétation du patrimoine du Cégep de St-Félicien sous la supervision de trois enseignants. Le travail a duré six semaines.

3.1 Le plan d'interprétation de Tadoussac

Le mandat de l'équipe était la réalisation d'un plan d'interprétation du patrimoine pour le secteur de Tadoussac en tenant compte des autres intervenants soit: le Groupe de recherche et d'éducation sur le milieu marin (GREMM), la Société Linéenne, les autres bateliers et le projet du Parc Marin, entente fédérale-provinciale.

Comme le Parc du Saguenay est propriétaire de plusieurs sites dans le village de Tadoussac, il nous a fallu tenir compte de toutes les possibilités pour l'ensemble du territoire de la municipalité (voir figures 1 et 2).

Notre mandat plus précis était de fournir une thématique pour le territoire de Tadoussac et des propositions d'activités et d'aménagement associés à la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel.

3.1.1 Les potentiels d'interprétation

On obtient les potentiels d'interprétation en procédant par des inventaires systématiques du milieu à l'étude. Les données recueillies sont recensées et cartographiées. Nous avons effectué à Tadoussac les inventaires dans l'ordre suivant: biophysique, socio-culturel, sensoriel et récréo-touristique. Des synthèses pour chacun de ces champs

ont été réalisés en prenant garde de conserver le plus important pour fin de mise en valeur.

3.1.1.1 Le potentiel biophysique

Afin de spécifier et de déterminer les sites à forts potentiels, notre démarche nous a mené à la division du territoire à l'étude en trois (3) zones provisoires. Nous avons ainsi les secteurs du village, des terrasses et de la Grande Anse.

La zone du village s'étend du ruisseau de l'Anse à la Barque jusqu'à la Pointe de l'Islet avec une brève incursion sur la plage de la Baie de Tadoussac (figure 2). Commençant à la Pointe Rouge, la zone des terrasses se rend jusqu'à la rivière du Moulin à Baude. Enfin, la zone de la Grande Anse débute au niveau de la rivière du Moulin à Baude, grimpe au nord-est jusqu'au ruisseau de la Grande Anse et redescend vers le sud-est jusqu'au fleuve, soit vis-à-vis de la pointe de la Grande Anse.

Zone du village (figure 3)

À partir des rives du lac de l'Anse à l'Eau, il est facile d'observer le castor et ses signes de présence tels des barrages et des

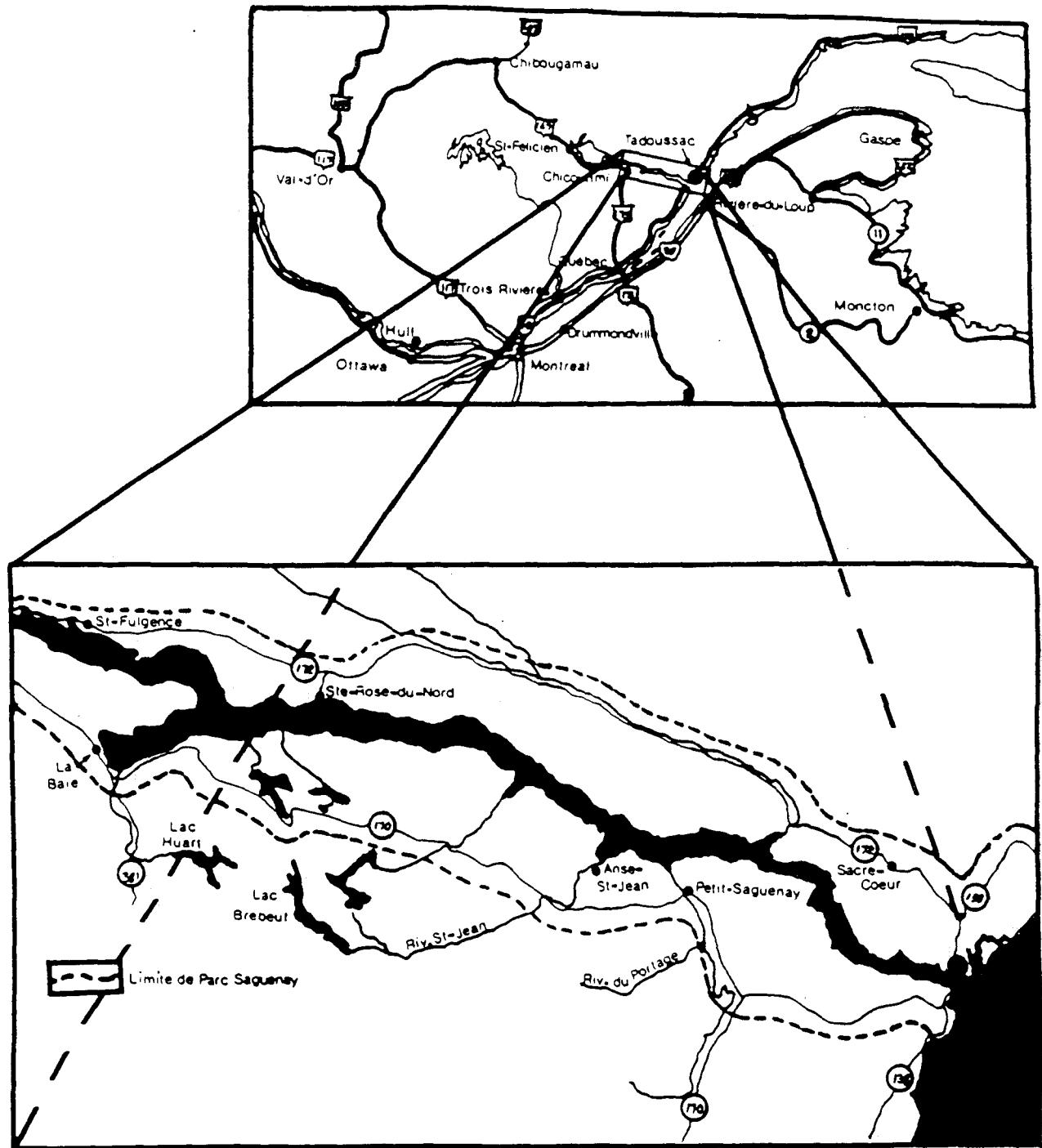


Figure 1 : Carte de localisation du secteur à l'étude

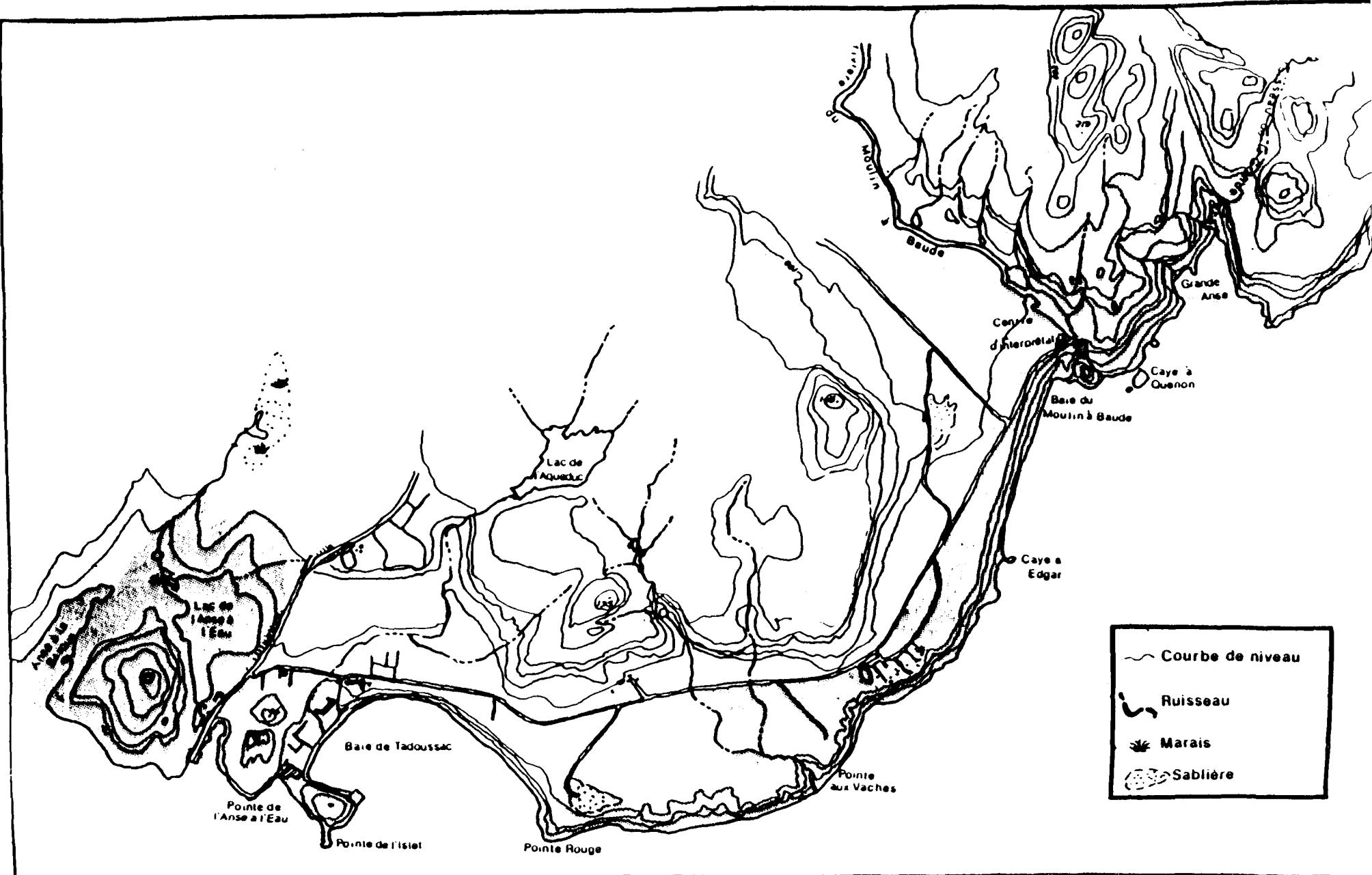


Figure 2: Description du secteur Tadoussac

huttes. Le site est également propice pour l'observation de quelques espèces aviaires. Le ruisseau sur la rive nord-est du lac contient de belles cascades entourées d'une abondante végétation. Quelques grottes originant de l'exploitation d'une veine de calcite sont de plus présentes le long de ce ruisseau.

La colline de l'Anse à la Barque est très importante du point de vue interprétatif. En effet de la base au sommet il est possible d'observer une succession altitudinale de la végétation, ainsi que la présence de petits mammifères et d'oiseaux rapaces. Le sommet est tout aussi intéressant pour le panorama qu'il offre sur le fjord du Saguenay et pour les mammifères marins qui vivent à proximité dont le béluga. Une partie de ce sommet fut récemment ravagée par un incendie provoqué par la foudre rendant possible l'interprétation de ce phénomène naturel.

Du sommet de la colline de l'Anse à l'Eau, il existe un panorama intéressant sur le fjord et sa rencontre avec les eaux du fleuve. La végétation y est particulière parce que soumise à l'action continue du vent.

En parcourant la Pointe de l'Islet, une variété impressionnante de plantes typiques du bord de mer, des champs et de la forêt s'offre au regard. Du point de vue médicinal et culinaire le site permet de développer un fort potentiel d'interprétation.

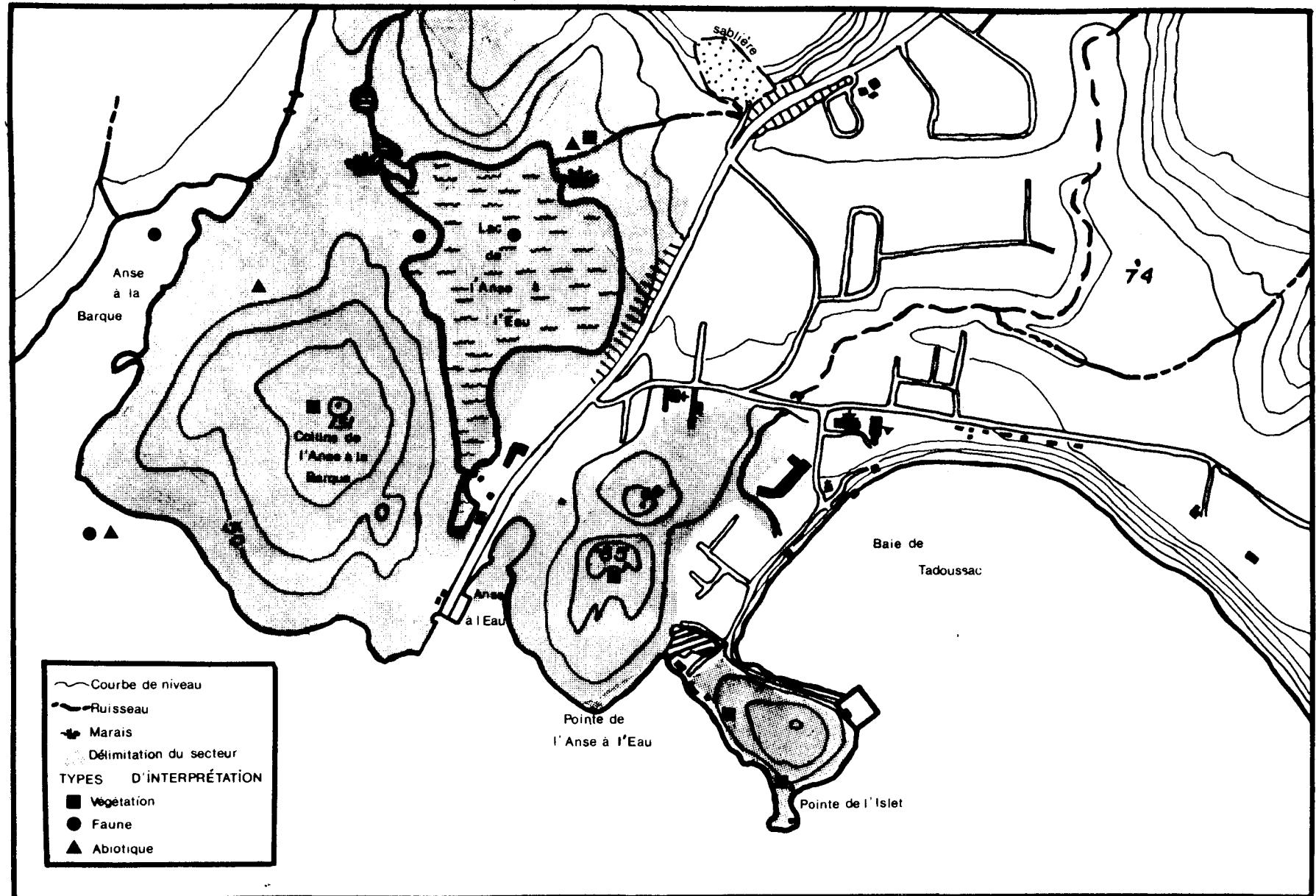


Figure 3: Potentiel biotique et abiotique du secteur du village

Zone des terrasses (figure 4)

Située à la sortie de la Baie de Tadoussac, la Pointe Rouge est un site à fort potentiel. La vue de l'ensemble du paysage offerte sur cette pointe est intéressante pour l'interprétation de plusieurs phénomènes. On peut notamment y observer la faune marine (oiseaux et mammifères), ainsi que la structure et la nature des roches en place. Les effets de l'érosion par l'eau sur ces roches y sont aussi remarquables.

La Pointe aux Vaches témoigne des événements qui bouleversent et remanient constamment le paysage de la région. En cet endroit, des cicatrices de glissements de terrain sont visibles, creusant ainsi la terrasse et transformant la batture. Avec la vue sur le fleuve, l'endroit devient propice pour observer la faune marine (oiseaux et mammifères).

Pour bien voir le phénomène des grandes marées présentes dans la région, il suffit de descendre vers la Caye à Edgard. De cet endroit apparaît bien le grand estran de la baie du Moulin à Baude. La flore marine y est riche ainsi que la faune avienne qui s'y rattache. Le cordon littoral est un lieu de prédilection pour la marche et l'observation des animaux de l'estran. Il est aussi facile d'avoir une vue d'ensemble sur la plus grande partie dénudée de la terrasse inférieure. La vue offerte est splendide.



Figure4: Potentiel biotique et abiotique du secteur des terrasses

Le site de la terrasse supérieure offre peu de potentiel. La rencontre de la végétation et du sable comme substrat crée tout de même quelques phénomènes intéressants. Ainsi, il est possible d'observer sur les flancs de la terrasse quelques bouleaux à papier et peupliers bau-miers rabougris dont les racines sont maintenues à découvert par l'action du vent. La densité de la végétation sur le sommet de la terrasse supérieure offre un bon support pour une foule de mammifères dont il est facile d'observer les signes de présence.

Zone de la Grande Anse (figure 5)

C'est dans cette zone que l'on retrouve la rivière du Moulin à Baude. Quelques dizaines de mètres avant de tomber dans le fleuve, la rivière s'engouffre dans un profond canyon et débouche en une cascade. Le panorama animé est visible en trois (3) endroits sur la rive est du cours d'eau. C'est un point fort par sa proximité du centre d'interprétation et sa facilité d'accès.

Le cours de la rivière du Moulin à Baude, conduit sur la Caye à Quenon. De là, on peut observer les cascades de la rivière qui se jette dans le fleuve et le delta qui en résulte. Le site de la Caye à Quenon permet l'observation de quelques cuvettes de marée. C'est également ce site, combiné à celui de la Grande Anse, qui offre le meilleur potentiel à l'intérieur du parc pour l'observation de l'avifaune marine.

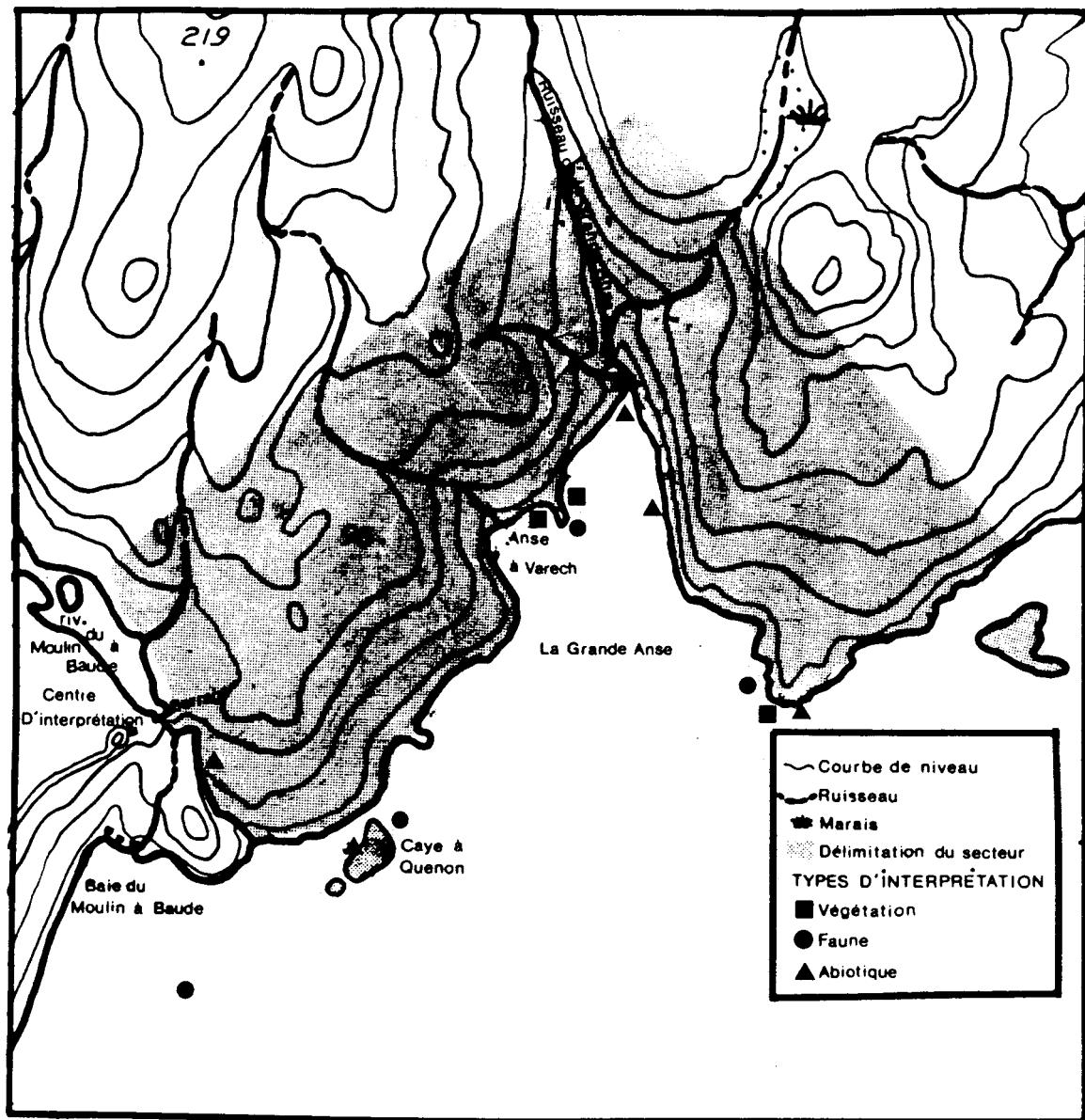


Figure 5 : Potentiel biotique et abiotique du secteur de la Grande Anse

C'est en longeant le littoral de la Grande Anse que les amateurs de plein air découvrent un site très influencé par les marées. Cet endroit offre un estran riche en algues marines variées. Le panorama y est aussi agréable car du côté est de l'Anse, on remarque la présence d'une falaise abrupte colonisée par des pins rouges et des pins gris. Au nord, on y voit un petit cours d'eau vive, c'est le ruisseau de la Grande Anse.

Du côté sud-ouest de la Grande Anse, sur le chemin du retour vers le centre d'interprétation, se trouve une colline qui surplombe la rivière du Moulin à Baude. Le principal attrait de cette colline est la vue panoramique impressionnante qu'il est possible d'avoir au sommet de celle-ci. En effet, on observe aisément la vallée de la rivière du Moulin à Baude, les deux (2) terrasses, le fleuve St-Laurent et ses rives, le cordon littoral et son estran, les cayes ainsi que les collines de la région.

3.1.1.2 Potentiel socio-culturel

L'inventaire socio-culturel du secteur Tadoussac (figure 6) fut réalisé selon une étude détaillée des patrimoines archéologique, architectural, ethnologique, historique et industriel. Une liste des éléments retenus ainsi qu'un résumé des événements marquant l'histoire

de Tadoussac sont contenus dans un document complémentaire disponible au Parc du Saguenay.

Parmi les sites culturels maintenant sous la responsabilité du Parc du Saguenay, nous retrouvons seize sites préhistoriques à potentiel archéologique. Ils se retrouvent à la ferme Molson, à la Pointe Rouge, sur les terrasses supérieure et inférieure, sur les rochers du Saguenay et sur le littoral. Ils témoignent de l'occupation amérindienne à partir de 2000 ans avant la venue de Jacques Cartier en 1535.

Le Parc du Saguenay a aussi sous sa juridiction quelques sites archéologiques de la période historique. L'ancien hameau du Moulin à Baude, avec ses maisons, ses nombreux bâtiments de ferme et ses ateliers, s'étendait sur la terrasse inférieure de part et d'autre de la route qui conduit actuellement à la maison Brisson. Trois moulins ainsi que la centrale hydroélectrique et son barrage sont aussi situés dans le secteur de la maison Brisson. Au fond de la Grande Anse, on peut admirer les vestiges de trois fours à chaux datant du siècle dernier et qui ont fonctionné jusqu'en 1945. La ferme Molson, quant à elle, est très représentative du monde agricole de la région. C'est la dernière ferme encore en activité à Tadoussac.

Une centrale hydroélectrique, aujourd'hui convertie en chalet, représente bien les petites centrales du début du siècle avant l'avènement d'Hydro-Québec.

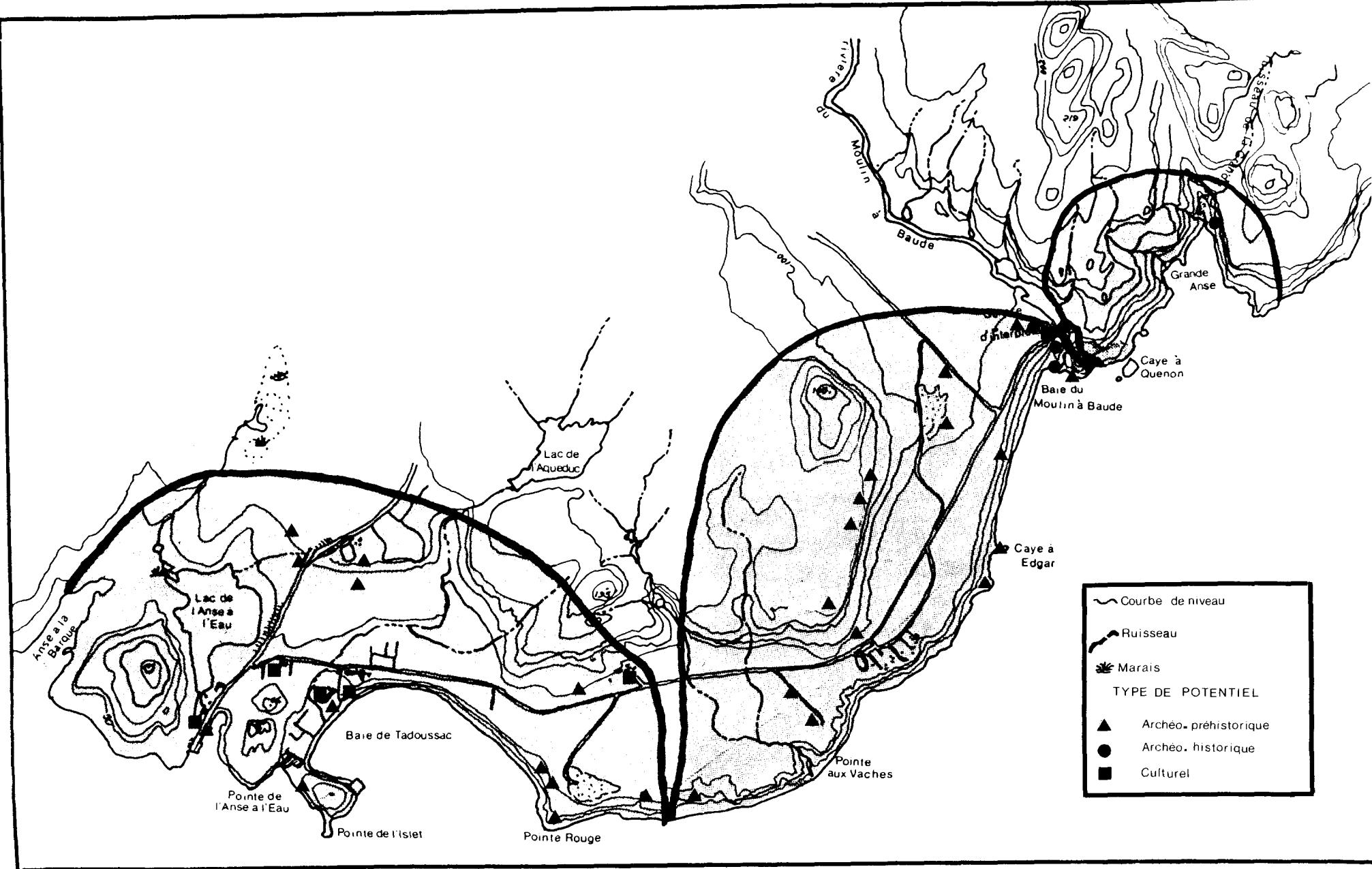


Figure 6: Potentiel socio-culturel du secteur Tadoussac

Le bâtiment de la pisciculture offre un fort potentiel tant au plan architectural qu'au point de vue de l'interprétation de l'élevage des saumons et de la pêche à la fascine.

Tous ces endroits sont importants parce qu'ils constituent des témoins de l'histoire de Tadoussac.

Voici quelques événements qui se sont déroulés dans le secteur de Tadoussac et ses terrasses:

Diverses tribus amérindiennes, notamment les Iroquois et les Montagnais, établissaient leurs campements d'été sur la terrasse supérieure et y effectuaient de nombreux échanges commerciaux. Les pêcheurs et baleiniers basques ont aussi fréquenté la côte de Tadoussac durant tout le XV^e siècle. La Baie du Moulin à Baude a servi de havre et de débarcadère pour les navires français transportant en Nouvelle-France, les Cartier, Champlain, Madame de la Peltrie, Mère Marie de l'Incarnation et tant d'autres.

Le premier traité en Amérique du Nord entre Européens et Amérindiens fut signé à Tadoussac par Champlain. Pierre Chauvin y construisit la première maison en Amérique du Nord en 1599. Tadoussac servira de poste de traite jusqu'en 1859. Vers 1680, environ 3000 Amérindiens s'y rassemblaient chaque année pour faire la traite des

fourrures; c'était presque autant que toute la population de la colonie française d'alors!

Tadoussac connaît aussi son ère industrielle. En 1837 William Price ouvre des chantiers dans le secteur du Moulin à Baude avec droit de coupe pour soixante mille pins. À cet endroit, Thomas Simard ouvre une scierie en 1845 qu'il vend à William Price cinq ans plus tard. Ce dernier installe un moulin à farine dans le même bâtiment en 1870 pour desservir le hameau du Moulin à Baude. En 1915, monsieur Brisson y opère un moulin à scie qui sera actionné plus tard par un moteur diésel. Vers 1940, il abandonne ce moulin et il en construit un autre derrière sa maison. À titre d'exploitant minier, Jude Tremblay exploite de 1897 à 1945 trois fours à chaux dans la Grande Anse où se trouve une importante veine de calcite.

Vers 1864, Tadoussac amorce sa vocation touristique avec la construction de l'Hôtel Tadoussac et de quelques maisons de villégiature.

Le hameau du Moulin à Baude est abandonné vers 1900 à cause de la désertification des terres agricoles. À cette même époque, vingt-deux familles de pêcheurs amérindiens sont expulsées de la Pointe de l'Islet.

En conclusion de cet inventaire socio-culturel, il faut mentionner que de nombreux sites culturels à fort potentiel d'interprétation ne sont pas actuellement sous la responsabilité du Parc du Saguenay. Mentionnons, entre autres, La maison du musée Chavin, la chapelle des Indiens, l'Hôtel Tadoussac et l'église anglicane. Le circuit patrimonial de Tadoussac, quant à lui, est dû à une initiative de son comité culturel.

3.1.1.3 Potentiel sensoriel

Comme nous l'avons établi dans le premier chapitre, il est important d'inclure dans un processus de planification de l'interprétation d'un espace naturel, un inventaire sensoriel dans le but d'identifier les sites à fort potentiel sensitif. Il est nécessaire de parcourir le secteur à l'étude afin de dépister les sites riches en ce domaine. Pour procéder, nous utiliserons la grille d'analyse des potentiels présentée au chapitre antérieur. Comme nous l'avons vu, cette grille contient divers critères d'évaluation de l'intérêt sensoriel, entre autres la vue panoramique, l'environnement animé, les senteurs positives, la température ambiante, les sons positifs, etc.

Tous les secteurs de Tadoussac furent inventoriés au point de vue visuel, olfactif, auditif, tactile et gustatif (figure 7). Tous les sites retenus par les inventaires biophysique et socio-culturel contien-

uent un riche potentiel au niveau visuel. C'est pourquoi ce potentiel visuel ne sera pas répété dans l'énumération des sites, sauf pour quelques exceptions.

Les sites à fort potentiel

Dans le secteur de la Grande Anse, la Pointe de l'Anse à Varech est surprenante autant du point de vue auditif qu'olfactif. Les varechs envahissants dégagent une senteur marine forte et les collines escarpées provoquent lorsqu'il y a du bruit, un phénomène d'écho assez surprenant. La Caye à Quenon a aussi une odeur particulière et on y entend le bruit fracassant de la chute de la rivière du Moulin à Baude. Encore dans ce secteur, la chute et le canyon de la rivière du Moulin à Baude sont remarquables au niveau auditif et tactile. Le bruit de la cascade y est très fort et on peut en ressentir les embruns lorsqu'on est assez près de celle-ci. La colline surplombant la rivière du Moulin à Baude offre un panorama extraordinaire sur les deux terrasses ainsi que sur le fleuve.

Dans le secteur des Terrasses, aucun site n'a été retenu, les potentiels sensoriels y étant généralement trop faibles.

Transportons-nous dans le secteur du village. Sur le sommet de la Pointe Rouge, nous observons une superbe vue sur l'ensemble du

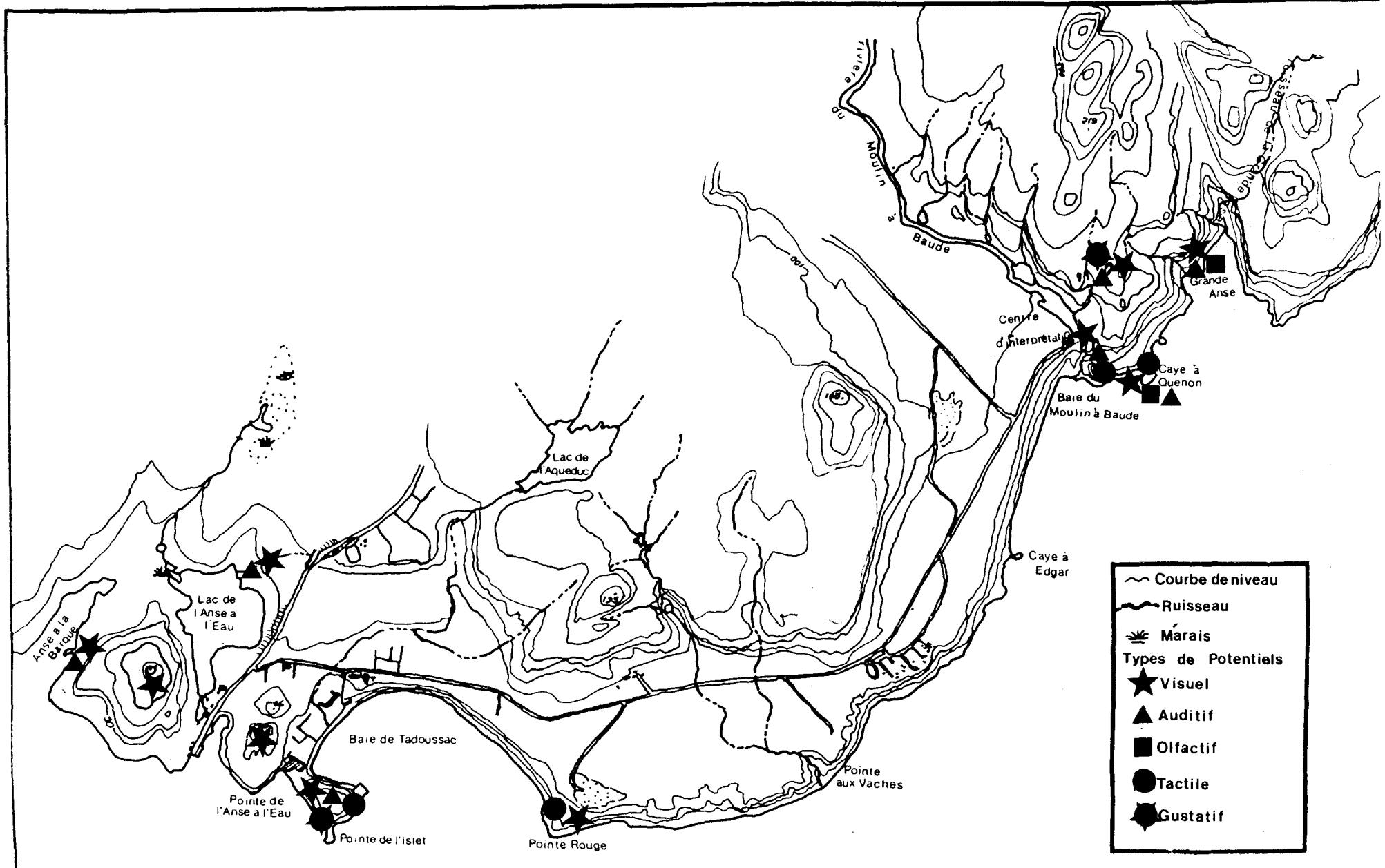


Figure 7: Potentiel sensoriel du secteur Tadoussac

village. Au bas, on y retrouve des espaces agréables, c'est-à-dire à l'abri du vent et avec un ensoleillement propice. La couleur rougeâtre de la roche effritée par le gel et le dégel offre aussi un bon potentiel visuel. La Pointe de l'Islet se caractérise par son mélange de plantes maritimes et forestières. Au niveau gustatif, plusieurs d'entre elles sont comestibles, telles la livèche écossaise (persil de mer) et la gesse marine (pois de mer). La colline de l'Anse à l'Eau et celle de l'Anse à la Barque sont des points de vue très saillants pour observer la rencontre du fleuve et du fjord. La côte est de l'Anse à la Barque nous fait bien voir l'encaissement du fjord. Finalement, la cascade du lac de l'Anse à l'Eau a un fort potentiel visuel grâce à sa structure de cascade en escalier et à l'environnement qui l'entoure.

3.1.1.4 L'analyse récréo-touristique

Comme le concept de récréo-tourisme propose que les activités ou équipements profitent autant aux usagers locaux qu'aux touristes et que le secteur de Tadoussac est un lieu à vocation touristique déjà bien établi, un inventaire des infrastructures touristiques existantes s'avérait nécessaire.

Tous les équipements ont donc été répertoriés, à l'exception de ceux reliés au patrimoine et à son interprétation.

Par rapport à sa population résidante, l'infrastructure de Tadoussac semble hyperdéveloppée. Les fonctions de restauration, d'hébergement et de transport y sont proportionnellement très importantes et elles sont à la base même de l'économie locale.

Afin d'avoir une vision d'ensemble du récréo-tourisme à Tadoussac, un sondage a été effectué auprès des entreprises touristiques locales.

Plusieurs constats peuvent être faits à partir de l'analyse des résultats de ce sondage et méritent d'être mentionnés ici. Actuellement, le Parc du Saguenay a peu de retombées économiques sur le site de Tadoussac. Ce sont les excursions aux baleines qui mobilisent les touristes. Ces derniers sont quelquefois déçus par le manque de renseignements fournis et le peu d'activités proposées en début et hors saison touristique. Ainsi malgré l'abondance d'infrastructures, il y a peu d'activités proposées après dix-neuf heures en saison estivale à l'exception des bars, du Café du Fjord et du théâtre d'été. L'hiver, l'auberge de jeunesse draine un tourisme d'europeens (deux-mille personnes l'hiver dernier), ce qui permet à quelques commerces de survivre pendant cette période. Il faudrait donc développer certaines activités hivernales tout en créant de nouvelles activités de plein air, sport et loisirs, pendant les beaux jours. Il est à noter qu'une partie non négligeable des commerçants refusent cependant un plus grand développement du village par peur de dénaturer Tadoussac et son ambiance.

Tadoussac jouit actuellement d'une bonne réputation au niveau du récréo-tourisme. Les interventions proposées dans ce plan d'interprétation offriront un épanouissement encore plus grand à cette fonction tout en privilégiant un tourisme culturel de qualité.

Situé à la sortie de Charlevoix, et à la porte d'entrée de la région touristique de Manicouagan, Tadoussac est un des lieux de villégiature et de tourisme les plus recherchés au Québec et ce depuis plus d'un siècle. L'an dernier, Tadoussac accueillait plus de cent-mille visiteurs et la tendance est à la hausse.

Ces touristes proviennent en grande partie des régions de Montréal, de Québec et de la Montérégie. Il faut noter cependant que dans une grande proportion, soit près de 30%, la clientèle touristique vient d'Europe et notamment de France.

À Tadoussac, la grande saison touristique s'étend du début de juin jusqu'au début d'octobre. Il faut mentionner toutefois que les européens sont de plus en plus attirés par des activités hivernales puisqu'environ quatre-mille d'entre eux ont séjourné à Tadoussac en dehors de la saison touristique estivale.

La durée du séjour se situe entre deux et trois nuitées pour près de 55% des visiteurs.

TABLEAU VI
Nombre de nuitées passées à Tadoussac

1 nuitée	14,5 %
2 nuitées	34,4 %
3 nuitées	20,4 %
4 nuitées	9,9 %
5 à 9 nuitées	1,4 %
10 à 14 nuitées	1,4 %
15 à 30 nuitées	5,4 %

Source: MLCP, 1986

Dans le secteur Tadoussac, les statistiques démontrent également que la grande majorité des touristes, soit 65%, sont des couples ou des groupes d'adultes voyageant sans enfant. Par contre, ceux qui séjournent en famille ou avec des enfants ne composent que 13,6% de la clientèle totale du secteur.

TABLEAU VII
Statut des visiteurs dans le secteur de Tadoussac

Familles	11,8 %
Couples	44,2 %
Groupes d'adultes sans enfant	21,3 %
Groupes d'adultes avec enfants	1,8 %
Groupes organisés	3,2 %
Personnes seules	17,1 %
Autres	0,7 %

Source: MLCP, 1986

De plus, les statistiques démontrent que 54,7 % des touristes dans le secteur Tadoussac appartiennent au groupe d'âge des 25-45 ans.

TABLEAU VIII
Groupes d'âge des clientèles à Tadoussac

Âge 15-19 ans	4,7 %
Âge 20-24 ans	17,9 %
Âge 25-34 ans	33,7 %
Âge 35-44 ans	20,6 %
Âge 45-54 ans	12,0 %
Âge 55-64 ans	8,4 %
Âge 65 ans et +	2,7 %

Source: MLCP, 1986

Les activités offertes à Tadoussac qui attirent le plus grand nombre de visiteurs sont en premier lieu les excursions aux baleines. Viennent ensuite les excursions sur le Saguenay, la voile, les randonnées à cheval et à pied. Nous n'avons pas de statistiques sur les excursions aux baleines, toutefois, un article récent du magazine L'ACTUALITÉ (Choquette 91) estime que soixante-quinze mille touristes se sont adonnés à cette activité en 1990. Pour les autres activités, les enquêtes démontrent que 21,3 % des touristes sont intéressés par les excursions sur le Saguenay, 17,5 % pour la voile, 14,5% par la randonnée équestre et autant par la randonnée pédestre.

Le temps requis pour pratiquer ces différentes activités s'étale habituellement d'une demi-journée à une journée entière. Les principales activités qui prennent une journée sont le canotage, la voi-

le et les excursions sur le Saguenay. Celles qui occupent généralement une demi-journée sont les randonnées à cheval, à pied et en vélo.

TABLEAU IX
Activités pratiquées et temps requis

	%	demi-journée	journée
Randonnée à pied	14,5	59,6	40,4
Randonnée à cheval	14,5	62,6	37,4
Randonnée en canot	12,3	36,7	63,3
Randonnée en vélo	10,0	59,6	40,4
Bateau à voile	17,9	44,0	56,0
Pêche à la truite	9,0	52,6	47,4
Excursion sur le Saguenay	21,3	43,9	56,1
Total	100,00	50,6	49,4

Source, MLCP, 1986

Un intérêt marqué pour la pratique de certaines activités semble être ressenti par les touristes. On estime qu'environ 20% de la population n'ayant jamais pratiqué des activités telle la randonnée à pied, à cheval ainsi que la voile, serait intéressé à le faire. Il ne faut pas cependant se baser sur un seul type de clientèle pour suggérer des propositions. Ainsi la venue en plus grand nombre des familles dans le secteur peut motiver un plus grand intérêt pour des activités telles que le canot, la voile et l'équitation.

En conclusion de l'étude des clientèles potentielles du secteur Tadoussac, il est maintenant possible de déterminer certaines clientèles cibles pour les activités d'interprétation. Étant donné que

le village de Tadoussac a, semble-t-il, toujours gardé le même type de clientèles, celles des couples et des touristes sans enfants, c'est cette clientèle qu'il faut viser en premier lieu.

Ensuite, grâce à des campagnes publicitaires bien orchestrées, il devrait être possible d'attirer de plus en plus à Tadoussac les clientèles familiales et scolaires, toujours très réceptives pour participer à des activités d'interprétation. Bien entendu, de nouveaux programmes devraient être développés pour attirer les clientèles scolaires, des activités de découverte du milieu qui s'intègrent aux programmes scolaires. Le secteur des terrasses offre de bons potentiels à ce niveau. La clientèle scolaire visée pourrait inclure celle de l'agglomération de Chicoutimi-Jonquière. Pour les clientèles familiales, il faudra augmenter la capacité de camping dans le secteur Tadoussac et favoriser par différents moyens l'hébergement à prix modique. Pour cette clientèle surtout, il sera impérieux de bien faire connaître les différentes possibilités de loisirs familiaux à Tadoussac.

3.1.2 Les unités d'interprétation

Les unités d'interprétation sont avant tout des portions des zones où l'on retrouve une concentration de sites à fort potentiel, tous reliés par un même fil conducteur, par un même thème. Il est important de retenir que chaque site peut contenir divers types de potentiels.

Afin de permettre une localisation plus facile de chacun de ces sites, tous furent numérotés (figure 9).

Pour analyser les potentiels et déterminer les unités d'interprétation du secteur Tadoussac, la technique des acétates superposées fut utilisée. Ainsi, par le regroupement et la synthèse des divers potentiels d'ordre biophysique, socio-culturel, récréo-touristique et sensoriel que permet cette technique, trois unités distinctes furent dégagées: La Grande Anse, Les Terrasses et Le Village (figure 8).

3.1.2.1 DESCRIPTION DES UNITÉS:

a) **Unité de la Grande Anse:**

De caractère sauvage, cette unité offre une unicité de paysage par son relief accidenté, granitique et recouvert par la forêt. L'influence même du fleuve y est incontestable, les grandes marées emplissant tous les jours la Grande Anse (site 1.1). Sauf en ce qui a trait aux fours à chaux, l'unité est pauvre du point de vue historique et archéologique. De la caye à Quenon (site 1.2), l'importance minérale est évidente et elle est renforcée par la vue de la chute de la rivière du Moulin à Baude (le site 1.3). C'est du sommet de la colline surplombant la rivière (site 1.4), que l'on découvre dans son entité, le caractère bien forestier de cette unité d'interprétation.

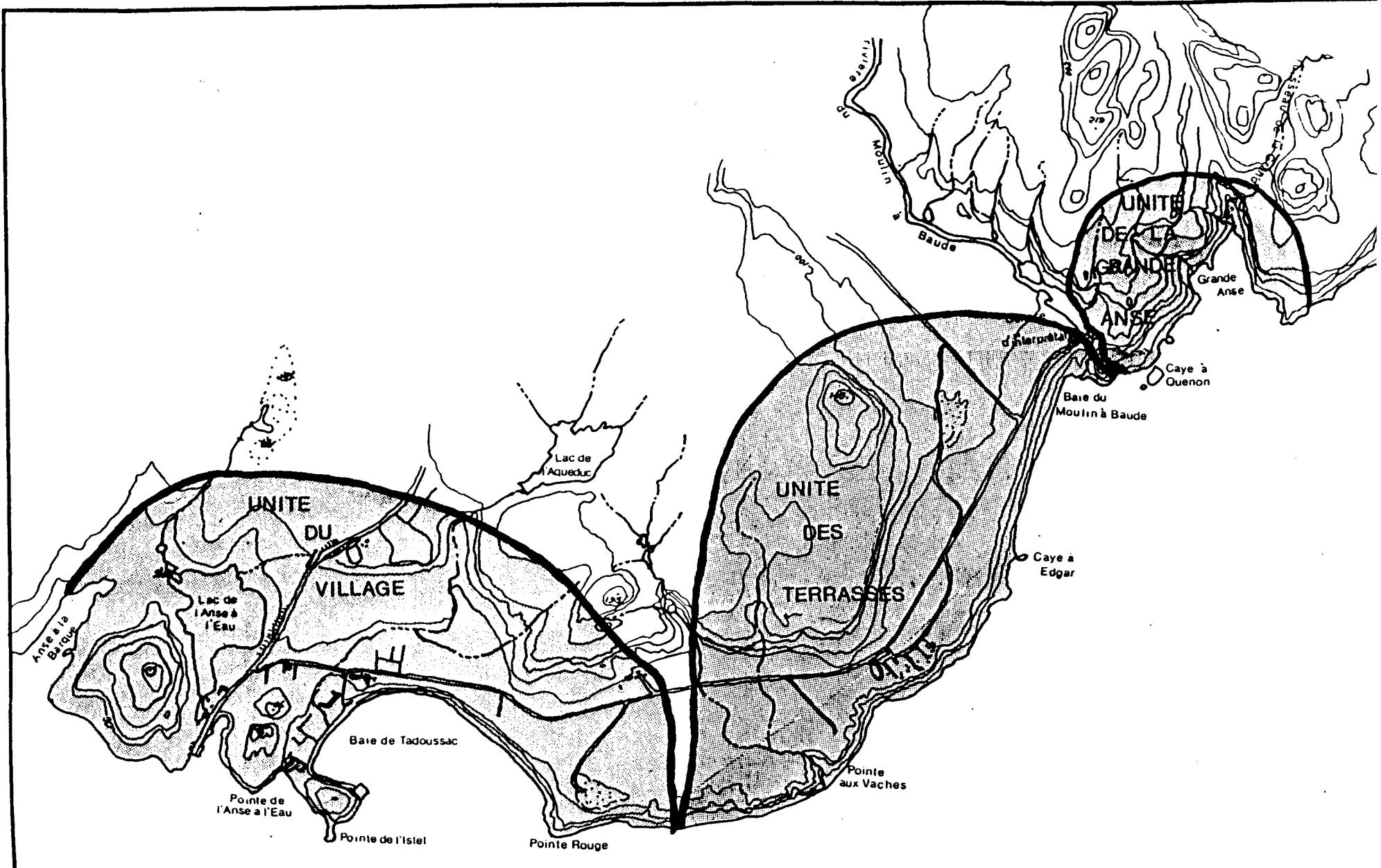


Figure 8: Localisation des unités d'interprétation

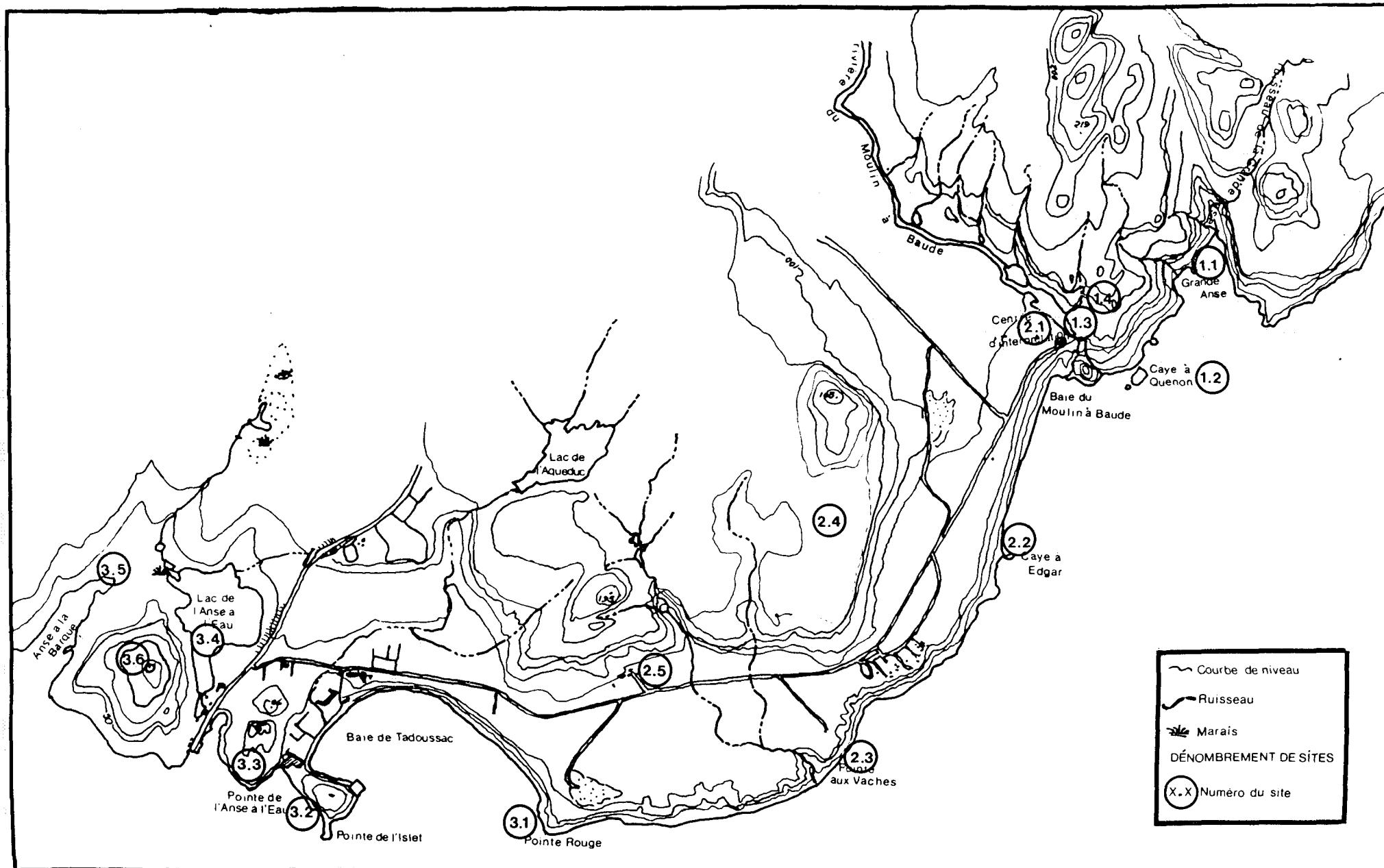


Figure 9: Localisation des sites d'interprétation

b) **Unités des Terrasses:**

Presque exclusivement composée de plateaux de sable, l'un des rares points rocheux étant la caye à Edgar (site 2.1), cette unité démontre bien l'unicité du secteur. Glissements de terrain à la Pointe aux Vaches site (2.3), et végétation particulière au sommet des terrasses site (2.4), voilà une diversité d'éléments intéressants pour un milieu quasi-homogène. À première vue désertique et abandonnée, l'unité des terrasses est pourtant très riche en histoire. De nombreux vestiges historiques et préhistoriques sont en effet visibles sur plusieurs sites: la maison Brisson (site 2.1), la Caye à Edgar (site 2.2) et la ferme Molson (site 2.5), dernier site agricole encore en activité.

c) **Unité du Village:**

Lieu de rencontres historiques à la colline de l'Anse à l'Eau (site 3.3), et de l'activité humaine et naturelle à l'Anse à la Barque (site 3.5), l'unicité du village repose sur son caractère vivant. La rencontre des eaux du fjord et du fleuve, visible du sommet de la colline de l'Anse à la Barque (site 3.6), une vie aquatique dynamique au lac de l'Anse à l'Eau (site 3.4), et un point de rencontre tangible entre le fleuve, le Saguenay et la terre à la Pointe de l'Islet (site 3.2), témoignent du bouillonnement d'activités que porte l'unité. Enfin classée comme unité commerciale, les installations hôtelières de cette exploitation sont bien visibles de la Pointe Rouge (le site 3.1).

Le tableau X illustre les caractéristiques des unités d'interprétation l'une par rapport à l'autre et pour l'ensemble des zones à l'étude. C'est à l'aide de ces caractéristiques qu'il est possible de suggérer une thématique pour chaque unité et pour tout le secteur Tadoussac.

TABLEAU X
Caractéristiques des unités d'interprétation

Unité	Caractéristiques communes	Caractéristiques spécifiques
La Grande Anse	<ul style="list-style-type: none"> • vue sur le fleuve • littoral découpé • végétation: pins et bouleaux • couleur bleue 	<ul style="list-style-type: none"> • milieu sauvage • exploitation minière • ruisseau vers le fleuve • couleur verte
Les Terrasses	<ul style="list-style-type: none"> • vue sur le fleuve • littoral découpé • végétation: pins et bouleaux • couleur bleue 	<ul style="list-style-type: none"> • milieu abandonné(terrasses) • exploitation agricole • rivière vers le fleuve • couleur jaune
Le Village	<ul style="list-style-type: none"> • vue sur le fleuve • littoral découpé • végétation: pins et bouleaux • couleur bleue 	<ul style="list-style-type: none"> • milieu vivant (village) • exploitation touristique • Saguenay vers le fleuve • couleur rouge

3.1.3 But et objectifs du plan d'interprétation

Le but de l'étude est de mettre en valeur le milieu naturel, culturel et social du secteur Tadoussac et le rendre accessible aux visiteurs en mettant l'accent sur le littoral, sa protection et son interprétation. Ce but donne lieu à l'identification de certains objectifs tels:

- 1) Créer, par un concept global d'interprétation, un nouveau pôle d'attraction touristique dans le secteur des terrasses, complétant ce qui est déjà offert au village.
- 2) Susciter l'intérêt des visiteurs à la découverte du secteur Tadoussac en leur proposant un réseau de sentiers bien établis, guidés ou non, leur permettant l'accès à ce territoire.
- 3) Développer chez le visiteur des attitudes positives et des comportements nouveaux face au milieu intertidal.
- 4) Conscientiser les visiteurs et la population locale à la vulnérabilité du secteur des terrasses et proposer des alternatives à certaines pratiques actuelles .
- 5) Favoriser la coopération de divers intervenants locaux pour offrir des services de qualité dans le secteur à l'étude et ainsi améliorer l'image du Parc du Saguenay auprès de la population locale (centre équestre, ferme Molson, Maison Clauphi, etc.).
- 6) Rentabiliser les équipements déjà existants ou en construction et en améliorer les contenus (centre d'accueil, stationnement, etc.).

3.1.4 La thématique

La thématique est en quelque sorte la pierre angulaire du plan d'interprétation. Elle est constituée à partir de la synthèse des potentiels bio-physiques, socio-culturels etc. Elle est présentée sous forme de mots-clés ou idées originales lesquels deviendront ensuite la base des aménagements et activités (Tableau XI).

3.1.4.1 Thème général: Rencontre entre fleuve et fjord

Le secteur de Tadoussac se situe à la croisée du fleuve Saint-Laurent et du fjord du Saguenay. Ce carrefour a été de tout temps un lieu de rencontres multiples:

- 1) . rencontre d'eau douce et d'eau salée
- 2) . rencontre entre tribus montagnaises et iroquoises;
- 3) . rencontre entre Montagnais et Basques;
- 4) . rencontre entre Montagnais et Français;
- 5) . rencontre entre Français et Anglais;
- 6) . rencontre depuis plus d'un siècle entre touristes et villégiateurs à la recherche d'un milieu exceptionnel;
- 7) . rencontre entre villégiateurs et Tadoussiens.

TABLEAU XI

La thématique

Thème secteur Tadoussac: Rencontres entre fleuve et fjord			
Unités d'interprétation	La Grande Anse "Le littoral, cordon de vie"	Les Terrasses "Sablier de cultures"	Le Village "Toujours au poste"
Sites	La Grande Anse "Surprises au littoral"	Maison Brisson & terrasse inférieure "Mer de sable"	Pointe Rouge "Contre vents et marées"
	Caye à Quenon "Larmes de mer"	Caye à Edgar "Duo en bas"	Pointe de l'Islet "Rocailles maritimes"
	Rivière du Moulin à Baude "Chute vers le calme"	Pointe aux vaches "Quand pâture devient batture"	Colline de l'Anse à l'Eau "Vigie au Saguenay"
	Colline du Moulin à Baude "Dominez l'escalier du fleuve"	Terrasse supérieure "Lutte sur sable"	Lac à l'Anse à l'Eau "Un reflet agité"
		Ferme Molson "Dernière culture"	Anse à la Barque "Cache-cache avec Champlain"
			Colline de l'Anse à la Barque "Perspective sur le fjord"

Côté nature, les mammifères marins viennent y séjourner durant la période estivale, offrant la possibilité aux humains de les rencontrer et mieux les connaître. Autre rencontre: de nombreux oiseaux aquatiques y font leur halte migratoire. La végétation forestière des collines fait face à une flore de type maritime qui borde le littoral. Encore là, une rencontre à exploiter au niveau de l'interprétation.

Encore aujourd'hui, de nombreux touristes se rencontrent afin de profiter de la vue panoramique qu'offre la rencontre du fleuve et du fjord.

a) Unité: La Grande Anse

Thème: "Le littoral, cordon de vie"

Sur le cordon du littoral vivent de nombreuses espèces d'algues, de crustacés, de poissons, d'oiseaux et de mollusques. C'est une chaîne de vie intrigante allant de l'aquatique à l'aérien et au terrestre.

Site 1.1: La Grande Anse

Thème: "Surprise au littoral"

Au détour des rochers, la découverte des fours à chaux au fond de la Grande Anse, la senteur marine du varech et l'écho nous étonnent

et nous donnent le goût d'en apprendre davantage sur le foisonnement de cette vie littorale.

Site 1.2: Caye à Quenon

Thème: "Larmes de mer"

Dans l'ensemble du Saint-Laurent, l'eau est salée comme "des larmes". À marée basse, il reste de faibles quantités d'eau dans les cuvettes, comme si la mer avait laissé des larmes au creux des rochers en se retirant.

Site 1.3: Rivière du Moulin à Baude

Thème: "Chute vers le calme"

La rivière du Moulin à Baude se divise en deux chutes en se jetant dans le fleuve. Ce thème évoque, par analogie avec "chut!", le bruit fracassant des cascades qui contraste avec le calme du fleuve.

Site 1.4: Colline du Moulin à Baude

Thème: "Dominez l'escalier du fleuve"

De ce promontoire, l'étonnante vue sur les terrasses ressemble

vraiment à un escalier gigantesque qui pourrait mener rapidement au ciel, s'il se continuait.

b) Unité: Les Terrasses

Thème: "Sablier de cultures"

Comme le sable s'écoule du sablier, les terrasses se sont vidées des diverses cultures qui s'y sont épanouies. Ici, le terme "cultures" peut aussi bien avoir le sens de terres cultivées que celui de modes de vie qu'il soit amérindien ou d'origine européenne. Sur les terrasses, les cultures sont maintenant révolues, mais elles méritent bien qu'on s'en souvienne.

Site 2.1: Maison Brisson (moulins et terrasse inférieure)

Thème: "Mer de sable"

Sur les terrasses, le sable se retrouve en grande quantité. Le fleuve Saint-Laurent borde la plage de la terrasse inférieure. La présence de ces deux éléments, eau et sable, évoque un certain exotisme pour le visiteur, une certaine contradiction même...

Site 2.2: Caye à Edgar

Thème: "Duo en bas"

Les deux rochers du Saguenay forment un duo, en bas de la falaise. On peut les observer du haut de la terrasse, mais on peut aussi la descendre pour accéder à ce duo.

Site 2.3: Pointe aux Vaches

Thème: "Quant pâture devient batture"

À la suite de nombreux glissements de terrain, les pâturages, les jardins et les vergers des Jésuites à la Pointe aux Vaches ont disparu pour faire place à l'estran, vulgairement appelé batture.

Site 2.4: Terrasse supérieure

Thème: "Lutte sur sable"

La terrasse supérieure se compose surtout de sable. Elle est parsemée de quelques arbres qui doivent lutter contre le vent et la pauvreté du sol. Les humains ont, eux aussi, lutté pour reboiser ce secteur par des plantations de pin gris.

Site 2.5: Ferme Molson

Thème: "Dernière culture"

La ferme Molson est le dernier établissement agricole de Tadoussac. Elle est aussi le dernier vestige du hameau du Moulin à Baude. Combien de temps encore survivra-t-elle?

c) Unité: Le Village

Thème: "Toujours au poste"

Le village de Tadoussac, le premier et un très important poste de traite pour plus de deux siècles, demeure fidèlement au poste encore aujourd'hui pour accueillir les touristes, pour garder l'entrée du fjord, pour garder l'entrée de la Côte-Nord...

Site 3.1: Pointe Rouge

Thème: "Contre vents et marées"

Le rocher de la Pointe Rouge lutte contre le vent venant du fleuve et la marée. Il est fortement érodé par le gel et le dégel. La végétation pour y survivre doit lutter contre le vent et les embruns salés.

Site 3.2: Pointe de l'Islet

Thème: "Rocailles maritimes"

Les formations rocheuses situées sur les abords du fjord du Saguenay sont sillonnées de plantes maritimes formant des rocailles naturelles beaucoup plus belles que celles de nos banlieus bourgeois.

Site 3.3: Colline de l'Anse à l'Eau

Thème: "Vigie au Saguenay"

Le sommet de la Colline de l'Anse à l'Eau servait aux Amérindiens pour surveiller l'arrivée des autres tribus et des Européens. Encore aujourd'hui, elle est comme une vigie, une sentinelle à l'entrée du Saguenay.

Site 3.4: Lac de l'Anse à l'Eau

Thème: "Un reflet agité"

Le lac de l'Anse à l'Eau est caractérisé par sa tranquilité qui fait voir les reflets de la végétation et du granit qui l'entourent. L'agitation des êtres vivants sur le lac (castors, oiseaux, pêcheurs...) et de la petite cascade contraste avec le calme apparent du lac.

Site 3.5: L'Anse à la Barque

Thème: "Cache-cache avec Champlain"

Champlain cacha un jour dans l'Anse à la Barque ses bateaux contre une attaque des Anglais. Cette anse se dérobe même à la vue des usagers du traversier.

Site 3.6: Colline de l'Anse à la Barque

Thème: "Perspective sur le fjord"

Au sommet de la Colline de l'Anse à la Barque, on a une vue magnifique et une perspective saisissante sur le fjord, une perspective à couper le souffle.

3.1.5 Sratégie de développement

La mise en pratique de ces thèmes dans chaque unité comprend une stratégie de développement qui fait appel à diverses possibilités. Nous présenterons de façon schématisée des scénarios tenant compte de préoccupations telles: la visibilité du parc, l'urgence de réalisation, les coûts et autres. Mais regardons d'abord les propositions détaillées selon les unités d'interprétation.

3.1.5.1 Unité de la Grande Anse: "Le littoral, cordon de vie"

Comme on le sait, l'unité de la Grande Anse représente bien la vie sauvage du littoral laurentien. Un sentier principal sera donc aménagé en longeant le littoral. Deux courts embranchements bifurqueront vers l'eau sur les pointes rocheuses du littoral, soit à la Caye à Quenon et à l'Anse à Varech.

Le grand sentier débutera au centre d'interprétation (la maison Brisson), où il sera présenté aux visiteurs sur un panneau illustrant le secteur accompagné d'une carte. Une passerelle permettant d'enjamber les chutes de la rivière offrira la possibilité de poursuivre la randonnée vers le fleuve. C'est au bas de la chute que l'on retrouvera la première branche du sentier qui se dirige sur la Caye à Quenon. Des bancs seront installés à la croisée des sentiers et sur la caye.

En revenant sur le maître-sentier, celui de la Grande Anse, le visiteur pourra poursuivre sa marche jusqu'à l'Anse à Varech où d'autres bancs l'attendront pour lui permettre de se reposer et surtout d'admirer le paysage grandiose et expérimenter le phénomène d'écho qu'offre ce lieu.

C'est dans le fond de la Grande Anse que se terminera le sentier. C'est un endroit intéressant à voir pour les fours à chaux que

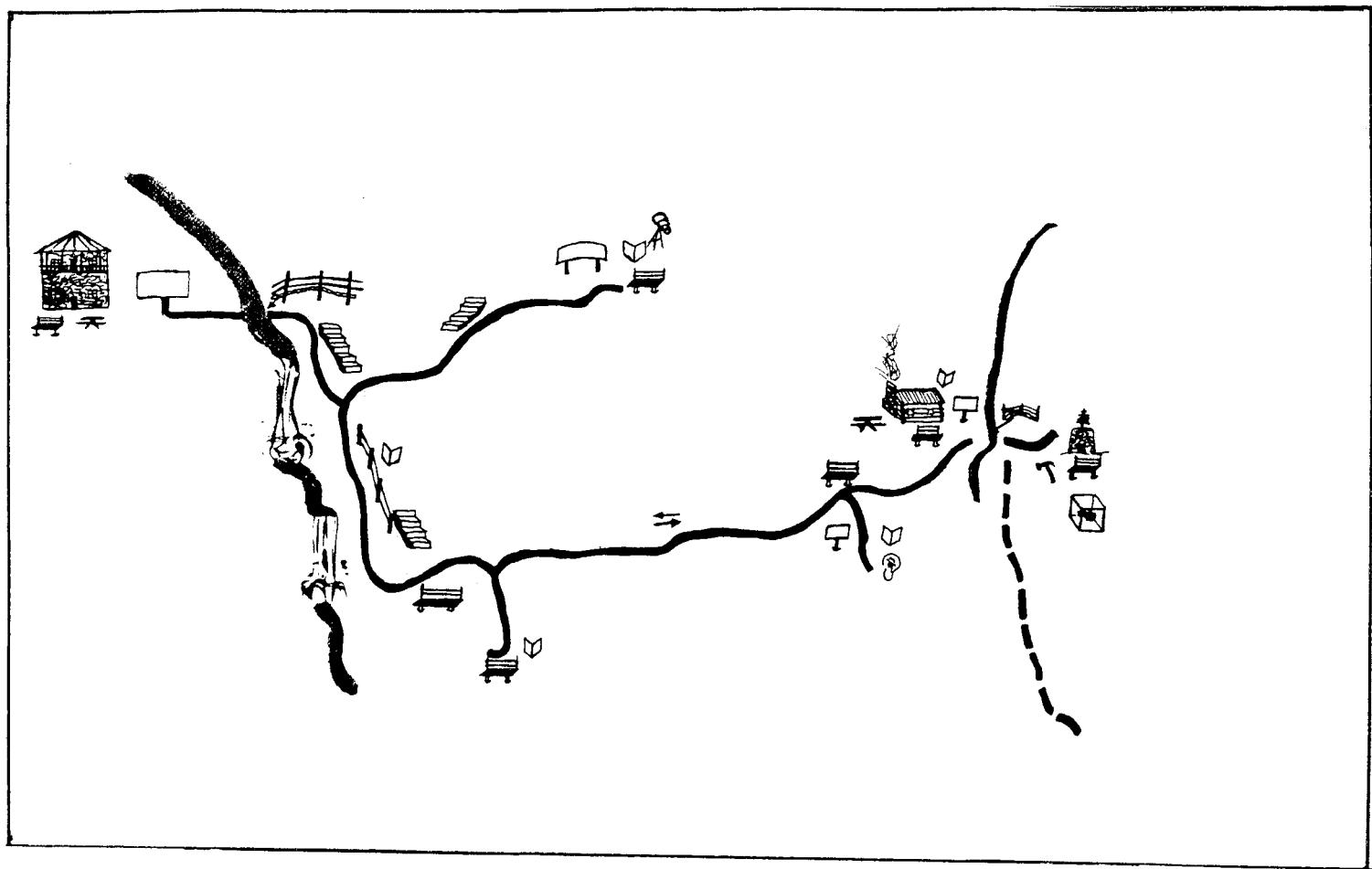


FIGURE 10: LA GRANDE ANSE

l'on y trouve. Des bancs, tables à pique-nique et une passerelle par-dessus le ruisseau de la Grande Anse suggéreront une halte. Sur place, se trouve un camp de bois rond qui, une fois restauré, contiendra une exposition thématique sur l'exploitation de la calcite et les fours à chaux. Une visite, optionnelle et praticable seulement à marée basse, pourra amener le visiteur à la pointe de la Grande Anse.

Le sentier de la Grande Anse, auto-guidé avec dépliant et avec quelques panneaux aux endroits propices (voir schéma ci-dessous) ou en randonnée guidée avec naturaliste, offrira aux visiteurs l'occasion d'approfondir ses connaissances sur le milieu particulier du littoral. Même si le retour au centre se fait par le même sentier, le coup d'oeil y est très différent par ses nouvelles perspectives sur le fleuve et sur la côte.

Du centre d'interprétation, le visiteur pourra emprunter un autre sentier qui le conduira au sommet de la colline du Moulin à Baude. La vue qu'offre ce belvédère naturel est interprétée à l'aide d'une table de lecture du paysage et de lunettes d'approche. Des bancs permettront un repos contemplatif. Une borne pour l'auto-guide viendra compléter l'information de la table. Le retour s'effectuera par le même sentier.

3.1.5.2 Unité des terrasses: "Sablier de cultures"

Étant donné sa richesse archéologique, le secteur des terrasses ne requiert pas d'aménagement sophistiqué. La plage permettra aux visiteurs de se balader jusqu'à la Caye à Edgar sans qu'un sentier ne soit tracé. Une visite guidée en charette, avec interprétation pertinente à certains endroits, les amènera à la Pointe aux Vaches, à la ferme Molson et éventuellement à la Pointe Rouge.

Des tables à pique-nique seront placées sur la terrasse inférieure et près de la maison Brisson. Des panneaux ayant pour sujet la centrale hydroélectrique et les anciens moulins renseigneront les visiteurs sur l'histoire industrielle du secteur. Un escalier placé devant la maison Brisson ou encore le réaménagement du chemin avec de courts escaliers facilitera l'accès à la place en tout temps.

La randonnée équestre et le vélo de montagne seront pratiqués sur des sentiers différents et auto-guidés. Ils seront aménagés avec des haltes, des bornes et si nécessaire et des panneaux d'interprétation. Un dépliant format de poche permettra l'auto-interprétation de cette unité.

La maison Brisson sera le centre névralgique des unités des terrasses et de la Grande Anse. La location de vélos s'effectuera à cet endroit. L'interprète-naturaliste pourra, à l'occasion, réaliser

des activités guidées sur l'estran ou ailleurs avec des groupes.

Pour faciliter la restauration des visiteurs, des tables à pique-nique seront installées près de la maison Brisson ainsi qu'un casse-croûte, si la demande est suffisante.

3.1.5.3 Unité du Village: "Toujours au poste"

L'unité du village regroupe plusieurs sites d'intérêt, plusieurs possibilités d'interprétation ainsi que la fonction accueil du secteur Tadoussac du Parc du Saguenay. Voici les différentes stratégies de développement possibles pour cette unité et pour chacun de ses sites. En ce qui concerne l'ensemble de l'unité, il faudrait insister sur les aspects suivants:

a) Le centre d'accueil, véritable poste d'information du Parc du Saguenay, devrait être plus visible aux touristes et visiteurs arrivant par le traversier et de la Côte Nord. La relocalisation du centre d'accueil en bordure de la route semble essentielle pour réaliser cet objectif. Une voie d'évitement est proposée à l'entrée du stationnement pour faciliter l'accès à ce point d'accueil (voir figure 11).

De plus et pour une meilleure visibilité du parc, une publi-

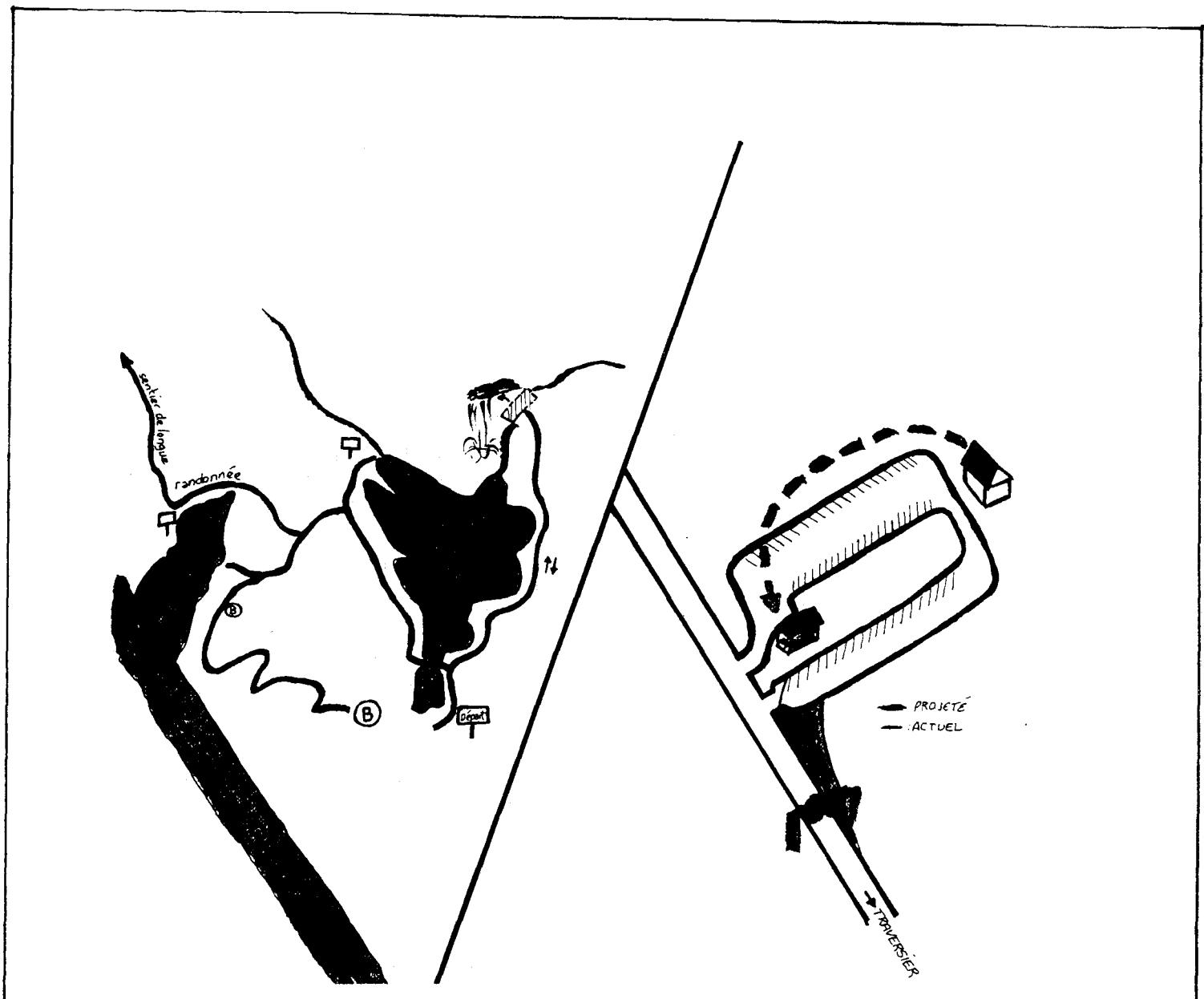


FIGURE 11: UNITÉ DU VILLAGE

cité murale d'envergure pourrait être installée sur les deux traversiers entre Baie Ste-Catherine et Tadoussac ou encore des panneaux publicitaires, installés sur les traversiers.

b) Dans le secteur le plus achalandé de Tadoussac, il faut bien marquer la présence du Parc du Saguenay. Le milieu le plus fréquenté par les touristes, soit le secteur de l'hôtel Tadoussac et de la promenade sur le bord de la baie, a été retenu pour l'installation d'un exhibit de plein air. Trois options sont possibles:

- des panneaux d'interprétation, installés en contre-bas de la promenade située en face de l'hôtel Tadoussac;
- une grande fresque érigée à la droite du stationnement du bord de l'eau, propriété du ministère;
- un module ou kiosque d'interprétation placé à la droite de ce même stationnement.

Chacune des trois options permettrait d'assurer une bonne visibilité du Parc au plus grand nombre de visiteurs. Une étude plus poussée devrait déterminer laquelle des options est la meilleure au niveau communication ainsi que sa faisabilité et sa forme.

Cet exhibit pourrait présenter les activités, les attractions et les objectifs du Parc du Saguenay et de son secteur de Tadoussac. Il présenterait à la population locale et aux visiteurs l'ensemble de la politique, des réalisations et des développements du Parc du Saguenay.

c) Tout près du centre d'accueil, la pisciculture devrait faire l'objet d'une interprétation au moyen de visites guidées, d'une exposition, d'une projection audio-visuelle ou vidéo et de panneaux d'interprétation.

Ces derniers seront installés aux endroits d'intérêt suivants: près de la pêche à la fascine dans la Baie de Tadoussac, à l'intérieur de la station piscicole ainsi qu'en surplomb de l'étang à saumon et des bassins des géniteurs.

Regardons maintenant en détail les différents sites de cette unité:

a) Lac de l'Anse à l'Eau et l'Anse à la Barque:

Il faut se rappeler que ce lac est la prise d'eau pour la pisciculture; il faut donc éviter toute contamination de l'eau. Sans toutefois défendre toute forme de loisirs sur le lac, les activités de canotage et de pédalos pourraient très bien s'y pratiquer. En ce qui

concerne l'interprétation, deux sentiers sont proposés, un au sud du lac et l'autre au nord, menant à la colline de l'Anse à la Barque. Ce dernier aura deux embranchements, un vers le barrage des castors, l'autre descendant vers l'Anse à la Barque. L'accès aux deux sentiers du lac de l'Anse à l'Eau passera devant le chalet en bois rond appartenant à la station piscicole et un panneau y indiquera le circuit des sentiers proposés. À partir du sentier nord se raccorde le trajet de longue randonnée débutant avec le mont Adéla Lessard.

Ces sentiers pourraient être guidés ou auto-guidés. Il faudra pour ce faire, offrir un dépliant et installer des bornes indiquant à titre de repère le nombre de mètres parcourus.

Trois panneaux d'interprétation y seront installés:

- au barrage à castors
- sur la rive de l'Anse à la Barque
- à l'endroit de l'incendie de forêt sur la colline de l'Anse à la Barque

Le sentier du lac de l'Anse à l'Eau ne fait pas le tour du lac parce que des rochers trop escarpés empêchent le passage.

b) Colline de l'Anse à l'eau et Pointe de l'Islet:

Pour le sentier de la colline de l'Anse à l'Eau, il faudra améliorer le contenu des panneaux existants et les situer aux bons endroits, ajouter quelques bancs bien orientés sur les belvédères ainsi que des lunettes d'approche.

Le sentier déjà existant sur la Pointe de l'Islet offrira des visites guidées ponctuelles. Quelques panneaux devront être ajoutés ou reformulés pour une plus grande diversité de thèmes, notamment sur les plantes maritimes.

c) Pointe-Rouge:

La Pointe Rouge sera accessible de deux façons: un sentier partant du village via la plage et au moyen du chemin Dale Road. Le sentier de la plage nécessitera la construction d'un escalier afin de monter au belvédère sur le dessus de la pointe. Pour l'autre chemin, le Dale Road, il sera important de négocier et de s'assurer du droit de passage avec le propriétaire du terrain. Au belvédère sera installé un panneau de lecture du paysage pour faciliter l'identification du

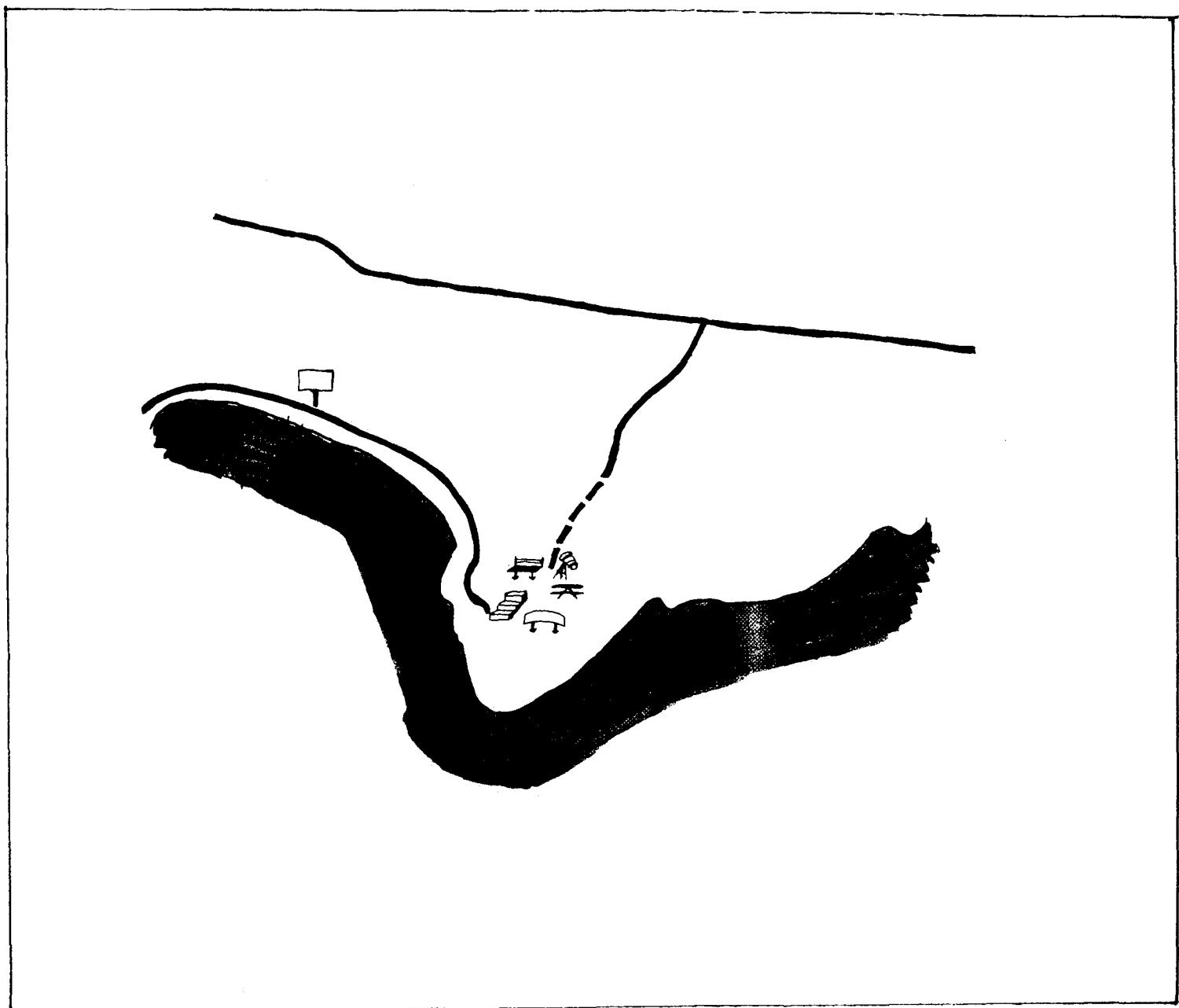


FIGURE 12: POINTE ROUGE

milieu naturel et culturel à portée de vue. Des équipements de service tels que lunettes d'approche, bancs et tables à pique-nique, y seront également disponibles.

3.1.5.4 Centre d'interprétation: "Rencontre entre fleuve et fjord"

Au Parc du Saguenay, le centre d'interprétation du secteur de Tadoussac doit devenir non seulement un lieu d'accueil pour les visiteurs, mais aussi un des hauts-lieux de réunion, de rencontre et d'apprentissage pour l'immense richesse patrimoniale du secteur de Tadoussac.

Rénovée en 1990, la maison Brisson sera dès 1991 le centre d'interprétation du parc du Saguenay dans le secteur. Le poste d'accueil situé au rez-de-chaussée présente également une petite exposition thématique sur l'époque glaciaire de la région. Les bureaux du personnel étant situés à l'étage, l'exiguité des lieux est évidente.

Vu l'importance que le parc veut donner au centre d'interprétation du secteur des terrasses, l'idée d'aménager un ajout au centre actuel sous forme de multimédia peut aisément se justifier. Deux options sont possibles et toutes deux partent d'une utilisation contemporaine des ruines du moulin à scie datant de 1940, situées à l'arrière de la maison Brisson.

a) Option 1:

Après nettoyage et consolidation, les vieux murs du moulin recevront un écran de grande dimension (voir figure 13). Cet écran permet au visiteur le visionnement en plein air d'un spectacle multimédia traitant de toute la thématique du secteur de Tadoussac. Évidemment, les sujets exploitables par cet équipement sont variés et il sera aussi possible d'en faire un lieu de causeries en plein air. La projection son et lumières ne se limite pas seulement à cet écran. En effet, il sera possible d'utiliser le mur de la maison Brisson comme deuxième surface de projection. La présence de ses deux écrans permettra aux visiteurs de "ressentir" l'ambiance spéciale que crée ce genre de spectacle. La construction d'une cabine pour les appareils de projection sera probablement nécessaire et pour une mise en place adéquate du système. Des bancs seront installés face à la ruine du moulin; ces bancs pourront être de type fauteuils pivotants, blocs de granit ou bancs avec ou sans dossier.

La polyvalence de cette option sera accrue par la présentation de pièces de théâtre thématiques. L'installation d'une petite scène en avant de la ruine et l'utilisation des murs et de l'écran comme décors scéniques créeront un concept théâtral unique.

b) Option 2:

Cette deuxième option propose d'utiliser au maximum les ruines

du moulin à scie. Après nettoyage et consolidation des murs existants, une bâtie de même volume que l'ancien moulin sera construite, offrant ainsi de multiples possibilités autant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

La mise en place du système multimédia est identique à l'option 1. Ainsi le visiteur assiste à la projection assis sur le même type de banc que l'option précédente. Par contre, c'est au niveau de la projection même que la différence éclate. En effet, les surfaces de projection diffèrent. Sauf en ce qui a trait à la maison Brisson, l'écran est remplacé par le nouveau mur et le toit du moulin. Une troisième surface de projection de lumière devient possible sur les arbres qui bordent la ruine à la gauche.

Au niveau de la polyvalence, diverses activités, causeries extérieures et présentations théâtrales sont possibles, tout comme l'option 1. Cependant, c'est au niveau de l'utilisation intérieure du moulin que la deuxième option révèle ses atouts. En effet, grâce à l'aménagement d'une salle polyvalente, les ruines du moulin pourront accueillir confortablement et à l'abri des éléments, quelques soixante à quatre-vingt personnes assises. Ainsi, la salle sera le lieu idéal pour des projections audio-visuelles, des causeries et des conférences. Après une transformatoin rapide de la pièce, des groupes scolaires pourront aisément utiliser ce site comme lieu d'activités pédagogiques et comme cafétéria lorsque les conditions climatiques l'exigeront.

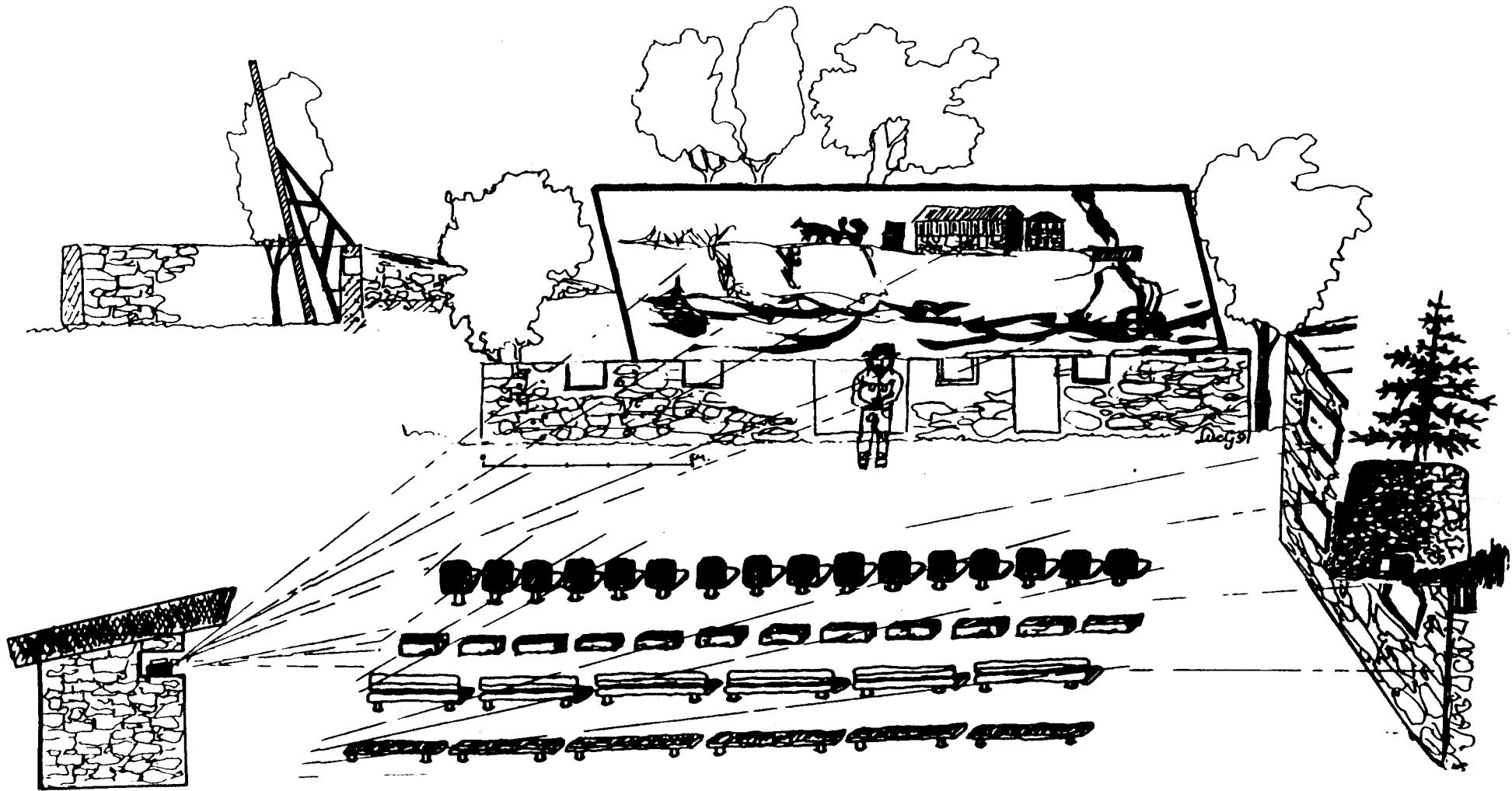


Figure 13 : Multimédia - option 1

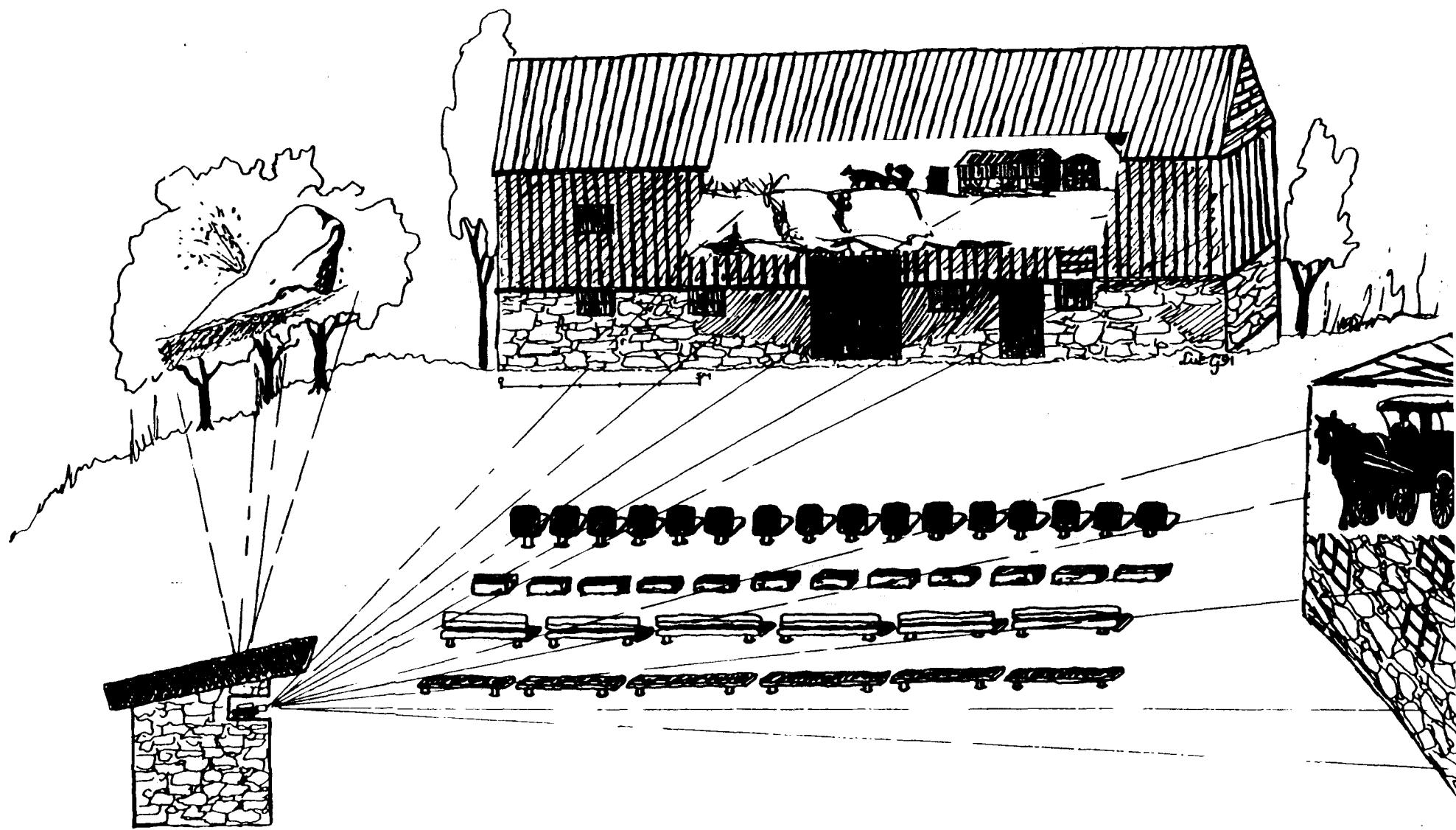


Figure 14: Multimédia -option 2

3.1.6 Plan d'action

Maintenant que les différentes stratégies de développement ont été énoncées, il est possible de les évaluer par rapport à divers critères tels que visibilité, accessibilité, coût proportionnel, etc. Cette évaluation se trouve au tableau XII.

De plus, il a été possible de prioriser ces différentes stratégies et de les positionner sur un échéancier de cinq ans (tableau XII).

TABLEAU XII
Stratégies de développement

	Visibi-lité	Urgence	Interpré-tation	Accessi-bilité	Coûts réels	Coûts proport
Centre d'accueil	2				2	5
Multimédia			2		1	4
Grande Anse		2	3		3	5
Sentier du lac l'Anse à l'Eau				4		
Escalier		1			5	3
Exhibit de plein air	1					2
Navette de ferme Molson				1	4	
Pisciculture			1			1
Pointe Rouge				2		
Sentier éques- tre et vélo				3		
Signalisation	3					

1-2-3-4-5: Ordre de priorité.

TABLEAU XIII

Échéancier

	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
Centre d'accueil	- - - - -				
Multimédia	- - - - -				
Grande Anse	- - - - -				
Sentier du lac l'Anse à l'Eau	- - -				
Escalier	- - - -				
Exhibit de plein air	- - - - -				
Navette de ferme Molson				- - - - -	
Pisciculture		- - - -			
Pointe Rouge			- - - -		
Sentier éques- tre et vélo			=====		
Signalisation	- - - - -				

CONCLUSION SUR LE CAS DE TADOUSSAC

Nous avons conclu notre plan d'interprétation en suggérant fortement au Parc du Saguenay de s'engager le plus rapidement possible dans la création d'un nouveau pôle d'attraction touristique dans le secteur du centre d'interprétation, complétant ainsi celui du village. Ce pôle est décrit dans le présent rapport et prend la forme d'un centre multimédia (avec spectacles sons et lumières). De plus, la collaboration avec diverses entreprises locales qui agiraient comme concessionnaires, permettrait d'offrir un service de haute qualité tout en redorant l'image de celui-ci auprès de la population de Tadoussac. En guise d'exemples, les services de restauration ou simplement l'embauche de comédiens pour des pièces de théâtre pourraient être accordés directement aux villageois.

Considérant l'arrivée précoce des visiteurs, il est fortement suggéré d'avancer la date d'ouverture des équipements du Parc du Saguenay dans le secteur de Tadoussac et du même coup, d'attirer une nouvelle clientèle, en l'occurrence la clientèle scolaire. Un système de navette entre les différents sites à fort potentiel serait une idée merveilleuse. De plus, si elle devenait une randonnée d'interprétation, alors la charrette tirée par des chevaux en serait la concrétisation la plus attrayante.

Et avec un peu d'imagination on pourrait penser à faire apprécier les terrasses du haut de la nacelle d'une montgolfière arrimée au replat de celle-ci.

3.2 Le plan de mise en valeur de Oye-Plage

A l'automne 88, un groupe de gestionnaires de parcs français effectuaient une tournée de nos installations au Québec dans le but d'observer nos modes de fonctionnement et d'y puiser des idées. Cette visite eut des suites puisque le directeur du parc régional Nord-Pas de Calais demanda un expert au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche afin d'effectuer quelques travaux de planification dont le plan de mise en valeur de la réserve ornithologique de Oye-Plage, près de Calais. Le mandat fut confié à l'auteur de ce mémoire et le travail s'échelonna sur une période de deux mois à l'été 89.

Nous avons choisi de présenter le cas de Oye-Plage pour démontrer que la stratégie de planification préconisée peut être réalisable dans une situation différente de celle que l'on retrouve au Québec et avec une équipe plus réduite. Il est certain que le planificateur a besoin des services de personnel qualifié provenant de disciplines autres que la sienne, mais cet apport peut souvent être fourni sur place, sur demande. Ainsi, dans le cas de Oye-Plage, un biologiste et un ethnologue ont apporté leur contribution à la réalisation du plan.

Comme le cas Oye-Plage suit la même démarche que le plan effectué à Tadoussac, nous ne reprendrons pas en détail le processus de planification. Nous nous attarderons plutôt au contexte et à l'applicabilité de la stratégie par une personne seule assistée occasionnelle-

ment. Pour mieux comprendre ce contexte, il nous faut d'abord jeter un coup d'oeil au concept de parc naturel régional en France.

3.2.1 Le concept de parc naturel régional français¹

Ni réserves closes, ni musées, ni espaces aménagés pour la seule détente, les 23 parcs naturels régionaux sont des territoires ouverts, vivants. Ils cherchent un équilibre entre l'activité économique et la protection de leurs richesses naturelles, culturelles et humaines.

Réalisés à l'initiative des collectivités territoriales, pris en charge par elles avec une aide de l'Etat, ils soutiennent une action qui est, en fait, celle de tous les habitants. De la Camargue aux volcans d'Auvergne, les parcs naturels régionaux sont aussi des chemins d'initiation écologique.

Sauvegarder l'environnement tout en conciliant le développement économique, telle est l'ambition affichée des parcs naturels régionaux. Ils veulent favoriser l'essor de l'agriculture, de l'artisanat, du commerce et de l'industrie locale tout en respectant la qualité de

¹ Cette description est inspirée du document suivant: Ministère de l'environnement, Départements, Régions, Espaces naturels, des partenaires actifs pour la protection et la gestion du patrimoine naturel. Document d'information.

l'environnement. Ils ont à cœur de s'ouvrir à l'accueil sans pour autant vendre le pays au tourisme et bouleverser la vie de leurs habitants. Ils se soucient enfin, mais sans interdiction, de faire comprendre, respecter et découvrir leur pays tel que les habitants ont su le préserver. Répartis sur toute la France, les 23 parcs naturels régionaux (4 autres sont en cours de création), couvrent environ 5% du territoire. Un million de personnes y vivent en permanence.

Créé à l'initiative de la région avec concertation de tous les élus locaux, le parc naturel régional se dote d'une charte constitutive qui définit ses tâches: à la différence des parcs nationaux, les régionaux ne disposent pas d'une législation spécifique pour protéger l'environnement. La charte est en quelque sorte un engagement moral que les responsables du parc s'attachent à faire respecter.

Fondé sur la solidarité intercommunale, un parc naturel régional est géré par un organisme qui implique tous les partenaires: le plus souvent, un syndicat mixte.

Disposant d'un budget propre, celui-ci prend en charge la politique définie par la charte. Avec l'aide d'une équipe pluridisciplinaire, un directeur a la responsabilité du bon fonctionnement du parc et de la mise en oeuvre de la charte. Des animateurs, s'appuyant sur les maisons du parc, sur les centres d'initiation à la nature ou sur les chalets d'accueil (où sont centralisées toutes les informations pour le

visiteur), poursuivent leur mission d'éducation à l'environnement. Dans ce même esprit, les parcs régionaux développent le tourisme en milieu rural pour favoriser le contact entre citadins et ruraux. Ces parcs essaient de freiner l'exode rural par un développement économique qui va de pair avec la mise en valeur d'un patrimoine naturel et culturel.

Structure organisationnelle d'un parc:

- Au niveau local:
 - . le directeur du parc naturel régional.
- Au niveau départemental:
 - . les préfectures concernées par le territoire du parc naturel régional.
- Au niveau régional:
 - . délégation régionale à l'architecture et à l'environnement.
- Au niveau national:
 - . Fédération des parcs naturels de France;
 - . Secrétariat d'état à l'Environnement et la Qualité de la Vie;
 - . Direction de la protection de la nature.

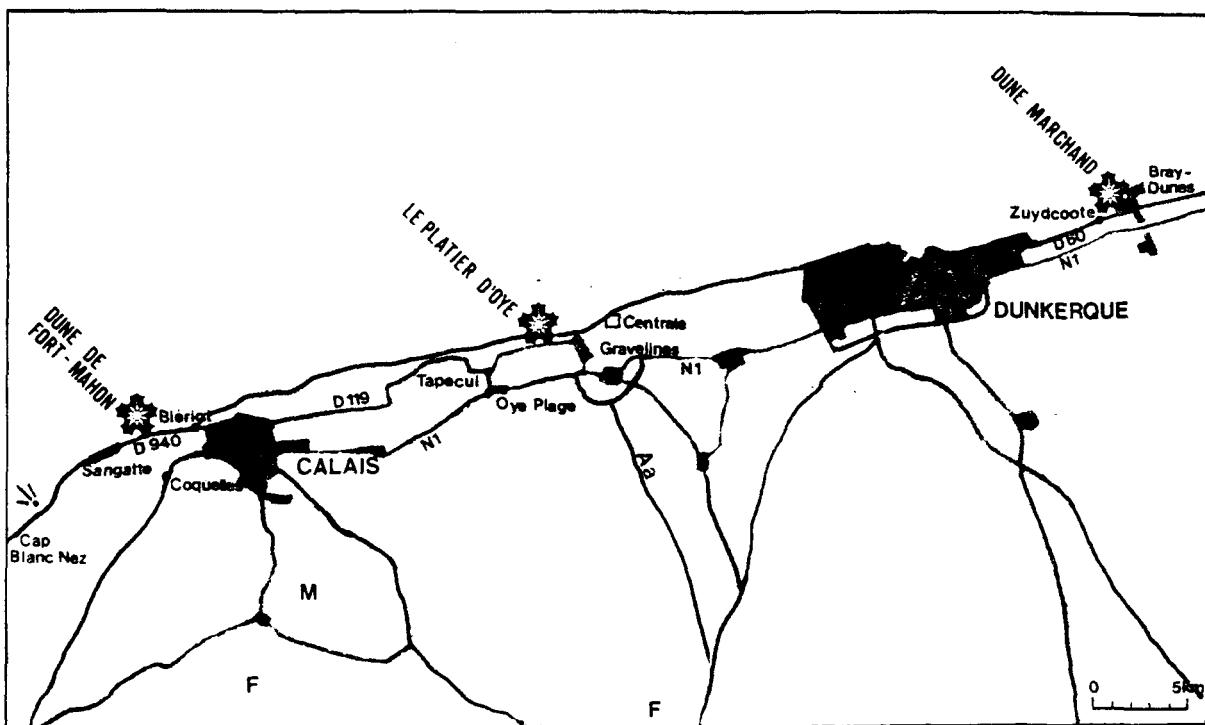


FIGURE 15: LOCALISATION

Cette structure organisationnelle est beaucoup plus complexe que celles connues au Québec. On a beau procéder à des consultations et avoir notre bureau d'audiences publiques (B.A.P.E.). Aussitôt que l'on a le pouls de la population concernée par le projet, on donne le mandat à l'organisme réalisateur de procéder. Les français sont beaucoup plus soucieux que les institutions québécoises dans le suivi des dossiers. Un comité formé des associations, communes, département, état et fondations assurent que tout sera réalisé conformément au projet initial. Ils admettent eux-mêmes que c'est lourd, mais démocratique.

3.2.2. La réserve ornithologique de Oye-Plage

Située à quelques kilomètres entre Calais et Dunkerke (figure 15), comme son nom l'indique, cette réserve ornithologique se trouve sur un corridor de migration d'oiseaux qui nichent plus au nord. Les oiseaux s'arrêtent au passage sur ces terres humides où la nourriture abonde. Ils profitent de l'abri de vieilles digues jadis construites par les moines au 13^e siècle et plus tard par les Hollandais. César avait nommé cette région la "morinie", qui signifie pays de la mer.

La réserve proprement dite (figure 16) forme un petit territoire de 391 hectares. Les digues ont contribué à la constitution d'étangs et de marécages. On y retrouve des arbustes en grande quantité et le sable de la mer, manié par le vent, crée encore de nouvelles dunes enlisant parfois une maison mal située.

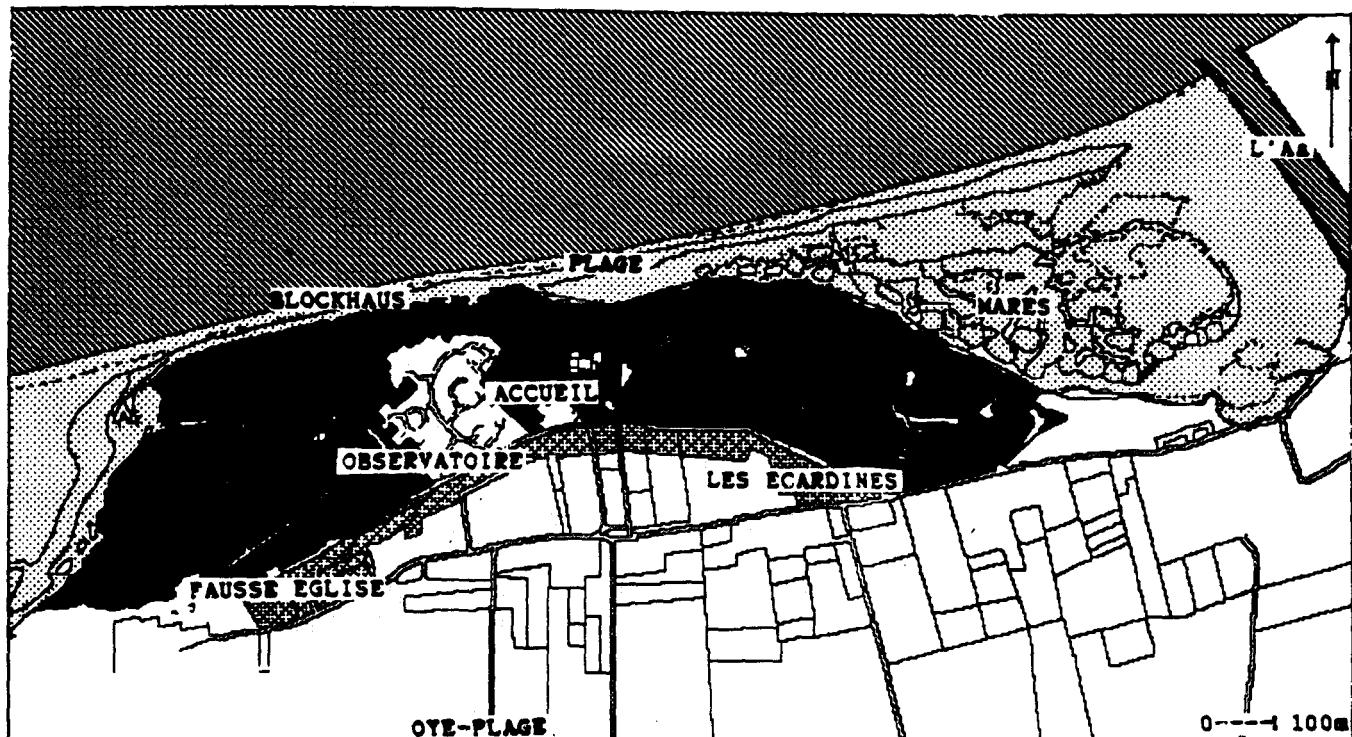


FIGURE 16: LE PLATIER D'OYE

Un petit village, le domaine des Écardines, est situé en plein centre de la réserve. Une section de la réserve est toujours vouée à la chasse aux canards. Cela amène parfois des situations conflictuelles entre les chasseurs et les observateurs d'oiseaux. Ces derniers ont toutefois à leur disposition un bel observatoire pouvant contenir une cinquantaine de personnes.

Les gestionnaires de la réserve ont introduit dans certaines parties, des vaches et chevaux Ecossais (Highland) lesquels évoluent en permanence, se nourrissant de la végétation des prairies humides. Cette intervention attire les oiseaux limicoles qui nichent davantage dans les herbes plus ou moins rasées.

Un sentier de grande randonnée pédestre (GR) traverse la réserve. La commune de Oye-Plage y a fait construire un centre d'accueil des visiteurs, on l'utilise surtout pour les groupes scolaires. L'intervention humaine la plus marquante sur ce petit territoire est la présence des "Blockhaus" laissés par les Allemands à la guerre 39-45. On y trouve même un faux village destiné à recevoir des bombes à la place du vrai village (Loon-Plage) lequel abritait un quartier général. Sur la plage, on trouve encore des obus non éclatés et des débris de bateaux suite aux grands vents qui déplacent le sable. Cette plage est très fréquentée par les baigneurs en juillet et août.

La réserve de Oye-Plage a été créée en 1987 et deux ans plus tard on décida d'y réaliser son plan de mise en valeur.

Un petit territoire d'une grande richesse naturelle et historique avec des gens qui y vivent et des conflits entre les chasseurs et les ornithologues amateurs.

3.2.3 Le plan de mise en valeur

Comme dans bien des cas, on a créé ce site avant d'y avoir réalisé le plan de développement. Mais quand les ressources et le potentiel de mise en valeur sont d'une telle évidence, les gens sautent l'étape de planification sachant toutefois qu'il faudra la compléter un peu plus tard.

3.2.3.1 Les potentiels d'interprétation

Les études biophysiques avaient été réalisées l'année précédent notre intervention. Quant aux études socio-culturelles, la question ne se pose pas en France. Le moindre coin de pays possède tout ce que l'on peut espérer en matière d'information ethno-historique. Là aussi le travail avait été complété.

Le parc avait aussi en main des données fraîches sur sa clientèle, il nous restait alors à effectuer l'inventaire sensoriel.

La synthèse des informations et la détermination des unités d'interprétation a été réalisée en compagnie de deux personnes du parc affectées à la planification. Nous avons procédé selon la technique utilisée à Tadoussac.

Comme nous avons eu à présenter nos travaux, certains problèmes se sont révélés, entre autres: la justification de la valeur que nous avions accordé aux critères de sélection lors de l'évaluation des potentiels.

Notre comité de "critiques" était formé des directeurs des autres sites faisant partie du parc régional. A la demande du directeur général nous devions présenter le plan de Oye-Plage à titre d'exemple à être suivi dans l'avenir.

3.2.3.2 La thématique et les objectifs du plan

En toute circonstance, cette étape demeure la plus importante du plan. Dans le cas de Oye-Plage, nous l'avons réalisée en équipe de trois. Ceci à la demande de mes deux collègues. Ces derniers souhaitant qu'il n'y ait pas trop de monde autour de la table pour ce genre de décision.

3.2.3.3 Les propositions

Nous avons étalé nos propositions sur cinq ans par secteurs physiques de la réserve en tenant compte des contraintes vécues avec les chasseurs. Nous n'avons pas comme à Tadoussac présenté de scénarios stratégiques tenant compte des coûts (Les Français ont plus de fonds que nous à consacrer à l'environnement et semblent moins préoccupés par cet aspect).

L'application des propositions devra ensuite s'effectuer en concordance avec les parties impliquées: la commune, le parc, la région, etc. Pour éviter la discorde, le directeur général du Parc régional doit faire preuve de beaucoup de leadership.

CONCLUSION DU RAPPORT DE OYE-PLAGE

L'expérience d'un plan de style Nord-américain semble avoir été pour les Français une aventure intéressante. En France, on possède beaucoup de connaissances sur tout ce qui nous entoure, mais on est peu enclin à planifier le développement. Il en résulte que des sites paraissent mal articulés et sont souvent dépassés par la fréquentation. Les Français réussissent toutefois assez bien à camoufler ces problèmes derrière un écran d'images. Ils sont forts en communication.

Pour revenir à la stratégie de planification comme telle, on peut dire qu'elle est applicable en France par une équipe réduite, mais à condition de s'adjoindre des collaborateurs aux formations spécifiques. Dans le cas de la France, les compétences ne font pas défaut. Il faut surtout être prêt à répondre à beaucoup de questions. Ce fut un bon moyen de tester le produit.

CONCLUSION

La piète performance du Québec dans le domaine touristique nous a servi de levier pour chercher une façon de faire, susceptible d'améliorer la situation.

Ce mémoire s'est penché sur les besoins fondamentaux humains et propose que dans la planification récréo-touristique, l'on tienne compte de cette variable et que l'on tente de satisfaire ces instincts qui ramènent aujourd'hui l'humain vers la nature.

Ce mémoire a aussi préconisé une plus étroite relation entre le planificateur et le commanditaire, plus que l'on observe généralement. Non seulement l'a-t-on proposé mais cette attitude fait partie de la stratégie de planification préconisée.

Nous n'avons pas la prétention de croire que cette stratégie réglera tous nos problèmes touristiques. La planification n'est rien d'autre qu'un aspect dans le domaine du tourisme. D'autres aussi ont leur part de tracas, pour ne citer que l'accueil, l'hébergement, les communications... on a tous encore beaucoup à faire.

Comme tout changement engendre des complications, revenons à la stratégie proposée pour en identifier les difficultés d'application.

La première difficulté se situe au niveau des inventaires. On a remarqué que le planificateur, lorsqu'il a acquis une certaine expérience, est tenté de couper court au travail de compilation. Il sera enclin à hiérarchiser les potentiels à être mis en valeur selon sa perception (Il est vrai que la compilation vient souvent confirmer ce que l'on pressentait). Une autre raison de bien compiler les potentiels, est le fait que ces données quantitatives sont les seules ayant une base scientifique. Cet argument sera important dans les cas litigieux. Le commanditaire aura tendance à douter d'un planificateur qui décide à l'aveuglette des valeurs d'un potentiel...

Toujours à propos de ces grilles d'analyse, le planificateur ne doit pas omettre de les présenter au commanditaire en présentant les valeurs qu'il accorde aux critères de sélection (Annexe II). Autrement, il pourrait avoir la surprise lors du dépôt de l'étude, de voir remis en question le poids de ses critères, voire les critères eux-mêmes.

L'inventaire sensoriel est la partie du plan la plus subjective, donc la plus discutable. Pour certains cette section pourrait être plus substantielle, pour d'autres il y en a trop... Il n'y a pas de démarcation nette entre un beau coucher de soleil et un très beau coucher de soleil. Il faut se rappeler que lorsqu'une personne se sent bien à un endroit, c'est dû à un ensemble de facteurs. Donc, si pour un planificateur ou un client la grille factorielle proposée est insuffisante, il est aisément de l'enrichir. En prenant garde toutefois de ne pas

tout y mettre. Au planificateur non initié à cette approche, nous suggérons quelques lectures préalables. Pour ne pas s'y perdre, Dubos est un de ceux qui cerne le mieux et très clairement la question.

Le problème principal dans l'application de cette stratégie est qu'elle nécessite environ 25% plus de temps qu'une étude conventionnelle. Il faut donc espérer que les planificateurs intéressés de l'utiliser trouvent le moyen d'en faire valoir la rentabilité.

Depuis les quelques années que nous travaillons avec cette stratégie nous pensons être en mesure d'en confirmer son applicabilité. Nous l'avons vu progresser au fil des projets et se stabiliser par la suite. Aux mains de nouveaux planificateurs, elle poursuivra son évolution. L'important est qu'on ne perde pas de vue qu'il s'agit d'une stratégie visant à améliorer l'offre en matière de tourisme au Québec, rien de moins.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- ARDREY, Robert, LES ENFANTS DE CAIN, MIR Moscou, 1976, 444 p.
- AUROUX, Maurice, L'AMBIGUITÉ HUMAINE, Buchet CHASTEL, Paris, 1980, 300 p.
- BAUD-BOVY, Manuel, LAWSON, Fred, TOURISM AND RECREATIONAL DEVELOPMENT, A handbook of physical planning, CBL publishing Co. 1984.
- BELLEROSE, Pierre, ASPECT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU RÉSEAU DES BASES DE PLEIN AIR DU QUÉBEC, Centre d'études du Tourisme, 1985, 39 p.
- BOURDAGES, Jean-Luc, LES PARCS NATIONAUX DU CANADA ET LES PARCS NATURELS DU QUÉBEC, Centre d'études du Tourisme, 1985, 39 p.
- BOYER, Marc LE TOURISME, Seuil, Paris, 1982, 261 p.
- CAZES, Georges, L'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE, Que sais-je, Paris, 1980, 127 p.
- CENTRE D'ÉTUDES SUR LE TOURISME, BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE SUR LE PLEIN AIR, Symposium Plein air 2000, 1984, 137 p.
- CLUZEAU, Patrick, LE QUÉBEC TOURISTIQUE, indicateurs sur les marchés et sur les secteurs touristiques de 1980 à 1988, Les publications du Québec, 1989.
- COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE, PLAN DIRECTEUR, PARC DE LA GATINEAU, C.C.N., 1980, 34 p.
- COOKE, R., COURNOYER, R., UN CONCEPT DE MISE EN VALEUR POUR LES TERRASSES MARINES DE TADOUSSAC, Parc du Saguenay, 1988.
- COPPENS, Yves, LE SINGE, L'AFRIQUE ET L'HOMME, Fayard, Paris, 1983, 148 p.
- CORPORATION DES INGÉNIEURS FORESTIERS DU QUÉBEC, PLEIN AIR ET CONSERVATION AU QUÉBEC, bibliothèque nationale du Québec, 1974, 274 p.

- DEMERS, Jacques, LE TOURISME DANS NOTRE ÉCONOMIE, Institut nord-américain de la recherche en tourisme, 1990, 218 p.
- DEMERS, Jacques, LE TOURISME EN PÉRIL, essai sur le développement touristique au Québec, Nouvelle OPTIQUE, 1983, 210 p.
- DEMERS, Jacques, LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE, NOTIONS ET PRINCIPES, Les publications du Québec, 1987, 342 p.
- DE ROSNAY, Joël, LE MACROSCOPE, du Seuil, Paris, 1985, 249 p.
- DESROCHES, Henri, LA RECHERCHE COOPÉRATIVE COMME RECHERCHE-ACTION, in Jean Désy, Actes du colloques sur la Recherche-action, GRIR, 1984, pp. 9-49.
- DESY, Jean, GAGNON, Christianne, ÉTAT DE LA SITUATION ET PROBLÉMATIQUE DE L'ENVIRONNEMENT EN SAGAMIE, Groupe de recherche et d'intervention régionales, U.Q.A.C., vol. II, no.3, 1983, 63 p.
- DUBOS, René, L'HOMME ININTERROPU, Denoel, Paris, 1972, 262 p.
- DUBOS, René, LES DIEUX DE L'ÉCOLOGIE, Fayard, Paris, 1973, 238 p.
- DUBOS, René, COURTISONS LA TERRE, Stock, Paris, 1980, 243 p.
- DUFOUR, Jules, LES RIVIÈRES DU PATRIMOINE, Centre d'études du Tourisme, 1985, 36 p.
- DUMAS, Michel, DELMAIRE, Yves, GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU PLAN D'INTERPRÉTATION, document de travail, ESPACE NATUREL RÉGIONAL, 1989, 46 p.
- DUMAS, Michel, DELMAIRE, Yves, MALFATO, Véronique, PLAN DE MISE EN VALEUR DE LA RÉSERVE DE OYE-PLAGE, document de travail, ESPACE NATUREL RÉGIONAL, 1989, 62 p.
- DUMAS, Michel, RIVARD, René, ST-JACQUES, Claude, GERVAIS, Luc, LUSSIER, Carole, SÉNÉCHAL, Audrey, THÉBERGE, Alain, VENNE, Fabrice, PLAN D'INTERPRÉTATION PARC DU SAGUENAY, SECTEUR TADOUSSAC, document de travail, Cégep de St-Félicien, 1991, 50 p. et un rapport d'annexes.
- EIBL-EIBESFELDT, BIOLOGIE DU COMPORTEMENT, Naturalia et biologia, 1984.

- EIBL-EIBESFELDT, L'HOMME PROGRAMMÉ: L'INNÉ FACTEUR DÉTERMINANT DU COMPORTEMENT HUMAIN, Flammarion, 1976.
- FINKELSTEIN, M. et ROBINSON, K., TRAIL GUILDELINE MANUAL, Parc Canada, 1977, 71 p.
- FORTIN, C., PLAN DIRECTEUR DE LA JACQUES-CARTIER, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, M.L.C.P. 1979, 215 p.
- FREEMAN, Tilden, INTERPRETING OUR HERITAGE, Un. of North Carolina, 1957, édition révisée.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DU TOURISME, LE TOURISME AU QUÉBEC, BILAN ET PERSPECTIVE D'ACTIONS 1985-88, direction générale du tourisme, 1984, 94 p.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE ENQUÊTE AUPRÈS DES PERSONNES FRÉQUANTANT LA RÉGION DU BAS SAGUENAY, M.L.C.P. Saguenay-Lac-St-Jean, 1986, 63 p.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE LES PARCS QUÉBÉCOIS, M.L.C.P. 1984, 70 p.
- HALL, Edward, T., AU-DELÀ DE LA CULTURE, Seuil, Paris, 1979, 233 p.
- HALL, Edward, T., LA DIMENSION CACHÉE, Seuil, Paris, 1971, 245 p.
- HALL, Edward, T., LA DANSE DE LA VIE, Seuil, Paris, 1984, 282 p.
- HALL, Edward, T., LE LANGAGE SILENCIEUX, Seuil, Paris, 1984.
- HAULOT, Arthur, TOURISME ET ENVIRONNEMENT, Marabout Monde Moderne Belgique, 1974, 411 p.
- HAULOT, Arthur, UN CERTAIN TOURISME, Fédération du tourisme de la province de Haunault, Belgique, 1983, 210 p.
- JAY-RAYON, Jean-Claude, CADRE DE RÉFÉRENCE CONCEPTUEL (PLEIN AIR), M.L.C.P., document de travail, 1981, 126 p.
- JAY-RAYON, Jean-Claude, CADRE DE RÉFÉRENCE CONCEPTUEL PLEIN AIR, ÉCO-LOISIR, Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1984, 133 p.
- JAY-RAYON, Jean-Claude, DIX CONFÉRENCES SUR LE PLEIN AIR, Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1984, 140 p.

- JAY-RAYON, Jean-Claude, LE PLEIN AIR, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, document de travail 1986, 81 p.
- JAY-RAYON, Jean-Claude, PLEIN AIR ET PROXÉMIE, document de travail, 1985, 82 p.
- JAY-RAYON, Jean-Claude, POUR PRENDRE LE TEMPS D'ÊTRE MIEUX, Québec Sciences, 1983, 174 p.
- JOHANSON, Donald & Eidy, MAITLAND, Lucy, UNE JEUNE FEMME DE 3 500 000 ANS, Robert Laffont, Paris, 1983.
- JURDANT, M., BÉLAIR, J.L., GÉRARDIN, V., DUCRUC, J.P., L'INVENTAIRE DU CAPITAL NATURE, Direction générale des terres, Pêches et Environnement Canada, 1977, 202 p.
- KEATING, Michael, VERS NOTRE AVENIR À TOUS, Approvisionnements et services, Canada, 1989, 52 p.
- KLEIN, Juan-Luis, MALTAIS, Bernard, LE RÉCRÉO-TOURISME UNE NOUVELLE VOIE DE DÉVELOPPEMENT, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 1989, 147 p.
- KRIPPENDORF, Jost, LES DÉVOREURS DE PAYSAGE, 24 heures, Lauzanne, 1977, 157 p.
- LABORIT, Henri, LA COLOMBE ASSASINÉE, Grasset, Paris, 1983.
- LAFOND, Richard, AMÉNAGEMENT POLYVALENT DU TERRITOIRE, Modulo Éditeur, Montréal, 1986, 138 p.
- LAINE, Pierre LIBÉRONS LE TOURISME, Fayolle, Paris, 1980, 275 p.
- LANG, Reg, ARMOUR, Audrey, LIVRE-RESSOURCE DE LA PLANIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT, Multisciences Publication limitée, 1980, 388 p.
- LAVOIE, Jean-Guy, LE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉATIF: PROBLÉMATIQUE ET IMPACTS, Institut pour la recherche et l'éducation en matière de conservation, Ste-Foy, 1986, 247 p.
- LEBLOND, TREMBLAY & BOUCHARD, PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE RÉCRÉATIF ET CULTUREL DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN, 1986, 194 p.
- LEBLOND & TREMBLAY, UNE STRATÉGIE D'INTERVENTION TOURISTIQUE, Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau, M.E.E.R. 109 p.

- LE ROUZES, G., PLAN DIRECTEUR DU PARC DE LA JACQUES-CARTIER, direction des plans d'équipement, M.L.C.P. 1979.
- LEVASSEUR, Roger, LOISIR ET CULTURE DU QUÉBEC, Boréal Express, 1982, 187 p.
- LORENZ, Konrad, L'HOMME DANS LE FLEUVE DU VIVANT, Flammarion, Paris, 1981, 437 p.
- LORENZ, Konrad, LES FONDEMENTS DE L'ÉTHOLOGIE, Flammarion, Paris, 1984.
- MALDAGUE, Michel, PROBLÉMATIQUE DE LA CRISE DE L'ENVIRONNEMENT, Université de Laval, 1974, 217 p.
- MALDAGUE, Michel, UTILISATION DU TERRITOIRE POUR LA RÉCRÉATION, LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET LE TOURISME, Centre de recherche en aménagement et en développement, Université Laval, Vol. IV, no. 4, 1978, 89 p.
- MASLOW, Abraham Harold, VERS UNE PSYCHOLOGIE DE L'ÊTRE, Fayard, Paris, 1972, 269 p.
- MC LUHAN, T.C., PIEDS NUS SUR LA TERRE SACRÉE, Denoël/Gonthier, 1974, 214 p.
- MILES, R.S., THE DESIGN OF EDUCATIONAL EXIBITS, Allen & Unwin Inc., 1983.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU CANADA, PLAN DIRECTEUR, PARC NATIONAL FORILLON, Parc Canada, 1976.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU CANADA, PLAN DIRECTEUR, PARC NATIONAL DE LA MAURICIE, Parc Canada, 1979.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT (FRANCE), DÉPARTEMENTS RÉGIONS ESPACES NATURELS, DES PARTENAIRES ACTIFS POUR LA PROTECTION ET LA GESTION DU PATRIMOINE NATUREL.
- MINISTÈRE DU TOURISME DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE, PLAN DIRECTEUR DU PARC PROVINCIAL DU MONT-TREMBLANT, Service des Parcs, 1968, 141 p.
- MINISTÈRE DU TOURISME DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE, PLAN DE MISE EN VALEUR DU LAC ST-JEAN ET DE LA ZONE RIVERAINE, Service des Parcs, 1968, 141 p.

- MORRIS, Desmond, LE SINGE NU, Grasset, Paris, 1968, 1974, 283 p.
- NADEAU, Roger, LE TOURISME: ASPECTS THÉORIQUES ET PRATIQUES AU QUÉBEC, SODILIS, 1982, 256 p.
- NESTOURKH, M., L'ORIGINE DE L'HOMME, MIR, Moscou, 1976, 444 p.
- NEVILLE, Ward, KILLHAM, Beth, LA CONSERVATION DU PATRIMOINE EN MILIEU NATUREL, Université de Waterloo, 1987, 197 p.
- NINIO, Jacques, L'EMPREINTE DES SENS, Odile Jacob, Paris, 1989.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, L'IMPACT DU TOURISME SUR L'ENVIRONNEMENT, O.C.D.E. 1980, 157 p.
- POMERLEAU, R., CONCEPT D'INTERPRÉTATION PARC DE LA JACQUES-CARTIER, Direction des plans d'équipement, M.L.C.P., 1981, 51 p.
- PROVENCHER, Léo, CRITÈRES BIO-PHYSIQUES RELATIFS AUX CHOIX DE SITES RÉCREATIFS À LA CAMPAGNE, Synthèse, Université de Sherbrooke, 1979.
- REGROUPEMENT DES ORGANISMES NATIONAUX DE LOISIR DU QUÉBEC, LE LOISIR TOURISTIQUE: PROPOSITION D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT, doc. de travail, 1981, 58 p.
- SCHUMACHER, E.F., SMALL IS BEAUTIFUL, Contretemps/Seuil, Paris, 1978, 316 p.
- SAVARD, Michel, POUR QUE DEMAIN SOIT, J.C.L., Chicoutimi, 1989, 329 p.
- SHARPE, Grant, W., INTERPRETING THE ENVIRONMENT, John Wiley & Sons, New York, 1976, 566 p.
- SOCIÉTÉ ASTRONOMIQUE DE DOLBEAU, PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT DU COMPLEXE SCIENTIFICO-TOURISTIQUE, La Société Astronomique, 1983, 124 p.
- SOUBEYRAN, Olivier, BARNIER, Véronique, AUTONOMIE ET AMÉNAGEMENT: VERS UN NOUVEAU PARADIGME DE LA PLANIFICATION, Notes de recherches, Université de Montréal, 1985, 45 p.
- TANGUAY, Madeleine, BERGERON, Guy, PROJET D'IMPLANTATION D'UN SENTIER D'INTERPRÉTATION AU PÔLE BELLEAU, Service du plein air et des parcs, Parc de la Jacques Cartier, 1985, 115 p.

WARD, Neville,

LA CONSERVATION DU PATRIMOINE EN MILIEU NATUREL, University of Waterloo, Ontario, 1987, 200 p.

REVUES ET PÉRIODIQUES

- BOUCHARD, Gabriel, La place du tourisme dans l'économie québécoise, REVUE TÉOROS, Vol. 7, no. 3, nov. 1988, pp. 45 à 48.
- CHOQUETTE, Robert, Le grand rendez-vous des baleines, REVUE L'ACTUALITÉ, 15 juin 1991, pp. 102-103.
- DEMERS, Jacques, L'État et le secteur tourisme: la prochaine décennie, REVUE TÉOROS, VOL. 9, NO. 1, MARS 1990, pp. 15 à 17.
- DÉSY, Jean, Le macro-inventaire du patrimoine, REVUE TÉOROS, Vol. 5, no. 1, mars 1986, pp.26-27.
- GOUROU, Pierre Une écologie pour l'homme, REVUE L'ACTUALITÉ, janvier 1983, pp. 9 à 12.
- GUERTIN, Pierre S., Impact du tourisme et de la récréation de plein air sur l'environnement rural, LES CAHIERS DU CRAD, 1976.
- JAY-RAYON, Jean-Claude, Changer d'ère, REVUE SUMMUN, Vol. 2, no.6, 1989, pp. 6 à 21.
- LAMOTHE, Claude, BIENVENUE, Richard, Aménager une station touristique, REVUE TÉOROS, Vol. 2, no. 3, oct. 1983, pp.6 à 8.
- MALDAGUE, Michel, L'utilisation du territoire pour la récréation, les activités physiques et le tourisme, LES CAHIERS DU CRAD, Congrès de l'ACFAS, Trois-Rivières, 1977, 78 p.
- MARTEL, Gaston, Guide du patrimoine culturel touristique du Saguenay-Lac-St-Jean, TRAFFIC, Vol. 2, nos 2-3 (1985) pp. 11-52.
- NADEAU, Roger, Le milieu naturel du Québec: c'est beau en grand, REVUE TÉOROS, Vol. 2, no.2, juin 1983, pp. 23 à 28.
- PELLETIER, Jean, Le Québec est un grand parc: un domaine à conserver ou à exploiter, REVUE TÉOROS, Vol. 3,

no 2, Juillet 1984.

- REVUE TÉOROS, Les multiples facettes de l'aménagement touristique, Vol. 2, no 3, 1983
- RITCHIE, J.R. Brent, ZINS, Michel, Culture as determinant of the attractiveness of a tourism region, ANNALS OF TOURISM RESEARCH, Vol. V, no 2, (avril, juin 1978), pp. 252-267.
- RIVARD, René, Les centres d'interprétation, REVUE TÉOROS, Vol. 7, no. 1, mars 1988, p. 35.

ANNEXES

ANNEXE I
FICHES D'INVENTAIRE BIOPHYSIQUE

FICHE D'INVENTAIRE BIOPHYSIQUE¹

Secteur: _____

Carte: _____

Site: _____

Date: _____

Noms: _____

Type de milieu: _____

Description du milieu physique

Nature du substrat: _____

Longueur du sentier envisagé: _____

Direction parcourue: _____

Difficulté du sentier: a) facile b) intermédiaire c) difficile d) très difficile

Attrait particulier du site: _____

_____Contraintes physiques et solutions: _____

_____¹

Descripción de la flora

Spèces observées (par ordre d'apparition)

Cote d'abondance

Végétation arborecente

Végétation arbustive

¹Cote d'abondance: 1) rare 2) occasionnelle 3) fréquente 4) abondante

Végétation herbacée

Spécies observées (par ordre d'apparition)

Côte d'abondance

Descripción de la figura

DAvifsons

Spèces observées

Nombre d'observations

II) Mammifères

Terrestres

Spécies observées

Nombre d'observations

—

—

—

—

—

—

—

—

Marias

Spécies observées

Nombre d'observations

Three horizontal black lines of varying lengths, intended for handwriting practice, with the top and bottom lines being longer than the middle line.

111

ANNEXE II
GRILLE D'ANALYSE DE POTENTIELS

1
GRILLE D'ANALYSE DE POTENTIELS

région naturelle et culturelle	critère de sélection	coefficient proposé	Catégories de potentiels			etc...
			Étang à castors	Ruines du moulin		
	représentatif	10	f	100	f	100
	rare	10	b	10	m	50
	exclusif	10	b	10	f	100
	représentatif	10	m	50	m	50
	rare	8	b	8	m	30
	résistant	6	f	60	m	30
	exclusif	10	m	50	6	10
	varié	6	m	30	m	30
SITE ÉTUDE	facile d'accès	6	f	60	6	30
	rapide d'accès	4	f	40	6	20
	sensoriel	10	m	40	f	80
	cognitif	10	6	4	f	40
	locomotif	10	m	20	m	20
	total			482		600
	facilité de mise en valeur	10	m	50	f	100
				532		700

légende

F= fort (10)
M= moyen (5)
B= bas (1)

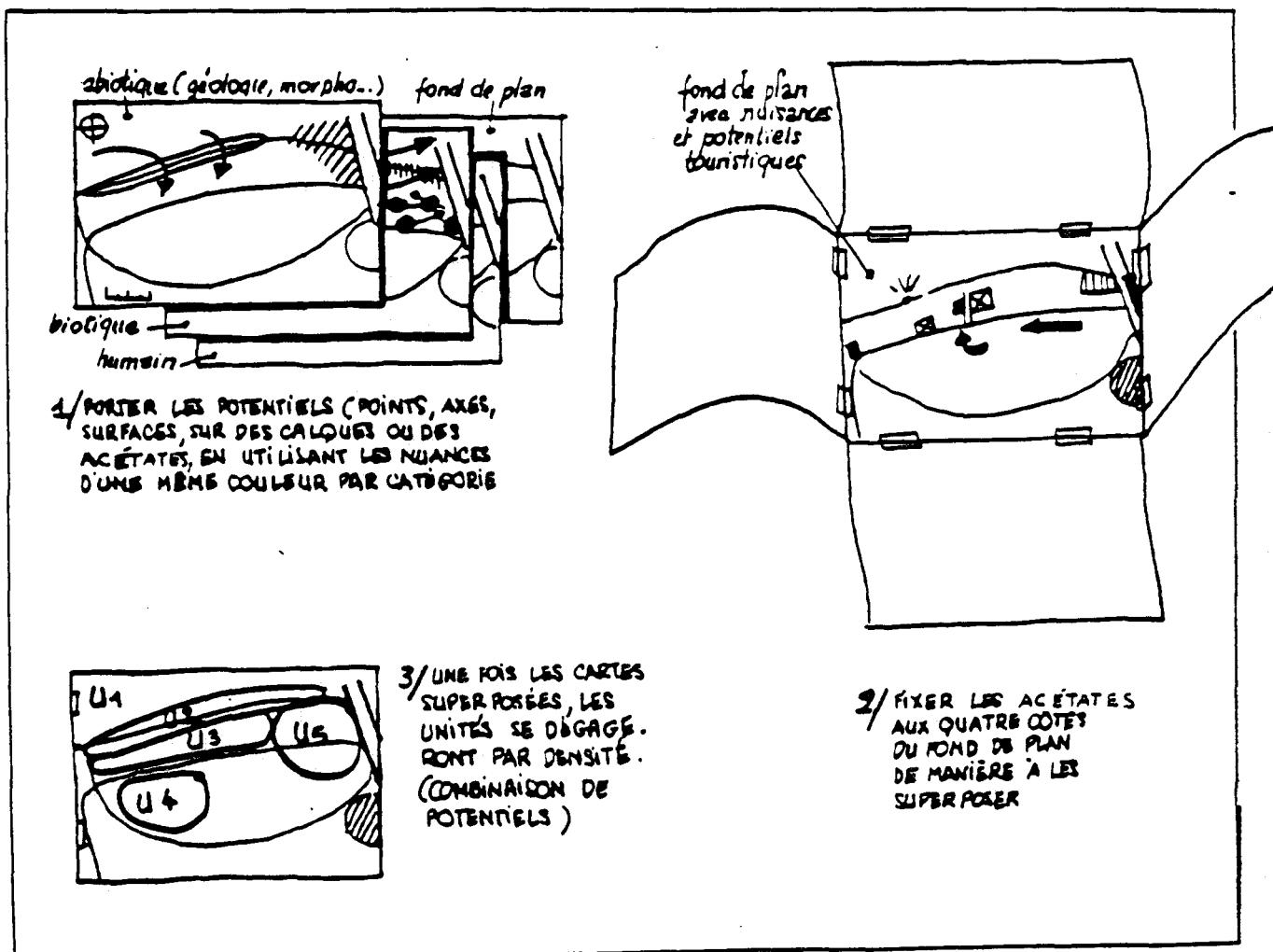
N.B

la note pondérée s'obtient en multipliant la note brute (F, M, B) par le coefficient proposé (de 4 à 10)

ANNEXE III
PROCÉDURE DE ZONAGE

Méthodologie de création d'une unité

- cartographier les données sur la connaissance du territoire par discipline (géologie, hydrographie, culture, présence humaine...)
- identifier sur la carte des endroits révélant des potentiels d'interprétation.
- regrouper les potentiels d'interprétation obtenus.
- superposer les différentes cartes. (acétate)
- tracer le contour de l'unité d'interprétation.
- chercher le thème représentatif de chaque unité.



ANNEXE IV
PRIORISATION DU DÉVELOPPEMENT DES UNITÉS D'INTERPRÉTATION

**Exemple d'analyse et de sélection
des unités d'interprétation concernant
la priorité de développement**

Critères de sélection		Unités d'interprétation				
objet	coeff.	n°1 note total	n°2 note total	n°3 note total	n°4 note total	n°5 note total
représentativité	10 x	f +100	m -50			
exceptionnalité	10 x	m -50	B +10			
facilité de développement	7 x	f +70	m -35			
accessibilité	6 x	f +60	m -30			
qualité du site	6 x	f +60	etc			
capacité de support	3 x	f +30				
variété d'expériences pour le visiteur	4 x	f +40				
présence d'activités récréa- tives compatibles	4 x	f +40				
coût de son entretien	4 x	f +40				
intérêt pour le visiteur	7 x	f +70				
richesse en potentiel d'interprétation	6 x	f +60				
totaux						

légende

symbole	niveau d'importance
f	fort (10)
m	moyen (5)
b	faible (1)

Résultats

priorité de développement	n° des U.I
1	1,4 et 2
2	3
3	5

ANNEXE V
FORMULATION DE LA THÉMATIQUE

Elaboration d'une thématique

- connaître les résultats d'inventaires traitant de l'aspect biophysique du site;
 - avoir sélectionné les potentiels d'interprétation;
 - avoir regroupé les potentiels d'interprétation dans des superficies appelées "unités d'interprétation" (1^o regroupement);
 - établir les relations entre les composantes des chaque unité d'interprétation;
 - avoir défini un thème à chacune des unités d'interprétation qui deviendront des sous-thèmes pour notre thématique de site;
- déterminer le fil conducteur reliant chaque thème d'unité d'interprétation
 - traduire en mots les idées émanant de ces relations

EXEMPLE DE SÉLECTION DE LA THÉMATIQUE D'UN SITE

Idées maîtresses	Thème d'unité d'interprétation	Critères et signes			Critères et signes		
		évocateur	unique	provocateur	Caractéristiques de son unité naturelle	exceptionnel	
						région	France
C'est la mer qui façonne ce lieu elle se prend à son propre piège (la dune) elle est active, toujours présente elle dessine une ligne la prairie, les mares, l'estuaire et tout ce qui fait leur valeur est le fruit d'une sorte d'alchimiste féconde ces milieux attirent autant la faune que l'homme ce lieu a été occupé, modelé, modifié, violé, aussi bien par les hommes que par la soudaine irruption de la mer c'est le lieu des surprises et des incongruités	U1 et U2 la mer prend et laisse U3 et U4 un savant mélange U5 intrusions sur le polder	oui les fers à cheval oui les brouillants les limicoles oui les digues	oui le polder naturel oui les brouillants les limicoles oui le clocher		oui	oui: estuaire et ancien delta de l'Aa oui	oui avocettes hibou des marais nicheurs

Thème du site: "POSONS-NOUS AU PLATIER D'OYE"

Posons-nous au platier d'Oye"	oiseau migrateur! le nom sonne bien...
U1 et U2: la mer prend et laisse	verbe de mouvement allusion aux oiseaux ou repos pluriel convivial allusion aux laisses de mer le va-et-vient la transgression et ses effets la dynamique la richesse (alchimie)
U3 et U5: un savant mélange	eau douce et eau salée (2 pôles) la gestion des mares pas forcément humaines allusion équivoque mot un peu abstrait - humain

ANNEXE VI
FORMULATION DES BUTS ET OBJECTIFS

Aide à la formulation d'objectifs

Terme	Explication	Formulation	Exemples	Autres caractéristiques
Buts	<p>Ils sont de premier niveau, i.e qu'ils sont les objectifs les plus généraux.</p> <p>Ils indiquent ce que l'on se propose d'atteindre sans préciser les conditions dans lesquelles ils seront atteints.</p> <p>Ils sont abstraits.</p> <p>Ils permettent plusieurs interprétations et ne renvoient pas à un accomplissement spécifique.</p> <p>Ils renseignent sur les orientations et politiques adoptées.</p> <p>Leur atteinte s'échelonne sur une très longue période de temps</p>	Pas de règles précises, mais doivent être clairs et concis	<p><i>Faire prendre conscience à l'homme de la place qu'il occupe dans l'environnement</i></p>	<p>Ils ne sont pas directement mesurables.</p> <p>Leur base est une pensée philosophique ou un ensemble de valeurs.</p>
Objectifs généraux (niveau 1)	<p>Ils sont à mi-chemin entre les buts et les objectifs spécifiques.</p> <p>C'est une communication d'intention décrivant de façon globale ce qui est attendu de la part de celui à qui s'adresse l'objectif.</p> <p>Ils réfèrent à des dispositions mentales, des capacités intellectuelles.</p> <p>Ils appartiennent très souvent à l'une ou l'autre des catégories suivantes: connaissance, compréhension, application, analyse, synthèse, évaluation.</p>	Utiliser des verbes tels que: faire connaître, inciter, favoriser, faciliter, susciter, résumer, analyser, faire apprécier, développer, assumer, comprendre, appliquer, etc...	<p><i>•Faire connaître la thématique du site</i></p> <p><i>•susciter l'intérêt chez le visiteur des diverses formes d'utilisation du site</i></p> <p><i>•stimuler auprès du visiteur une prise de conscience personnelle à l'égard du milieu naturel.</i></p> <p><i>•Faire développer des attitudes positives et des comportements nouveaux face à l'environnement.</i></p>	<p>L'atteinte de cet objectif est difficilement observable et il n'a qu'une interprétation.</p> <p>Il est précisé par un ensemble d'objectifs spécifiques.</p> <p>Il correspond à une première structuration d'un projet.</p> <p>Il permet une latitude d'organisation à l'employé.</p>
Objectifs spécifiques (niveau 2)	<p>Ils sont précis et obéissent à des règles de formulation.</p> <p>Ils ne permettent qu'une seule interprétation.</p>	<p>Règles:</p> <p>1- ils s'adressent à l'usager, i.e, celui sur qui portent tous nos efforts.</p>	<p><i>Que l'usager soit en mesure de:</i></p> <p><i> décrire la formation de la dune</i></p>	

Terme	Explication	Formulation	Exemples	Autres caractéristiques
Objectifs spécifiques (suite)	Ils correspondent à un énoncé décrivant de façon spécifique le comportement attendu de l'usager suite à une activité ou une ensemble d'activités.	<p>2- choisir un verbe d'action: exemple: énumérer, décrire, nommer, identifier, localiser.</p> <p>3- ils décrivent un résultat attendu.</p> <p>4- ils portent sur un contenu précis ou bien défini.</p> <p>5- s'il y a lieu, ils fixent les conditions de réalisation de la performance.</p> <p>6- s'il y a lieu, ils fixent le seuil de performance exigé.</p>	<p><i>n'ais pas envie de piétonner la toata</i></p> <p><i>• Localiser à l'aide d'un guide de terrain les principales formations géomorphologiques du site.</i></p>	

ANNEXE VII
GRILLE D'ANALYSE SENSORIELLE

**GRILLE D'ANALYSE ET DE SÉLECTION
ÉLÉMÉNTS D'INTÉRET SENSORIEL**

Coefficient Proposé: 1 à 10 Exemple: 10 x facteur*	EXEMPLE					
	SITE ÉTANG		SITE		SITE	
	Facteur	Total	Facteur	Total	Facteur	Total
Vue panoramique (courte vue)	10	M	50			
Paysage onduleux et diversifié	10	F	100			
Environnement animé (vagues, oiseaux)	10	B	10			
Environnement coloré (rouge, jaune, vert)	10	M	50			
Présence hydrique	10	M	50			
Senteurs positives (fleurs, conifères)	5	B	5			
Textures douces	3	B	3			
Granulométrie fine	3	M	15			
Température ambiante chaude (abri du vent)	7	F	70			
Vents positifs	2	M	10			
Eau propice à la baignade	7	B	7			
Ensoleillement propice	10	F	100			
Sons positifs	8	M	40			
Présence faunique Visible	5	M	25			
TOTAL:			535			

FACTEURS: FORT: 10 MOYEN: 5 BAS: 1

